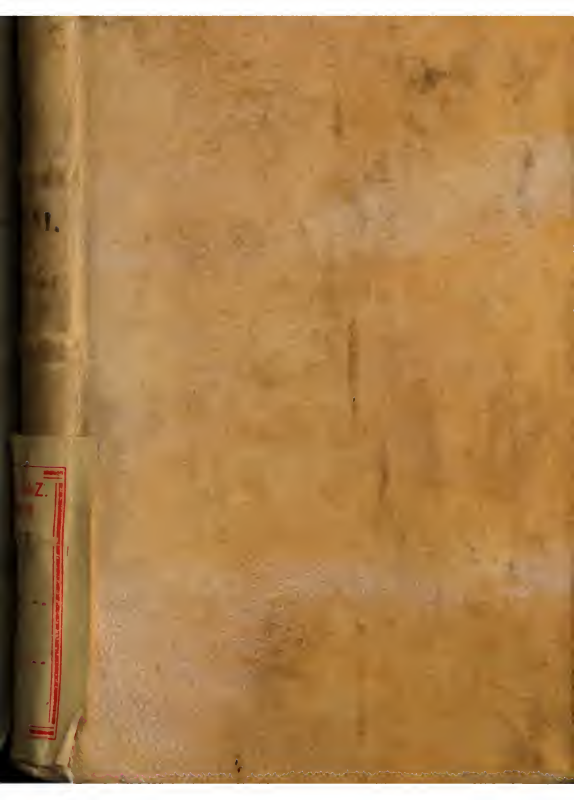


HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

Par Guillaume-Thomas RAYNAL.

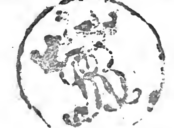
TOME QUATORZIÈME.



Les uns lui sillonnaient la chair avec des tisons ardens ; d'autres la tranchent en lambeaux.

Tom. 13 pag. 63





HISTOIRE

PHILOSOPHIQUE

ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE

DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

PAR GUILLAUME-THOMAS RAYNAL.

TOME QUATORZIÈME.



A LONDRES.

1792.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE
DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

SUITE DU LIVRE SEIZIÈME.

XXII.

Prise de Quebec par les Anglais. La conquête de la capitale entraîne, avec le tems, la soumission de la colonie entière.

TELLE étoit la situation des choses, lorsqu'une flotte Anglaise, où l'on comptoit trois cens voiles, et qui étoit commandée par l'amiral Saunders, se fit voir sur le fleuve Saint-Laurent, à la fin de juin 1759. Par une nuit obscure et un vent très-favorable, huit brulots furent lancés pour

la réduire en cendres. Tout eût péri infailliblement, hommes et vaisseaux, si l'opération avoit été conduite avec l'intelligence, le sang-froid et le courage qu'elle exigeoit. Mais ceux qui s'en étoient chargés n'avoient peut-être aucune de ces qualités, ou du moins ne les réunissoient pas toutes. Impatiens d'assurer leur retour à terre, ils mirent beaucoup trop tôt le feu aux bâtimens dont ils avoient la direction. Aussi l'assaillant, averti à tems du danger qui le menaçoit, vint-il à bout de s'en garantir par son activité et par son audace. Il ne lui en coûta que deux foibles navires.

Tandis que les forces navales échappoient si heureusement à leur destruction, l'armée, qui étoit de dix mille hommes, attaquoit la pointe de Levy, en chassoit les troupes Françaises qui y étoient retranchées, y établissoit ses batteries, et bombardoit avec le plus grand succès, la ville de Quebec, qui, quoique située sur la rive opposée du fleuve, n'étoit éloignée que de six cens toises.

Mais ces avantages ne conduisoient pas au but qu'on s'étoit proposé. Il s'agissoit de se rendre maître de la capitale de la colonie ; et la côte qui y conduisoit étoit si bien défendue par

des redoutes, par des batteries et par des troupes, qu'elle paroissoit inaccessible. Les assaillans furent de plus en plus confirmés dans cette opinion, après qu'ils eurent tâté le saut de Montmorency, où ils perdirent quinze cens hommes, et où ils auroient pu aisément perdre tout ce qui y avoit été imprudemment débarqué.

Cependant la saison avançoit. Le général Amherst, qui devoit faire une diversion du côté des lacs, ne paroissoit point. On avoit perdu tout espoir de forcer l'ennemi dans ses postes. Le découragement commençoit à se manifester, lorsque M. Murray proposa de monter avec l'armée et une partie de la flotte deux milles au-dessus de la place, et de s'emparer des hauteurs d'Abraham, que les Français avoient négligé de garder, parce qu'ils les croyoient suffisamment défendues par des rochers très-escarpés qui les entouroient. Cette idée heureuse et brillante est reçue avec transport. Le 13 décembre, cinq mille Anglais débarquent avant le jour, et sans être apperçus, au pied des hauteurs. Ils y grimpent, sans perdre un moment, et s'y trouvent en ordre de bataille, lorsqu'à neuf heures ils sont attaqués par deux mille soldats, cinq mille Canadiens et cinq cens sauvages. Le

combat s'engage et se décide en faveur de l'Anglais, qui, dès le commencement de l'action, avoit perdu l'intrépide Wolf, son général, sans perdre la confiance et la résolution.

C'étoit avoir remporté un avantage considérable, mais il pouvoit n'être pas décisif. Douze heures de tems suffisoient pour rassembler des troupes distribuées à quelques lieues du champ de bataille, pour les joindre à l'armée battue, et marcher au vainqueur avec des forces supérieures à celles qu'il avoit défaites. C'étoit l'avis du général Montcalm, qui, blessé mortellement dans la retraite, avoit eu le tems, avant d'expirer, de songer au salut des siens, en les encourageant à réparer leur désastre. Un sentiment si généreux ne fut pas suivi du conseil de guerre. On s'éloigna de dix lieues. M. le chevalier de Levy, accouru de son poste pour remplacer Montcalm, blâma cette démarche de foiblesse. On en rougit; on voulut revenir sur ses pas, et ramener la victoire. Il n'étoit plus tems. Quebec, quoique aux trois quarts détruit, avoit capitulé dès le 17 avec trop de précipitation.

L'Europe entière crut que la prise de cette place finissoit la grande querelle de l'Amérique Septentrionale. Personne n'imagina qu'une

poignée de Français, qui manquoient de tout, à qui la fortune même sembloit interdire jusqu'à l'espérance, osassent songer à retarder une destinée inévitable. On les connoissoit mal. On perfectionna à la hâte des retranchemens qui avoient été commencés à dix lieues au-dessus de Quebec. On y laissa des troupes suffisantes pour arrêter les progrés de la conquête ; et l'on alla s'occuper à Montréal des moyens d'en effacer la honte et la disgrace.

C'est là qu'il fut arrêté qu'on marcheroit dès le printems en force sur Quebec, pour le reprendre par un coup de main, ou par un siège, au défaut d'une surprise. On n'avoit encore rien de ce qu'il falloit pour attaquer une place en règle ; mais tout étoit combiné de façon à n'entamer cette entreprise qu'au moment où les secours qu'on attendoit de France ne pouvoient manquer d'arriver.

Malgré la disette affreuse de toutes choses où se trouvoit depuis long-tems la colonie, les préparatifs étoient déja faits, quand la glace qui couvroit tout le fleuve, venant à se rompre vers le milieu de sa largeur, y ouvrit un petit canal. On fit glisser les bateaux à force de bras, pour les mettre à l'eau. L'armée composée de citoyens

et de soldats qui ne faisoient qu'un corps, qui n'avoient qu'une ame, se précipita dès le 20 avril 1760, dans ce courant du fleuve avec une ardeur inconcevable. Les Anglais la croyoient encore paisible dans ses quartiers d'hiver; et déja toute débarquée, elle touchoit à une garde avancée de quinze cens hommes, qu'ils avoient placée à trois lieues de Quebec. Ce gros détachement alloit être taillé en pièces, sans un de ces hasards singuliers qu'il n'est pas donné à la prudence humaine de prévoir.

Un canonnier, en voulant sortir de sa chaloupe, étoit tombé dans l'eau. Un glaçon se rencontra sous ses mains; il y grimpa; et se laissa aller au gré du flot. Le glaçon en descendant, rasa la rive de Quebec. La sentinelle Anglaise placée à ce poste, voit un homme prêt à périr, et crie au secours. On vole au malheureux que le courant emporte, et on le trouve sans mouvement. Son uniforme, qui le fait reconnoître pour un soldat Français, détermine à le porter chez le gouverneur, où la force des liqueurs spiritueuses le rappelle un moment à la vie. Il recouvre assez de voix pour dire qu'une armée de dix mille Français est aux portes de la place; et il meurt. Aussi-tôt on expédie un

ordre à la garde avancée de rentrer dans la ville en toute diligence. Malgré la célérité de sa retraite, on eut le tems d'entamer son arrière-garde. Quelques momens plus tard, la défaite de ce corps eût entraîné sans doute la perte de la place.

L'assaillant y marche cependant avec une intrépidité qui sembloit tout attendre de la valeur, et rien d'une surprise. Il n'en étoit plus qu'à une lieue, lorsqu'il rencontra un corps de quatre mille hommes, sorti pour l'arrêter. L'attaque fut vive, la résistance opiniâtre. Les Anglais furent repoussés dans leurs murailles, après avoir laissé dix-huit cens de leurs plus braves soldats sur la place, et leur artillerie entre les mains du vainqueur.

La tranchée fut aussi-tôt ouverte devant Quebec. Mais comme on n'avoit que des pièces de campagne, qu'il ne vint point de secours de France, et qu'une forte escadre Anglaise remonta le fleuve, il fallut lever le siège dès le 16 mai, et se replier de poste en poste jusqu'à Montréal. Trois armées formidables, dont l'une avoit descendu le fleuve, l'autre l'avoit remonté, et la troisième étoit arrivée par le lac Champlain, entourèrent ces troupes qui, peu nombreuses

dans l'origine, excessivement diminuées par des combats fréquens et des fatigues continuelles, manquoient tout-à-la-fois de munitions de bouche et de guerre, et se trouvoient enfermées dans un lieu ouvert. Ces misérables restes d'un corps de sept mille hommes qui n'avoit jamais été recruté; et qui, aidé de quelques miliciens, de quelques sauvages, avoit fait de si grandes choses, furent enfin réduits à capituler; et ce fut pour la colonie entière. Les traités de paix cimentèrent la conquête. Elle augmenta la masse des possessions Anglaises dans le nord de l'Amérique.

XXIII. *L'acquisition du Canada a-t-elle été un bien ou un mal pour l'Angleterre.*

Combien les vues de la politique sont bornées! Les Anglais regardoient cette acquisition comme le dernier terme de leur grandeur. Le ministère Français n'étoit pas plus éclairé que le conseil Britannique. D'un côté, l'on croyoit avoir tout gagné par cette conquête; de l'autre, on croyoit avoir tout perdu par un sacrifice qui devoit entraîner la ruine d'un ennemi irréconciliable. Tel est l'enchaînement nécessaire des événemens qui changent sans cesse les intérêts des empires,

qu'il est souvent arrivé, et qu'il arrivera souvent que les spéculations les plus profondes, que les combinaisons les plus sages en apparence, ont été trompées et le seront encore. On ne saisit que l'avantage du moment dans la chose où rien n'est si commun que de voir le bien naître du mal et le mal naître du bien. S'il est vrai des particuliers qu'ils ont long-tems soupiré après leur malheur ; cela l'est plus encore des souverains. On ne fait jamais entrer en calcul les caprices du sort si sujet à se jouer de la prudence des hommes ; et l'on a raison toutes les fois qu'un fâcheux hasard se cache dans un avenir éloigné et obscur ; qu'il est presque sans vraisemblance, et qu'en le supposant arrivé, il ne s'ensuivra pas une ruine totale. Mais un peuple sera gouverné par un ministère insensé, lorsqu'on fermera les yeux sur la tranquillité, sur la sûreté de l'état pour ne les tenir ouverts que sur son agrandissement ; lorsque, sans considérer si une misérable petite île n'occasionnera pas des soins et des dépenses qui ne seront compensés par aucun fruit, on se laissera éblouir de la gloire frivole de l'avoir ajoutée à la domination nationale ; lorsqu'en se refusant à des restitutions stipulées, on cimentera entre la puissance usur-

patrice et la puissance lézée des haines qui seront tôt ou tard suivies d'effusion de sang sur les mers et sur le continent ; lorsque pour la conservation de quelques places, on sera forcé d'y emprisonner des soldats qui s'abâtardiront dans une longue oisiveté ; lorsqu'on suscitera des jalousies durables, ou des prétentions toujours prêtes à se renouveller et à mettre deux peuples en armes ; lorsqu'on oubliera qu'une nation établie entre un empire et un autre empire est quelquefois la meilleure barrière qu'ils puissent avoir, et qu'il est imprudent et dangereux de se donner, par l'extinction de la nation interposée, un voisin ambitieux, turbulent, guerrier et puissant ; que tout domaine séparé d'un état par une grande distance est précaire, dispendieux, mal défendu et mal administré ; que ce seroit sans contredit, un vrai malheur pour deux nations qu'une possession en-deça ou au-delà du fleuve qui leur sert de limite ; que renoncer à une contrée que diverses puissances révendiquent, c'est communément s'épargner des dépenses superflues, des alarmes et des guerres, et que la céder à l'un de ceux qui l'envient, c'est lui faire présent des mêmes calamités ; en un mot, qu'un souverain qui auroit vraiment du génie le montreroit

peut-être moins encore à saisir les avantages réels de son pays, qu'à abandonner à des nations rivales des avantages trompeurs dont elles ne sentiroient qu'avec le tems les conséquences funestes. C'est une espèce de piège sur lequel la fureur de s'étendre les aveuglera toujours.

Fin du seizième Livre.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

Colonies Anglaises de la baie d'Hudson, du Canada, de l'île Saint-Jean, de Terre-Neuve, de la Nouvelle Ecosse ; de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Yorck, de la Nouvelle-Jersey.

LA passion de lire dans l'avenir a été la fureur de tous les âges. Les entrailles des animaux, le sang des victimes parurent à quelques peuples un moyen infaillible pour découvrir la destinée des empires. D'autres placèrent la science de la divination dans des songes, qu'ils se plaisoient à regarder comme les plus sûrs interprêtes des volontés célestes. Des nations entières prétendirent, par le vol des oiseaux, par d'autres présages aussi frivoles, forcer le sort à se déceler. Mais ce furent principalement les astres qu'on se plaisoit à consulter. On croyoit y voir tracées en caractères ineffaçables les révolutions plus ou moins importantes qui devoient agiter le globe. Ces rêveries n'avoient pas subjugué seulement le vulgaire. Elles prirent un égal ascendant sur les plus beaux génies.

Depuis que la saine philosophie a détruit ces chimères, on a donné dans un nouvel écueil. Une présomption trop commune a fait penser que rien n'étoit plus aisé que de déterminer par des combinaisons assez faciles, ce qui devoit arriver en politique. Sans doute, il est possible à des esprits attentifs et réfléchis de prévoir quelques événemens : mais pour une conjecture heureuse, combien d'erreur !

Les îles Britanniques sont plongées dans des flots de sang. Des factions, des sectes sans nombre s'y détruisent avec un acharnement dont les déplorables annales du monde ont rarement donné le funeste exemple. Qui pouvoit conjecturer que les prospérités du nord de l'Amérique, sortiroient du sein de tant de calamités ?

I. *Premières expéditions des Anglais dans l'Amérique Septentrionale.*

L'Angleterre n'étoit connue dans le Nouveau-Monde, que par des pirateries souvent heureuses et toujours brillantes ; lorsque Walter Raleigh forma le projet de faire entrer sa nation en partage des richesses prodigieuses, qui, depuis près d'un siècle, couloient de ces

hémisphère dans le nôtre. La côte orientale du nord de l'Amérique attacha les regards de cet homme, né pour imaginer des choses hardies. Le talent qu'il avoit de subjuguer les esprits, en donnant à tout ce qu'il proposoit un air de grandeur, lui fit aisément trouver des associés à la cour et chez les négocians. La compagnie qui se forma sous l'appât de ses magnifiques promesses, obtint du gouvernement, en 1584, la disposition absolue de toutes les découvertes qui se feroient; et sans autre encouragement, elle expédia, dès le mois d'avril de l'année suivante, deux bâtimens qui mouillèrent dans la baie de Roenoque, qui fait aujourd'hui partie de la Caroline. Ceux qui les commandoient, dignes d'une confiance dont ils se sentoient honorés, montrèrent une complaisance sans bornes dans un pays où il s'agissoit d'établir leur nation; et laissèrent les sauvages arbitres des échanges qu'ils leur proposoient, dans le nouveau commerce qu'on alloit ouvrir avec eux.

Tout ce que ces heureux navigateurs publièrent à leur retour en Europe, sur la température du climat, sur la fertilité du sol, sur le caractère des habitans qu'ils venoient de con-

noire, encouragea la société qui les avoit employés. Elle fit partir au printems suivant sept navires, qui débarquèrent à Rœnoque cent huit hommes libres, destinés à commencer un établissement. Une partie de ces premiers colons se fit massacrer par les sauvages qu'on avoit outragés; le reste, pour avoir négligé de pourvoir à sa subsistance par la culture, périssoit de faim et de misère, lorsqu'il lui vint un libérateur.

Ce fut François Drake, si distingué de la foule des navigateurs, pour avoir, le premier après Magellan, fait le tour du globe. Le talent qu'il avoit montré dans cette grande expédition, le fit choisir par Elisabeth, pour humilier Philippe II, dans la partie de ses vastes possessions dont il abusoit, pour troubler la tranquillité des autres peuples. Peu d'ordres furent jamais mieux exécutés. Sant-Iagó, Cartagène, San-Domingo, plusieurs autres places importantes, un grand nombre de riches vaisseaux, devinrent la proie de la flotte Anglaise. Ses instructions portoient qu'après ses opérations, elle iroit offrir à Rœnoque les secours dont on y auroit besoin. Le désespoir les fit rejetter par le petit nombre de malheureux, qui avoient

échappé à des infortunes de tous les genres. Ils demandèrent pour toute grace d'être ramenés dans leur patrie ; et la complaisance qu'eut l'amiral de souscrire à leur demande, rendit inutiles les dépenses qui avoient été faites jusqu'à cette époque.

Cet événement imprévu ne découragea pas les associés. Ils firent successivement quelques foibles expéditions dans la colonie. On y voyoit, en 1580, cent quinze personnes, des deux sexes, assujettiés à un gouvernement régulier, et suffisamment pourvues de tout ce qui étoit nécessaire pour leur défense, pour la culture et pour le commerce. Ces commencemens donnoient des espérances : mais elles se perdirent dans le chaos et la disgrace où se précipita Raleigh, entraîné par les caprices d'une imagination ardente. La colonie, privée de l'appui de son fondateur, tomba dans un entier oubli.

Il y avoit douze ans qu'on l'avoit entièrement perdue de vue, lorsque Gosnold, l'un des premiers associés, résolut, en 1602, de la visiter. Son expérience dans la navigation lui fit soupçonner qu'on n'avoit pas connu, jusqu'alors la route qu'il falloit tenir ; et qu'on

prenant par les Canaries, par les îles Caraïbes, on avoit inutilement alongé le voyage de plus de mille lieues. Ses conjectures le déterminèrent à s'éloigner du Sud et à tourner à l'Ouest. La tentative lui réussit : mais en arrivant sur les côtes d'Amérique, il se trouva plus au nord que tous ceux qui l'avoient précédé. La contrée où il aborda, enclavée depuis dans la Nouvelle-Angleterre, lui fournit une grande abondance de belles pelleteries avec lesquelles il regagna l'Europe.

La rapidité, le succès de cette entreprise, firent impression sur les négocians Anglais. Plusieurs se réunirent, en 1606, pour former un établissement dans le pays que Gosnold venoit de découvrir. Leur exemple réveilla, dans quelques autres, le souvenir de la colonie de Rœnoque. Il y eut alors deux associations privilégiées. Comme le continent où elles devoient exercer leur monopole, n'étoit connu en Angleterre que sous le nom général de Virginie, l'une fut appelée compagnie de la Virginie méridionale, et l'autre compagnie de la Virginie septentrionale.

La chaleur qui s'étoit manifestée dans les premiers jours, ne tarda pas à se refroidir. Il

y eut entre les deux corps plus de jalousie que d'émulation. Quoiqu'on leur eût accordé le secours de la première loterie qui ait été tirée en Angleterre, leurs progrès furent si lents, qu'en 1614, on ne comptoit que quatre cens personnes dans les deux établissemens. L'aisance qu'exigeoient les mœurs simples du tems, étoit alors si générale en Angleterre, que le desir de s'expatrier, pour courir après la fortune, ne tentoit personne. C'est le sentiment du malheur qui dégoûte les hommes de leur patrie, plus encore que l'amour des richesses. Il falloit une fermentation extraordinaire pour peupler, même un excellent pays. Elle arriva. Ce fut la superstition, qui la fit naître du choc des opinions religieuses.

II. *Les guerres de religion qui déchirent l'Angleterre, peuplent le continent de l'Amérique.*

Les Bretons eurent pour leurs premiers prêtres, ces druides si fameux dans les annales de la Gaule. Pour jetter un voile imposant sur les cérémonies d'un culte sauvage, ses mystères ne se célébroient jamais que dans des réduits obscurs, et le plus souvent dans des bocages sombres, où la peur enfante des spectres

et des apparitions. Il n'y avoit qu'un petit nombre d'initiés qui possédassent la doctrine sacrée: encore ne leur étoit-il permis de rien écrire sur cet important objet, pour n'en pas mettre les secrets sous les yeux d'un profane vulgaire. Les autels d'une divinité redoutable étoient ensanglantés de victimes humaines; ils étoient enrichis des plus précieuses dépouilles de la guerre. Quoique la terreur des vengeances célestes fût l'unique gardienne de ces trésors, ils furent toujours respectés par la cupidité, qu'on avoit eu l'art de réprimer par le dogme fondamental de la transmigration éternelle des ames : dogme si naturel à tous les esprits qui craignent ou espèrent une autre vie! La principale autorité du gouvernement résidoit dans les ministres de cette religion terrible; parce que l'empire de l'opinion est le plus puissant de tous et le plus constant. L'éducation de la jeunesse étoit dans leurs mains; et c'est par ce premier âge qu'ils s'emparoient de toute la vie de l'homme. Ils connoissoient des affaires civiles et criminelles, et décidoient aussi souverainement des querelles des états, que des contestations des citoyens. Quiconque osoit résister à leurs décrets, n'étoit pas seulement

exclu de toute participation aux divins mystères, mais étoit encore banni de la société des hommes. C'étoit un crime, un opprobre de le fréquenter. Irrévocablement privé de la protection des loix, la mort seule pouvoit mettre fin à ses infortunes. L'histoire des superstitions humaines n'en offre aucune qui ait pris un aussi fier ascendant que celle des druides. Ce fut la seule qui mérita d'armer contre elle la rigueur des Romains : tant les druides opposoient de force à la puissance de ces conquérans.

Cependant cette religion avoit beaucoup perdu de son pouvoir, lorsque le christianisme la fit entiérement disparoître au septième siècle. Les peuples du Nord, qui avoient envahi successivement les provinces méridionales de l'Europe, y avoient trouvé les germes de cette religion nouvelle, semés dans les ruines et les débris d'un empire qui crouloit de toutes parts. Soit indifférence pour leurs dieux éloignés, soit ignorance facile à persuader, ils avoient embrassé, sans peine, un culte que la multiplicité de ses cérémonies faisoit aimer à des hommes grossiers et sauvages. Leur exemple entraîna aisément les Saxons, qui s'emparèrent depuis de l'Angleterre. Ils adoptèrent sans répugnance, une

doctrine qui justifioit leur conquête, en expioit tous les crimes, en assuroit la stabilité par l'extinction des cultes anciens.

Cette religion ne tarda pas à produire les fruits qu'on en devoit attendre. Bientôt de vaines contemplations remplacèrent les vertus actives et sociales. Une vénération stupide pour des saints ignorés, étoit substituée au culte du premier être. Le merveilleux des miracles étouffoit la connoissance des causes naturelles. Des prières ou des offrandes, expioient les forfaits les plus inhumains. Toutes les semences de la raison étoient altérées, tous les principes de la morale étoient corrompus.

Ceux qui avoient coopéré du moins à ce désordre, en surent profiter. Les prêtres obtinrent un respect qu'on refusoit aux rois; leur personne devint sacrée. Le magistrat perdit toute inspection sur leur conduite; ils se dérobèrent à la vigilance de la loi civile. Leur tribunal éluda tous les autres, ou même les supplanta. Ils mêlèrent la religion à toutes les questions de jurisprudence, à toutes les matières d'état; et devinrent arbitres ou juges de toutes les causes. Vouloit-on raisonner? la foi parloit, et tous écoutoient, en silence, ses oracles inexplicables.

Tel étoit l'aveuglement dans ces siècles, que les débauches scandaleuses du clergé n'affoiblissoient pas son autorité.

C'est qu'elle étoit dès-lors fondée sur de grandes richesses. Aussi-tôt qu'on eût prêché que la religion qui vivoit de sacrifices, exigeoit avant tous, celui de la fortune et des biens de la terre ; la noblesse, qui avoit concentré dans ses mains toutes les propriétés, employa les bras de ses esclaves à édifier des temples, et ses terres à doter ces fondations. Les rois donnèrent à l'église, tout ce qu'ils avoient ravi au peuple ; se dépouillèrent jusqu'à ne se réserver ni de quoi payer les services militaires, ni de quoi soutenir les autres charges du gouvernement. Cette impuissance n'étoit jamais soulagée par ceux qui l'avoient causée. Le maintien de la société ne les touchoit point. Contribuer aux impôts avec les biens de l'église, c'étoit un sacrilège, une prostitution des choses saintes à des usages profanes. Ainsi parloient les clercs ; ainsi le croyoient les laïcs. La possession du tiers des fiefs du royaume ; les offrandes volontaires d'un peuple aveuglé ; le prix auquel étoient taxées toutes les fonctions sacerdotales, ne rassasioient pas l'avidité toujours active d'un clergé savant dans ses

intérêts. Il trouva dans l'ancien-testament que la dîme de toutes les productions lui appartenoit par un droit divin et incontestable. La facilité avec laquelle s'établit cette prétention, la lui fit étendre au dixième de l'industrie, des gains du commerce, des gages des laboureurs, de la paie des soldats, quelquefois même du revenu des charges de la cour.

Rome, qui s'étoit d'abord contentée de contempler avec une orgueilleuse satisfaction les succès qu'avoient en Angleterre les riches et superbes apôtres d'un Dieu né dans la misère, et mort dans l'ignominie, ne tarda pas à vouloir participer aux dépouilles de ce malheureux pays. Elle commença par y ouvrir un commerce de reliques toujours accréditées par de grands miracles, et toujours vendues à proportion du prix qu'y mettoit la crédulité. Les grands, les monarques même, furent invités à venir en pélerinage dans la capitale du monde, y acheter une place dans le ciel, assortie au rang qu'ils tenoient sur la terre. Les papes s'attribuèrent insensiblement la collation des bénéfices, et les vendirent après les avoir donnés. Par cette voie, leur tribunal évoqua toutes les causes ecclésiastiques; et leur fisc s'accrut avec le tems du

dixième des revenus d'un clergé, qui levoit le dixième de tous les biens du royaume.

Lorsque ces pieuses vexations eurent été portées en Angleterre, aussi loin qu'elles pouvoient aller ; Rome chrétienne y aspira au pouvoir suprême. Les fraudes de son ambition étoient couvertes d'un voile sacré. Elle ne sappoit les fondemens de la liberté, qu'avec les armes de l'opinion. C'étoit opposer l'homme à lui-même, et subjuguer ses droits par ses préjugés. On la vit s'établir arbitre despotique entre l'autel et le trône, entre le prince et les sujets, entre un monarque et les rois ses voisins. Elle allumoit l'incendie de la guerre avec ses foudres spirituels. Mais il lui falloit des émissaires, pour répandre la terreur de ses armes. Elle appella les moines à son secours. Le clergé séculier, malgré le célibat qui le séparoit des attachemens du monde, y tenoit par les liens de l'intérêt, souvent plus forts que ceux du sang. Une classe d'hommes isolés de la société par des institutions singulières qui devoient les porter au fanatisme, par une soumission, un dévouement aveugle aux volontés d'un pontife étranger, étoient propres à seconder les vues de ce souverain. Ces vils et malheureux instrumens de la superstition,

remplirent

remplirent leur vocation funeste. Par leurs intrigues secondées de la faveur des événemens, l'Angleterre, que les anciens Romains avoient eu tant de peine à conquérir, devint feudataire de Rome moderne.

Les passions et les caprices violens de Henri VIII brisèrent enfin cette honteuse dépendance. Déja l'abus d'un pouvoir si monstrueux avoit désillé les yeux de la nation. Le prince osa, d'un seul coup, se soustraire à l'autorité des papes, abolir les cloîtres, et s'arroger la suprématie de son église.

Ce schisme éclatant amena d'autres changemens sous le règne d'Edouard, successeur de Henri. Les opinions religieuses qui changeoient alors la face de l'Europe, furent discutées. On prit quelque chose de chacune; on retînt plusieurs dogmes, plusieurs rits de l'ancien culte; et l'on forma, de ces divers fragmens, une communion nouvelle, qui fut honorée du grand nom de Religion-Anglicane.

Elisabeth, qui mit la dernière main à cet important ouvrage, en trouva la théorie trop subtile, et crut devoir y ajouter des cérémonies, pour attacher les esprits par les sens. Son goût naturel pour la magnificence, le desir d'étouffer

les disputes sur le dogme, en amusant par les spectacles du culte, la faisoient pencher vers une plus grande augmentation des solemnités. Mais la politique gêna ses inclinations, et l'obligea de les sacrifier aux préjugés d'un parti, qui, lui ayant applani le chemin du trône, pouvoit l'y affermir.

Loin de soupçonner que Jacques I exécuteroit ce qu'Elisabeth n'avoit pas même osé tenter, on devoit le croire porté à restreindre les rits ecclésiastiques. Ce prince avoit été élevé dans le sein du presbytérianisme, secte altière, à qui la simplicité de ses habits, la gravité de ses mœurs, l'austérité de ses principes, un usage habituel des expressions de l'écriture, l'affectation même de ne prendre ses noms de baptême que dans l'ancien-testament, sembloient devoir inspirer une aversion insurmontable pour le faste du culte catholique, et pour tout ce qui pouvoit en retracer l'image. L'esprit de sysême prévalut dans le nouveau roi, sur les principes de son éducation. Frappé de la juridiction épiscopale qu'il trouvoit établie en Angleterre, et qui lui parut conforme aux idées qu'il avoit du gouvernement civil, il abandonna par conviction les premières impressions qu'il avoit reçues; et

se passionna pour une hiérarchie modelée sur l'économie politique d'un empire bien constitué.

Dans son enthousiasme, il voulut assujettir l'Ecosse, sa patrie, à cette discipline merveilleuse; il voulut y attacher un grand nombre d'Anglais qui s'en tenoient éloignés. Il se proposoit même d'ajouter l'éclat des plus augustes cérémonies, à la majesté du plan, lorsque le tems auroit mûri ses grands projets. Mais l'émotion qu'il causa dès les premiers pas, ne lui permit pas d'aller plus avant dans son système de réformation. Il se contenta de recommander à son fils de reprendre le fil de ses vues, quand il y verroit les conjonctures favorables; il lui peignit les presbytériens, comme également dangereux pour la religion et pour le trône.

Charles adopta aisément des conseils qui n'étoient que trop conformes aux principes de despotisme qu'il avoit reçus de Buckingham, son favori, le plus corrompu des hommes, le plus corrupteur des courtisans. Pour préparer de loin la révolution qu'il méditoit, il éleva plusieurs évêques aux premières dignités du gouvernement, et leur conféra la plupart des charges qui donnoient une grande influence dans les résolutions publiques. Ces ambitieux

prélats, devenus comme les maîtres d'un prince qui avoit la foiblesse de se conduire par les inspirations d'autrui, montrèrent l'ambition si familière au clergé, d'élever la juridiction ecclésiastique à l'ombre de la prérogative royale. On les vit multiplier à l'infini les cérémonies de l'église, sous prétexte qu'elles étoient d'institution apostolique, et recourir pour les faire observer, aux actes de l'autorité arbitraire du prince. Le dessein paroissoit formé de rétablir, dans tout son éclat, ce que les protestans appelloient l'idolâtrie romaine, dût-on employer pour y réussir, les voies les plus violentes. Ce projet causoit d'autant plus d'ombrage, qu'il étoit soutenu par les préjugés et les intrigues d'une reine audacieuse, qui avoit apporté de France une passion immodérée pour le pouvoir absolu et pour le papisme.

On concevroit à peine l'aigreur que des soupçons si graves avoient répandue dans les esprits. Une prudence ordinaire auroit laissé à la fermentation le tems de se calmer. L'esprit de fanatisme fit choisir ces jours nébuleux, pour tout rappeller à l'unité de la religion Anglicane, qui étoit devenue plus odieuse aux non-conformistes, depuis qu'ils la voyoient surchar-

gée de pratiques qu'ils regardoient comme superstitieuses. Il fut ordonné, dans les deux royaumes, de se conformer au culte et à la discipline de l'église épiscopale. On soumit à cette loi les Presbytériens, qui commençoient à s'appeller Puritains; parce qu'ils faisoient profesion de ne prendre que la parole de Dieu pure et simple, pour règle de leur conduite et de leur croyance. On y assujettit tous les calvinistes étrangers qui étoient dans le royaume, quelle que fut la différence de leurs opinions. On prescrivit ce culte hiérarchique aux régimens, aux compagnies de commerce qui se trouvoient dans les diverses contrées de l'Europe. Enfin, les ambassadeurs d'Angleterre se virent contraints de se séparer par-tout de la communion des réformés, et d'ôter dès-lors à leur patrie l'influence qu'elle avoit au-dehors, en qualité de chef et de soutien de la réformation.

Dans cette fatale crise, la plupart des Puritains se partagèrent entre la soumission et la résistance. Ceux qui ne vouloient avoir ni la honte de céder, ni la peine de combattre, tournèrent les yeux vers l'Amérique Septentrionale, pour chercher la liberté civile et religieuse, qu'une ingrate patrie leur refusoit,

Les ennemis de leur repos, pour les persécuter plus à loisir, entreprirent de fermer cet asyle aux dévôts fugitifs, qui vouloient adorer Dieu à leur manière, dans une terre déserte. Huit vaisseaux qui étoient à l'ancre dans la Tamise, prêts à faire voile, y furent arrêtés; et Cromwel, dit-on, s'y trouva retenu par ce même roi, qu'il conduisit depuis à l'échafaud. Cependant l'enthousiasme, plus puissant encore que les persécuteurs, surmonta tous les obstacles; et cette région du Nouveau-Monde fut bientôt remplie de Presbytériens. La satisfaction dont ils jouissoient dans leur retraite, attira successivement tous ceux de leur faction qui n'avoient pas une ame assez atroce, pour se plaire aux effroyables catastrophes, qui bientôt après, firent de l'Angleterre un théâtre d'horreur et de sang. Des vues de fortune multiplièrent leurs compagnons dans des temps plus calmes. Enfin l'Europe entière ajouta beaucoup à leur population. Des milliers de malheureux, opprimés par la tyrannie ou par l'intolérance de leurs souverains, allèrent à travers les périls de l'océan, chercher la vie et le salut dans cet autre hémisphère. Ne le quittons pas; n'achevons pas de le parcourir, sans tâcher de le connoître.

III. *Parallèle de l'ancien et du Nouveau-Monde.*

Combien de temps le Nouveau-Monde resta-t-il, pour ainsi dire, ignoré, même après avoir été découvert? Ce n'étoit pas à des barbares soldats, à des marchands avides, qu'il convenoit de donner des idées justes et approfondies de cette moitié de l'univers. La philosophie seule devoit profiter des lumières semées dans les récits des voyageurs et des missionnaires, pour voir l'Amérique telle que la nature l'a faite, et pour saisir ses rapports avec le reste du globe.

On croit être sûr aujourd'hui que le nouveau continent n'a pas la moitié de la surface du nôtre. Leur figure d'ailleurs offre des ressemblances singulières, qui pourroient conduire à des inductions séduisantes, s'il ne falloit pas se défier de l'esprit de système, qui vient nous arrêter souvent à la moitié du chemin de la vérité, pour nous empêcher d'arriver au terme.

Les deux continens paroissent former comme deux bandes de terre qui partent du pôle arctique, et vont se terminer au tropique du capricorne, séparées à l'est et à l'ouest par l'océan qui l'environne. Quels que soient, et la struc-

ture de ces deux bandes et le balancement ou la symmétrie qui règne dans leur figure, on voit bien que leur équilibre ne dépend pas de leur position. C'est l'inconstance de la mer qui fait la solidité de la terre. Pour fixer le globe sur la base, il falloit, ce semble, un élément qui, flottant sans cesse autour de notre planète, pût contrebalancer, par sa pesanteur, toutes les autres substances et par sa fluidité ramener cet équilibre que le combat et le choc des autres élémens auroient pu renverser. L'eau, par la mobilité de sa nature et par sa gravité tout ensemble, est infiniment plus propre à entretenir cette harmonie et ce balancement des parties du globe, autour de son centre. Que notre hémisphère ait au nord une masse de terre extrêmement large; à nos antipodes, une masse d'eau toute aussi pesante ne manquera pas d'y faire un contre-poids. Si sous les tropiques nous avons un riche pays couvert d'hommes et d'animaux; sous la même latitude, l'Amérique sera baignée d'une mer remplie de poissons. Tandis que les forêts d'arbres chargés des plus grands fruits, les générations des plus énormes quadrupèdes, les nations les plus nombreuses, les éléphans, les hommes pèsent sur la

terre, et semblent en absorber toute la fécondité dans l'enceinte de la Zone Torride; aux deux pôles, nagent les baleines avec les inombrables colonies de morues et de harengs, avec les nuages d'insectes, avec les peuplades infinies et prodigieuses de la mer, comme pour soutenir l'axe de la terre, et l'empêcher de s'incliner ou pencher d'aucun côté; si toutefois, et les baleines et les éléphans, et les hommes étoient de quelque poids sur un globe, où tous les êtres vivans ne sont qu'une modification passagère du limon qui le compose. En un mot, l'océan roule sur ce globe pour le façonner au gré des loix générales de la gravité. Tantôt il couvre et tantôt il découvre un hémisphère, un pole, une zone: mais en général il paroît affecter le cercle de l'équateur, d'autant plus que le froid des poles s'oppose en quelque sorte à la fluidité qui fait son essence, et lui donne son activité. C'est entre les tropiques sur-tout que la mer s'étend et s'agite; qu'elle éprouve le plus de vicissitudes, soit dans ses mouvemens périodiques et réguliers, soit dans ces espèces de convulsions que les vents de tempête y excitent par intervalles. L'attraction du soleil et les fermentations que cause la ténuité de sa

chaleur dans la Zone Torride, doivent influer prodigieusement sur l'océan. Le mouvement de la lune ajoute une nouvelle force à cette influence ; et la mer, pour obéir à cette double impulsion, doit, ce semble, précipiter ses eaux vers l'équateur. Il n'y a que l'applatissement du globe vers les poles, qui donne une raison suffisante de cette grande étendue d'eaux qui nous a derobé jusqu'à présent les terres australes. La mer ne peut guère sortir de l'enceinte des tropiques, si les zones tempérées et glaciales ne se trouvent pas plus voisines du centre de la terre que la Zone Torride. C'est donc la mer qui fait l'équilibre de la terre, et qui dispose de l'arrangement de ses matières. Une preuve que les deux bandes symmétriques que présentent au prémier coup-d'œil les deux continens du globe, ne sont pas essentielles à sa conformation, c'est que le nouvel hémisphère a reste beaucoup plus long-tems que l'ancien sous les eaux de la mer. D'ailleurs, s'il y a des ressemblances sensibles entre les deux hémisphères, ils n'ont peut-être pas moins de différences qui détruisent la prétendue harmonie qu'on se flatte d'y remarquer.

Quand, avec la mappemonde sous les yeux,

on voit la correspondance locale qui se trouve entre l'isthme de Suez et celui de Panama ; entre le cap de Bonne-Espérance et le cap de Horn, entre l'archipel des indes Orientales et celui des Antilles, entre les montagnes du Chili et celles du Monomotapa ; on est frappé du balancement qui règne dans les figures de ce tableau : partout on croit voir des terres opposées à des terres, des eaux qui font équilibre avec des eaux, des iles et des presqu'iles semées ou jettées par les mains de la nature, comme des contre-poids ; et toujours la mer par ses mouvemens et sa pente, entretenant la balance dans une oscillation insensible. Mais en comparant d'un autre côté, la grande étendue de la mer Pacifique qui sépare les deux Indes ; avec le petit espace que l'océan a pris entre les côtes de Guinée et celle du Brésil, la forte masse des terres habitées du Nord ; avec le peu qu'on connoît des terres australes, la direction des montagnes de la Tartarie et de l'Europe, qui vont de l'Est à l'Ouest, avec celles des Cordilières qui se prolongent du Nord au Sud ; l'esprit s'arrête et voit avec chagrin disparoître le plan d'ordonnance et de symmétrie dont il avoit embelli son système de la terre. Le contemplateur est encore

plus mécontent de ses rêves, quand il vient à considérer l'excessive hauteur des montagnes du Pérou. C'est alors qu'il est étonné de voir un continent si élevé et si nouveau, la mer si fort au-dessous de ses sommets, et si récemment descendue des terres que ces fiers boulevards sembloient défendre de ses attaques. Cependant on ne peut nier qu'elle n'ait couvert les deux continens du nouvel hémisphère. L'air et la terre, tout l'atteste.

Les fleuves plus larges et plus longs en Amérique ; des bois immenses au Midi ; de grands lacs et de vastes marais au Nord ; des neiges presque éternelles entre les tropiques, peu de ces sables purs qui semblent être le sédiment de la terre épuisée ; point d'hommes entièrement noirs ; des peuples très-blancs sous la ligne ; un air frais et doux par une latitude où l'Afrique est brûlante, inhabitable ; un climat rigoureux et glacé, sous le même parallèle que nos climats tempérés ; enfin une différence de dix ou douze degrés de température, entre l'ancien et le nouvel hémisphère : ce sont autant d'empreintes d'un monde naissant.

Pourquoi le continent de l'Amérique seroit-il à proportion beaucoup plus chaud, beaucoup plus

plus froid que celui de l'Europe, si ce n'étoit l'humidité que l'océan y a laissée, en le quittant long-tems après que notre continent avoit été peuplé ? C'est la mer seule qui a pu empêcher que le Mexique ne fut aussi anciennement habité que l'Asie. Si les eaux qui baignent encore les entrailles du nouvel hémisphère, n'en avoient pas inondé la surface, l'homme y auroit de bonne-heure coupé les bois, desséché les marais, consolidé un sol pâteux en le remuant et l'exposant aux rayons du soleil, ouvert une issue aux vents, et donné des digues aux fleuves ; le climat y eût déja changé. Mais un hémisphère en friche et dépeuplé, ne peut annoncer qu'un monde récent ; lorsque la mer, voisine de ses côtes, serpente encore sourdement dans ses veines. Des soleils moins ardens, des pluies plus abondantes, des neiges plus profondes, des vapeurs plus épaisses et plus stagnantes, y décèlent ou les ruines et le tombeau de la nature, ou le berceau de son enfance.

La différence du climat, provenue du séjour de la mer sur les terres de l'Amérique, ne pouvoit qu'influer beaucoup sur les hommes et les animaux. De cette diversité de causes, devoit naître une prodigieuse diversité d'effets. Aussi

voit-on dans l'ancien continent, deux tiers plus d'espèces d'animaux que dans le nouveau; des animaux considérablement plus gros, à égalité d'espèces; des monstres plus féroces et plus sanguinaires, à raison d'une plus grande multiplication des hommes? Combien, au contraire la nature paroît avoir négligé le Nouveau-Monde! Les hommes y sont moins forts, moins courageux; sans barbe et sans poil; dégradés dans tous les signes de la virilité; foiblement doués de ce sentiment vif et puissant, de cet amour délicieux, qui est la source de tous les amours, qui est le principe de tous les attachemens, qui est le premier instinct, le premier nœud de la société, sans lequel tous les autres liens factices n'ont point de ressorts ni de durée. Les femmes, plus foibles encore, y sont maltraitées par la nature et par les hommes. Ceux-ci peu sensibles au bonheur de les aimer, ne voient en elles que les instrumens de tous leurs besoins; ils les consacrent beaucoup moins à leurs plaisirs, qu'ils ne les sacrifient à leur paresse. C'est la suprême volupté, la souveraine félicité des Américains, que cette indolence dont leurs femmes sont la victime, par les travaux continuels dont on les charge. Cependant on peut

dire qu'en Amérique, comme sur toute la terre, les hommes ont eu l'équité, quand ils ont condamné les femmes au travail, de se réserver les périls à la chasse, à la pêche, comme à la guerre. Mais l'indifférence pour ce sexe, auquel la nature a confié le dépôt de la reproduction, suppose une imperfection dans les organes, une sorte d'enfance dans les peuples de l'Amérique, comme dans les individus de notre continent, qui n'ont pas atteint l'âge de la puberté. C'est un vice radical dans l'autre hémisphère, dont la nouveauté se décèle par cette sorte d'impuissance.

Si les Américains sont un peuple nouveau, forment-ils une espèce d'hommes originairement différente de celles qui couvrent l'ancien monde? C'est une question qu'on ne doit pas se hâter de décider. L'origine de la population de l'Amérique est hérissée de difficultés inexplicables. Si vous dites que les Norwégiens ont d'abord peuplé le Groenland, et qu'ensuite les Groenlandois ont passé sur les côtes du Labrador, d'autres vous diront qu'il est plus naturel que les Groenlandois soient issus des Eskimaux, auxquels ils ressemblent plus qu'aux Européens. Si vous peuplez la Californie par le Kamtschatka, on

demandera quel motif ou quel hasard a conduit les Tartares au nord-ouest de l'Amérique? Cependant on imagine que c'est par le Groenland ou le Kamtschatka, que les habitans de l'ancien hémisphère ont dû passer dans le nouveau; puisque c'est par ces deux contrées que les deux continens sont liés, ou du moins le plus rapprochés. D'ailleurs, comment supposer que la Zone-Torride du Nouveau-Monde a été peuplée par une de ses zones glaciales? La population refoule bien du Nord au Midi: mais elle doit naturellement avoir commencé sous l'équateur, où la vie germe avec la chaleur. Si les peuples de l'Amérique n'ont pu venir de notre continent, et que cependant ils paroissent nouveaux; il faut avoir recours au déluge; qui dans l'histoire des nations est la source et la solution de toutes les difficultés.

On supposera que la mer s'étant débordée sur l'autre hémisphère, ses anciens habitans se seront réfugiés sur les Apalaches et les Andes, montagnes beaucoup plus élevées que notre mont Ararath. Mais comment auront-ils vécu sur ces sommets de neige, environnés d'eaux? Comment des hommes qui avoient respiré sous un ciel pur et délicieux, auront-ils pu survivre à la

disette, à l'inclémence d'un air vicié, à tous les fléaux qui sont la suite inséparable d'un déluge? Comment l'espèce se sera-t-elle conservée et multipliée dans ces jours de calamité, suivis de siècles de langueur? Malgré tous ces obstacles, convenons que l'Amérique s'est repeuplée des déplorables restes de sa dévastation. Tout retrace une maladie, dont la race humaine se ressent encore. La ruine de ce monde est encore empreinte sur le front de ses habitans. C'est une espèce d'hommes dégradée et dégénérée dans sa constitution physique, dans sa taille, dans son genre de vie, dans son esprit peu avancé pour tous les arts de la civilisation. Un air plus humide, une terre plus marécageuse, devoient infecter jusqu'à la racine, tous les germes, soit de la substance, soit de la multiplication des hommes. Il a fallu des siècles pour que la population pût renaître et se refaire de ses pertes; et plus de siècles encore pour que la terre, desséchée et praticable, ouvrît son sein à la fondation des édifices, à la culture des champs. L'air devoit se purifier, avant que le ciel s'épurât; et le ciel redevenir serein, avant que la terre fût habitable. L'imperfection de la nature en Amérique, ne prouve donc pas la nouveauté de cet

hémisphère, mais sa renaissance. Il a dû sans doute être peuplé dans le même tems que l'ancien; mais il a pu être submergé plus tard. Les grands ossemens fossiles qu'on déterre dans l'Amérique, annoncent qu'elle a possédé autrefois des éléphans, des rhinocéros et d'autres énormes quadrupèdes dont l'espèce a disparu de cette région. Les mines d'or et d'argent qui s'y découvrent presqu'à fleur de terre, attestent une révolution du globe très-ancienne, mais postérieure à celles qui ont bouleversé notre hémisphère.

Quand même le Nouveau-Monde, on ne sait par quelle voie, auroit été repeuplé de nos hordes errantes, cette époque seroit encore d'une date si reculée, qu'elle laisseroit aux habitans de l'Amérique une très-grande antiquité. Ce ne seroit plus trois ou quatre siècles, qu'il suffiroit de donner à la fondation des empires du Mexique et du Pérou; puisqu'en ne trouvant dans ces pays aucun procédé de nos arts, aucune trace des opinion et ses usages répandus sur le reste du gl be, on y a pourtant vu une police et une société, des inventions et des pratiques qui, sans montrer aucune trace des tems antérieurs à un déluge, supposoient une assez lo gue suite de siècles postérieurs à cette catastrophe. Car,

quoiqu'au Mexique, comme en Egypte, l'enceinte d'un pays environné d'eaux, de montagnes, ou d'obstacles insurmontables à franchir, ait dû forcer les hommes qui s'y trouvoient enfermés, à se policer et à s'unir, après s'être d'abord déchirés et divisés par une guerre sanglante et continuelle; cependant on ne pouvoit inventer et cimenter qu'à la longue un culte et une législation qu'il étoit impossible d'avoir empruntés, soit des tems, soit des pays éloignés. L'art seul de la parole et celui de l'écriture, même hyéroglyphique, demandent plus de siècles pour former une nation isolée qui doit avoir créé ces deux arts, qu'il ne faut de jours à un enfant pour se perfectionner dans l'un et dans l'autre. Des siècles ne sont pas autant à l'espèce, que des années à l'individu. L'une doit occuper un assez vaste champ dans la durée et dans l'espace; l'autre n'a que des momens et des points à remplir, ou plutôt à parcourir. La ressemblance et l'uniformité qui règnent dans les traits et les mœurs des nations de l'Amérique, prouvent bien qu'elles sont moins anciennes que celles de notre continent, si différentes entre elles; mais semblent confirmer en même tems qu'elles ne sont pas sorties d'un hémisphère

étranger, avec lequel elles n'ont aucun rapport qui décèle une descendance marquée.

IV. *Comparaison des peuples policés et des peuples sauvages.*

Quoi qu'il en soit, et de leur origine, et de leur ancienneté, très-incertaines, un objet de curiosité plus intéressant peut-être, est de savoir ou d'examiner si ces nations, encore à demi-sauvages, sont plus ou moins heureuses que nos peuples civilisés. Si la condition de l'homme brut, abandonné au pur instinct animal, dont une journée employée à chasser, se nourrir, produire son semblable et se reposer, devient le modèle de toutes ses journées, est meilleure ou pire que celle de cet être merveilleux, qui trie le duvet pour se coucher, file le coton du vers à soie pour se vêtir, a changé la caverne, sa première demeure, en un palais, a su varier ses commodités et ses besoins de mille manières différentes.

C'est dans la nature de l'homme qu'il faut chercher ses moyens de bonheur. Que lui faut-il pour être aussi heureux qu'il peut l'être? La subsistance pour le présent; et s'il pense à l'avenir, l'espoir et la certitude de ce premier

bien. Or, l'homme sauvage, que les sociétés policées n'ont pas repoussé ou contenu dans les zones glaciales, manque-t-il de ce nécessaire absolu ? S'il ne fait pas des provisions, c'est que la terre et la mer sont des magasins et des réservoirs toujours ouverts à ses besoins. La pêche ou la chasse sont de toute l'année, ou suppléent à la stérilité des saisons mortes. Le sauvage n'a pas des maisons bien fermées, ni des foyers commodes ; mais ses fourrures lui servent de toît, de vêtement et de poële. Il ne travaille que pour sa propre utilité, dort quand il est fatigué, ne connoît ni les veilles, ni les insomnies. La guerre est pour lui volontaire. Le péril, comme le travail, est une condition de sa nature, et non une profession de sa naissance, un devoir de la nation, non une servitude de famille. Le sauvage est sérieux, et point triste : on voit rarement sur son front, l'empreinte des passions et des maladies qui laissent des traces si hideuses ou si funestes. Il ne peut manquer de ce qu'il ne desire point, ni desirer ce qu'il ignore. Les commodités de la vie sont la plupart des remèdes à des maux qu'ils ne sent pas. Les plaisirs sont un soulagement des appétits, que rien n'excite dans ces sens. L'ennui n'entre guère

dans son ame, qui n'éprouve ni privations, ni besoin de sentir ou d'agir, ni ce vuide créé par les préjugés de la vanité. En un mot, le sauvage ne souffre que les maux de la nature.

Mais l'homme civilisé, qu'a-t-il de plus heureux? Sa nourriture est plus saine et plus délicate que celle de l'homme sauvage. Il a des vêtemens plus doux, un asyle mieux défendu contre l'injure des saisons. Mais le peuple, qui doit faire la base et l'objet de la police sociale; cette multitude d'hommes qui, dans tous les états, supporte les travaux pénibles et les charges de la société; le peuple vit-il heureux, soit dans ces empires où les suites de la guerre et l'imperfection de la police l'ont mis dans l'esclavage, soit dans ces gouvernemens où les progrès du luxe et de la politique l'ont conduit à la servitude? Les gouvernemens mitoyens laissent entrevoir quelques rayons de félicité dans une ombre de liberté; mais à quel prix est-elle achetée cette sécurité? par des flots de sang qui repoussent quelques instans la tyrannie, pour la laisser retomber avec plus de fureur et de férocité sur une nation tôt ou tard opprimée. Voyez comment les Caligula, les Néron, ont vengé l'expulsion des Tarquins et la mort de César.

La tyrannie, dit-on, est l'ouvrage des peuples et non des rois. Pourquoi la souffre-t-on? Pourquoi ne réclame-t-on pas avec autant de chaleur contre les entreprises du despotisme, qu'il emploie de violence et d'artifice lui-même, pour s'emparer de toutes les facultés des hommes? Mais est-il permis de se plaindre et de murmurer sous les verges de l'oppresseur? N'est-ce pas l'irriter, l'exciter à frapper jusqu'au dernier soupir de la victime? A ses yeux, les cris de la servitude sont une rebellion. On les étouffe dans une prison, souvent même sur un échafaud. L'homme qui revendiqueroit les droits de l'homme, périroit dans l'abandon ou dans l'infamie. On est donc réduit à souffrir la tyrannie, sous le nom de l'autorité?

Dès-lors, à quels outrages l'homme civil n'est-il pas exposé? S'il a quelque propriété, jusqu'à quel point en est-il assuré, quand il est obligé d'en partager le produit, entre l'homme de cour qui peut attaquer son fonds, l'homme de loi qui lui vend les moyens de le conserver, l'homme de guerre qui peut le ravager, et l'homme de finance qui vient y lever des droits toujours illimités dans le pouvoir qui les exige? Sans propriété, comment se promettre une subsis-

tance durable? Quel est le genre d'industrie à l'abri des événemens de la fortune et des atteintes du gouvernement?

Dans les bois de l'Amérique, si la disette règne au Nord, on dirige ses courses au Midi. Le vent ou le soleil mènent une peuplade errante aux climats les moins rigoureux. Entre les portes et les barrières qui ferment nos états policés, si la famine, ou la guerre, ou la peste, répandent la mortalité dans l'enceinte d'un empire, c'est une prison où l'on ne peut que périr dans les langeurs de la misère, ou dans les horreurs du carnage. L'homme qui s'y trouve né pour son malheur, s'y voit condamné à souffrir toutes les vexations, toutes les rigueurs que l'inclémence des saisons et l'injustice des gouvernemens y peuvent exercer.

Dans nos campagnes, le colon serf de la glèbe, ou mercenaire libre, remue toute l'année des terres dont le sol et le fruit ne lui appartiennent point, trop heureux quand ses travaux assidus lui valent une portion des récoltes qu'il a semées. Observé, tourmenté par un propriétaire inquiet et dur, qui lui dispute jusqu'à la paille où la fatigue va chercher un sommeil court et troublé, ce malheureux s'expose chaque jour à des ma-

ladies, qui jointes à la disette où sa condition le réduit, lui font désirer la mort plutôt qu'une guérison dispendieuse et suivie d'infirmités et de travaux. Tenancier ou sujet, esclave à double titre ; s'il a quelques arpens, un seigneur y va recueillir ce qu'il n'a point semé ; n'eût-il qu'un attelage de bœufs ou de chevaux, on les lui fait traîner à la corvée : s'il n'a que sa personne, le prince l'enlève pour la guerre. Par-tout des maîtres, et toujours des vexations.

Dans nos villes, l'ouvrier et l'artisan sans attelier subissent la loi des chefs avides et oisifs, qui, par le privilège du monopole, ont acheté du gouvernement le pouvoir de faire travailler l'industrie pour rien, et de vendre ses ouvrages à très-haut prix. Le peuple n'a que le spectacle du luxe dont il est doublement la victime, et par les veilles et les fatigues qu'il lui coûte, et par l'insolence d'un faste qui l'humilie et l'écrase.

Quand même on supposeroit que les travaux et les périls de nos métiers destructeurs, des carrières, des mines, des forges et de tous les arts à feu, de la navigation et du commerce dans toutes les mers, seroient moins pénibles, moins nuisibles que la vie errante des sauvages chasseurs ou pêcheurs : quand on croiroit que

des hommes qui se lamentent pour des peines, des affronts, des maux qui ne tiennent qu'à l'opinion, sont moins malheureux que des sauvages qui, dans les tortures et les supplices même, ne versent pas une larme; il resteroit encore une distance infinie entre le sort de l'homme civil et celui de l'homme sauvage: différence toute entière au désavantage de l'état social. C'est l'injustice qui règne dans l'inégalité factice des fortunes et des conditions: inégalité qui naît de l'oppression et la reproduit.

En vain l'habitude, les préjugés, l'ignorance et le travail abrutissent le peuple jusqu'à l'empêcher de sentir sa dégradation: ni la religion, ni la morale, ne peuvent lui fermer les yeux sur l'injustice de la répartition des maux et des biens de la condition humaine, dans l'ordre politique. Combien de fois a-t-on entendu l'homme du peuple demander au ciel quel étoit son crime, pour naître sur la terre dans un état d'indigence et de dépendance extrêmes? Y eût-il de grandes peines inséparables des conditions élevées, ce qui peut-être anéantit tous les avantages et la supériorité de l'état civil sur l'état de nature, l'homme obscur et rampant, qui ne connoît pas ces peines, ne voit dans un

haut rang qu'une abondance qui fait sa pauvreté. Il envie à l'opulence des plaisirs dont l'habitude même ôte le sentiment au riche qui peut en jouir. Quel est le domestique qui peut aimer son maître? et qu'est-ce que l'attachement des valets? Quel est le prince vraiment chéri de ses courtisans, même lorsqu'il est haï de ses sujets? Que si nous préférons notre état à celui des peuples sauvages, c'est par l'impuissance où la vie civile nous a réduits de supporter certains maux de la nature où le sauvage est plus exposé que nous; c'est par l'attachement à certaines douceurs dont l'habitude nous a fait un besoin. Encore dans la force de l'âge, un homme civilisé s'accoutumera-t-il avec des sauvages, à rentrer même dans l'état de nature; témoin cet Ecossais qui, jetté et abandonné seul dans l'île Fernandez, ne fut malheureux que jusqu'au tems où les besoins physiques l'occupèrent assez pour lui faire oublier sa patrie, sa langue, son nom, et jusqu'à l'articulation des mots. Après quatre ans, cet Européen se sentit soulagé du grand fardeau de la vie sociale, quand il eut le bonheur d'avoir perdu l'usage de la réflexion et de la pensée, qui le ramenoient vers le passé, ou le tourmentoient de l'avenir.

Enfin le sentiment de l'indépendance étant un des premiers instincts de l'homme, celui qui joint à la jouissance de ce droit primitif, la sûreté morale d'une subsistance suffisante, est incomparablement plus heureux que l'homme riche environné de loix, de maîtres, de préjugés et de modes qui lui font sentir à chaque instant la perte de sa liberté. Comparer l'état des sauvages à celui des enfans, n'est-ce pas décider la question si fortement débattue entre les philosophes, sur les avantages de l'état de nature et de l'état social? Les enfans, malgré les gênes de l'éducation, ne sont-ils pas dans l'âge le plus heureux de la vie humaine? Leur gaieté habituelle, tant qu'ils ne sont pas sous la verge du pédantisme, n'est-elle pas le plus sûr indice du bonheur qui leur est propre? Après tout, un mot peut terminer ce grand procès. Demandez à l'homme civil s'il est heureux, demandez à l'homme sauvage s'il est malheureux; si tous deux vous répondent non, la dispute est finie.

Peuples civilisés, ce parallèle est sans doute affligeant pour vous : mais vous ne sauriez ressentir trop vivement les calamités sous le poids desquelles vous gémissez. Plus cette sensation

vous sera douloureuse, et plus elle sera propre à vous rendre attentifs aux véritables causes de vos maux. Peut-être enfin parviendrez-vous à vous convaincre qu'ils ont leur source dans le déréglement de vos opinions, dans les vices de vos constitutions politiques, dans les loix bizarres par lesquelles celles de la nature sont sans cesse outragées.

De l'état moral des Américains, reportons nos regards vers le physique de leur pays. Voyons ce qu'il étoit avant l'arrivée des Anglais, et ce qu'il est devenu sous leurs mains.

V. *En quel état les Anglais trouvèrent l'Amérique-Septentrionale, et ce qu'ils y ont fait.*

Les premiers Européens qui allèrent former les colonies Anglaises, trouvèrent d'immenses forêts. Les gros arbres que la terre y avoit poussés jusqu'aux nues, y étoient embarrassés de plantes rampantes qui en interdisoient l'approche. Des bêtes féroces rendoient ces bois encore plus inaccessibles. On n'y rencontroit que quelques sauvages, hérissés du poil et de la dépouille de ces monstres. Les humains épars se fuyoient, ou ne se cherchoient que pour se détruire. La terre y

sembloit inutile à l'homme, et s'occuper moins à le nourrir qu'à se peupler d'animaux plus dociles aux loix de la nature. Elle produisoit tout à son gré, sans aide et sans maître; elle entassoit toutes ses productions avec une profusion indépendante, ne voulant être belle et féconde que pour elle-même, non pour l'agrément et la commodité d'une seule espèce d'êtres. Les fleuves tantôt couloient librement au milieu des forêts, tantôt dormoient et s'étendoient tranquillement au sein de vastes marais, d'où se répandant par diverses issues, ils enchaînoient, ils enfermoient des îles dans une multitude de bras. Le printems renaissoit des débris de l'automne. Les feuilles séchées et pourries au pied des arbres, leur redonnoient une nouvelle séve, qui repoussoit des fleurs. Des troncs creusés par le tems, servoient de retraite à d'innombrables oiseaux. La mer bondissant sur les côtes et dans les golfes qu'elle se plaisoit à ronger, à créneler, y vomissoit par bandes des monstres amphibies, d'énormes cétacées, des tortues et des crabes, qui venoient se jouer sur des rives désertes, et s'y livrer aux plaisirs de la liberté et de l'amour. C'est là que la nature exerçoit sa force créatrice, en reproduisant sans cesse ces grandes espèces

qu'elle couve dans les abymes de l'océan. La mer et la terre étoient libres.

Tout-à-coup l'homme y parut, et l'Amérique Septentrionale changea de face. Il y porta la règle et la faulx de la symmétrie, avec les instrumens de tous les arts. Aussi-tôt des bois impraticables s'ouvrent et reçoivent dans de larges clarières des habitations commodes. Les animaux destructeurs cèdent la place à des troupeaux domestiques ; et les ronces arides, aux moissons abondantes. Les eaux abandonnent une partie de leur domaine, et s'écoulent dans le sein de la terre ou de la mer, par des canaux profonds. Les côtes se remplissent de cités, les anses de vaisseaux ; et le Nouveau-Monde subit le joug de l'homme, à l'exemple de l'ancien. Quels ressorts puissans ont élevé ce merveilleux édifice de l'industrie et de la politique Européenne ? Reprenons le tableau par ses détails. Dans l'enfoncement est un objet isolé, qui ne fait point masse avec l'ensemble, c'est la baie d'Hudson.

VI. *Climat de la baie d'Hudson. Habitudes de ses habitans. Commerce qu'on y fait.*

Ce détroit, dont la profondeur est de dix degrés, est formé par l'océan, dans les régions

éloignées, au nord de l'Amérique. Son embouchure a six lieues de largeur. L'entrée n'en est praticable que depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de septembre : encore est-elle alors assez dangereuse. Les vaisseaux ont à s'y préserver des montagnes de glace auxquelles des navigateurs ont donné quinze a dix-huit cens pieds d'épaisseur, et qui s'étant formées par un hiver permanent de cinq ou six ans dans de petits golfes éternellement remplis de neige, en ont été détachées par le vent du nord-ouest, ou par quelque cause extraordinaire. Le plus sûr moyen d'éviter ce péril, est de ranger du plus près qu'il est possible la côte du Nord, que la direction des vents et des courans tient sans doute plus libre ou moins embarrassée.

Le vent du nord-ouest, qui règne presque continuellement durant l'hiver, et très-souvent en été, excite dans la baie même, des tempêtes effroyables. Elles sont d'autant plus à craindre, que les bas-fonds y sont très-communs. Heureusement on trouve de distance en distance, des grouppes d'îles assez élevées pour offrir un asyle aux vaisseaux. Outre ces petits archipels, on voit dans l'étendue de ce golfe, des masses isolées de rochers nus et sans arbres. A l'exception

de l'algue marine, cette mer produit aussi peu de végétaux que les autres mers du Nord.

Dans les contrées qui bordent cette baie, le soleil ne se lève, ne se couche jamais, sans un grand cône de lumière. Lorque ce phénomène a disparu, l'aurore boréale en prend la place, et blanchit l'hémisphère de rayons colorés et si brillans, que leur éclat n'est pas même effacé par la pleine lune. Cependant le ciel est rarement serein. Dans le printems et dans l'automne, l'air est habituellement rempli de brouillards épais ; et durant l'hiver d'une infinité de flèches glaciales. Quoique les chaleurs de l'été soient assez vives pendant deux mois ou six semaines, le tonnerre et les éclairs sont rares. Les exhalaisons sulphureuses y sont trop dispersées, sans doute. Cependant elles sont quelquefois enflammées par les aurores boréale.. Cette flamme légère brûle les écorces des arbres, mais sans en attaquer le corps.

Un des effets du froid rigoureux ou de la neige qui règne dans ce climat, est de rendre blancs en hiver, les animaux qui sont de leur nature, bruns ou gris. Tous ont reçu de la nature des fourrures douces, longues, épaisses ; mais dont le poil tombe à mesure que le tems

s'adoucit. Les pattes, la queue, les oreilles, toutes les parties où la circulation est moins vive, parce qu'elles sont le plus éloignées du cœur, se trouvent fort courtes dans la plupart de ces quadrupèdes. Si quelques-uns ont ces extrémités plus longues, elles sont extrêmement touffues. Sous ce ciel triste et morne, toutes les liqueurs deviennent solides en se gelant, et rompent leurs vaisseaux de quelque matière qu'ils puissent être. L'esprit-de-vin même y perd sa fluidité. Il n'est pas extraordinaire de voir des morceaux de roc, brisés et détachés de masses plus considérables, par la force de la gelée. On a de plus observé que ces effets, assez communs durant tout l'hiver, étoient beaucoup plus terribles à la nouvelle et à la pleine lune, qui, dans ces contrées, a sur le tems une influence dont les causes ne sont pas connues.

On a découvert sous cette zone glaciale, du fer, du plomb, du cuivre, du marbre, une substance analogue au charbon de terre. Le sol y est d'ailleurs d'une stérilité extrême. A la réserve des côtes, le plus communément marécageuses, où il croît un peu d'herbe et quelques bois mous, le reste du pays ne présente guère qu'une mousse fort haute, et de foibles arbrisseaux assez clair-semés.

Tout s'y ressent de la stérilité de la nature. Les hommes y sont en petit nombre et d'une taille qui n'excède guère quatre pieds. Comme les enfans, ils ont la tête énorme à proportion de leur corps. La petitesse de leurs pieds, rend leur marche vacillante et mal assurée. De petites mains, une bouche ronde, qui seroient un agrément en Europe, sont presque une difformité chez ce peuple ; parce qu'on n'y voit que l'effet d'une foiblesse d'organisation, d'un froid qui resserre et contraint l'essor de la croissance, les progrès de la vie animale et végetale. Quoique sans poil et sans barbe, tous les hommes, même les jeunes gens, ont un air de vieillesse. Ce désagrément vient en partie de la conformation de la lèvre inférieure, qu'ils ont grosse, charnue, et plus avancée que la lèvre supérieure. Tels sont les Eskimaux, qui habitent non-seulement le Labrador, où ils ont pris leur nom, mais encore les contrées qui s'étendent depuis la pointe de Belle-Ile jusqu'aux régions les plus septentrionales de l'Amérique.

Ceux de la baie d'Hudson, ont comme ceux du Groenland, le visage plat, le nez petit, mais non écrasé, la prunelle jaunâtre, et l'iris noir. Leurs femmes ont des caractères de laideur

qui sont particuliers à leur sexe, entr'autres des mamelles longues et molles. Ce défaut, qui n'est pas naturel, provient de l'habitude où elles sont d'allaiter leurs enfans, jusqu'à l'âge de cinq ou six ans. Comme elles les portent souvent sur leurs épaules, ces nourrissons leur tirent fortement les mamelles avec les mains, et s'y tiennent presque suspendus.

Les Eskimaux n'ont, ni des hordes entièrement noires, comme on a prétendu le soutenir et l'expliquer, ni des habitations creusées sous terre. Comment pourroient-ils excaver un sol, que le froid rend plus dur que la pierre? Comment vivroient-ils dans des creux, où ils seroient submergés à la moindre fonte des neiges?

Croiroit-on que ces peuples passent l'hiver sous des huttes construites à la hâte de cailloux liés entre eux par un ciment de glace, sans autre feu que celui d'une lampe allumée au milieu de la cabane, pour y faire cuire le gibier ou le poisson dont ils se nourissent? La chaleur de leur sang et de leur haleine, jointe à la vapeur de cette légère flamme, suffit pour changer leurs cases en étuves.

Les Eskimaux vivent constamment au voisinage de la mer, qui fournit à toutes leurs provisions.

provisions. Leur sang et leur chair, la couleur et l'épiderme de leur peau, se ressentent de la qualité de leur nourriture. L'huile de baleine qu'ils boivent, la chair de chien-marin qu'ils mangent, leur donnent un teint olivâtre, une odeur forte de poisson, une sueur grasse et gluante, quelquefois une sorte de lèpre écailleuse. Aussi les mères, à l'exemple des ours, lèchent-elles leurs nouveaux nés.

Cette nation foible et dégradée par la nature, est intrépide sur une mer continuellement périlleuse. Avec des bateaux faits et cousus pour ainsi dire comme des outres, si bien fermés que l'eau n'y peut entrer même par-dessus, ils suivent les colonies de harengs dans toutes leurs émigrations du pole; ils affrontent les baleines et les chiens de mer, dans une guerre où il y va de la vie pour les combattans. La baleine peut submerger d'un coup de queue une centaine de ses agresseurs; le chien-marin a des dents pour déchirer ceux qu'il ne peut noyer. Mais la faim des Eskimaux est plus forte que la rage des monstres. Ils brûlent d'une soif dévorante pour l'huile de baleine. Cette boisson entretient la chaleur de leur estomac, et les défend contre la rigueur du froid. Les hommes,

les oiseaux, les quadrupèdes et les poissons du Nord, sont tous pourvus par la nature d'une graisse qui semble empêcher leurs muscles de se geler, leur sang de se figer. Tout est huileux ou gommé, dans ces terres arctiques. Les arbres même y sont résineux.

Cependant les Eskimaux ont deux grands fléaux à craindre ; la perte de la vue, et le scorbut. La continuité de la neige, la reverbération des rayons du soleil sur la glace, éblouissent tellement leurs yeux, qu'ils sont obligés de porter presque toujours des gardes-vue faits de deux planches minces, où l'on pratique avec une arête de poisson deux petites ouvertures au passage de la lumière. Ces peuples, environnés d'une longue nuit de six mois, voient obliquement l'astre du jour. Encore ne semble-t-il les éclairer que pour les aveugler. Le plus doux présent de la nature, la lumière, est pour eux un don funeste. La plupart en sont privés de bonneheure.

Un mal plus cruel encore les consume lentement. Le scorbut s'attache à leur sang, en altère, en épaissit, en appauvrit la masse. Les brumes de la mer, qu'ils respirent ; l'air épais et sans ressort, qui règne dans l'intérieur

de leurs cabanes, fermées à toute communication avec l'air du dehors; l'inaction continuelle de leurs longs hivers; une vie tour-à-tour errante et sédentaire : tout provoque en eux cette maladie scorbutique, qui pour comble de malignité devient contagieuse, se transmet par la co-habitation, et peut-être aussi par les voies de la génération.

Malgré ces incommodités, aucun peuple n'est plus passionné pour sa patrie que les Eskimaux. L'habitant du climat le plus fortuné, ne le quitte pas avec autant de regret, qu'un de ces sauvages du Nord en ressent, quand il s'est éloigné d'un pays où la nature mourante n'a que des enfans débiles et malheureux : c'est que ces peuples ont de la peine à respirer un air plus doux et plus tiède. Londres, Amsterdam, Copenhague, ces villes couvertes de brouillards et de vapeurs fétides, sont un jour trop délicieux pour des Eskimaux. Peut-être aussi les mœurs des peuples policés, sont-elles plus contraires que leur climat à la santé des sauvages? Il n'est pas impossible que les douceurs d'un Européen soient un poison pour des Eskimaux.

Tels étoient les habitans du pays qui fût découvert en 1607 par Henri Hudson, occupé

du soin de chercher au nord-ouest un passage pour entrer dans la mer du Sud. Cet intrépide et habile navigateur parcouroit pour la troisième fois en 1611 ce détroit jusqu'alors inconnu, lorsque ses lâches et perfides compagnons le jettèrent, ainsi que sept matelots animés de son esprit, dans une barque des plus fragiles, et l'exposèrent sans provisions, sans armes, à tous les périls de la mer et de la terre. Les barbares qui lui refusoient les secours de la vie, ne purent lui ôter la gloire de sa découverte. La baie où il entra le premier, est et sera toujours la baie d'Hudson.

Les calamités inséparables des guerres civiles firent perdre de vue en Angleterre, une contrée éloignée qui n'avoit rien d'attrayant. Des jours plus sereins n'en avoient pas rappellé le souvenir, lorsque Groseilliers et Radisson, deux François Canadiens, mécontens de leur patrie, avertirent les Anglais, occupés à guérir par le commerce les plaies de la discorde, qu'il y avoit de grands profits à faire sur les pelleteries qu'ils pouvoient tirer d'une terre où ils avoient des droits. Ceux qui proposoient l'entreprise montrèrent tant de capacité, qu'on les chargea de la commencer. Le premier établissement qu'ils formèrent, surpassa leurs espérances et leurs promesses.

Ce succès chagrina la France, qui craignit avec raison, de voir passer à la baie d'Hudson les belles fourrures que lui fournissoient les contrées les plus septentrionales du Canada. Ses inquiétudes étoient fondées sur le témoignage unanime de ses coureurs de bois, qui depuis 1656, s'étoient portés jusqu'à quatre fois sur les bords de ce détroit. On auroit bien désiré de pouvoir aller attaquer la nouvelle colonie, par la même route qu'avoient suivie ces traiteurs; mais les distances furent jugées trop considérables, malgré les facilités qu'offroient les rivières. Il fut arrêté que l'expédition se feroit par mer; et elle fut confiée à Groseillers et à Radisson, dont on avoit ramené l'inconstance; soit que tout homme revienne aisément à sa patrie, ou qu'un Français n'ait besoin que de quitter la sienne pour l'aimer.

Ces deux hommes, inquiets et audacieux, partirent en 1682 de Quebec, sur deux bâtimens mal équipés. A leur arrivée, ne se trouvant pas assez puissans pour attaquer l'ennemi, ils se contentèrent d'élever un fort au voisinage de celui qu'ils s'étoient flattés d'emporter. Alors on vit naître entre deux compagnies, l'une établie en Canada, l'autre en Angleterre, pour

le commerce exclusif de la baie, une rivalité qui devoit toujours croître, dans les combats de cette funeste jalousie. Leurs comptoirs réciproques furent pris et repris. Ces misérables hostilités n'auroient pas discontinué sans doute, si les droits jusqu'alors partagés, n'avoient pas été réunis en faveur de la Grande-Bretagne par la paix d'Utrecht.

La baie d'Hudson n'est, à proprement parler, qu'un entrepôt de commerce. La rigueur du climat y a fait périr tous les grains semés à plusieurs reprises; y a interdit aux Européens tout espoir de culture, et par conséquent de population. On ne trouve sur ces immenses côtes que quatre-vingt-dix ou cent soldats et facteurs, enfermés dans quatre mauvais forts, dont celui d'York est le principal. Leur occupation est de recevoir les pelleteries que les sauvages voisins viennent échanger contre quelques marchandises, dont on leur a fait connoître et chérir l'usage.

Quoique ces fourrures soient fort supérieures à celles qui sortent des contrées moins septentrionales on les obtient à meilleur marché. Les sauvages donnent dix castors pour un fusil; deux, pour une livre de poudre; un castor

pour quatre livre de plomb ; un, pour une hache ; un, pour six couteaux ; deux castors pour une livre de grains de verre ; six pour un surtout de drap ; cinq pour une jupe ; un castor pour une livre de tabac. Les miroirs, les peignes, les chaudières, l'eau-de-vie, ne valent pas moins de castors à proportion. Comme le castor est la mesure commune des échanges, un second tarif, aussi frauduleux que le premier, exige deux peaux de loutre ou trois peaux de martres, à la place d'une peau de castor. A cette tyrannie autorisée, se joint une tyrannie au-moins tolérée. On trompe habituellement les sauvages sur la mesure, sur le poids, sur la qualité de ce qu'on leur livre ; et la lésion est à-peu-près d'un tiers.

Ce brigandage méthodique doit faire deviner que le commerce de la baie d'Hudson est soumis au monopole. La compagnie qui l'exerce n'avoit originairement qu'un fonds de 241, 500 livres, qui a été porté successivement à 2, 380, 500 livres. Ce capital lui vaut un retour annuel de quarante ou cinquante mille peaux de castor ou d'autres animaux, sur lesquelles elle fait un bénéfice exorbitant qui excite l'envie et les murmures de la nation. Les deux tiers de ces belles

fourrures sont consommés en nature dans les trois royaumes, où employés dans les manufactures nationales. Le reste passe en Allemagne, où le climat lui ouvre un débouché fort avantageux.

VII. *Y a-t-il dans la baie d'Hudson un passage qui conduise aux Indes orientales.*

Mais ce n'est ni l'extraction de ces sauvages richesses, ni l'accroissement que ce commerce pourroit recevoir s'il devenoit libre, qui ont seuls fixé l'attention de l'Angleterre et de l'Europe entière sur cette partie glaciale du Nouveau-monde. La baie d'Hudson a été long-tems regardée, et on la regarde encore comme la route la plus courte de l'Europe aux Indes Orientales, aux contrées les plus riches de l'Asie.

Ce fut Cabot qui le premier eut l'idée d'un passage par le nord-ouest à la mer du Sud. Ses succès se terminèrent à la découverte de l'île de Terre-Neuve. On vit entrer après lui dans la carrière, un grand nombre de navigateurs Anglais, dont plusieurs eurent la gloire de donner leur nom à des côtes sauvages, que nul mortel n'avoit abordées avant eux. Ces mémorables et hardies expéditions eurent plus d'éclat

que d'utilité. La plus heureuse ne donna pas la moindre conjecture sur le but qu'on se proposoit. Les Hollandais, avec des efforts moins répétés, moins vigoureux, ne devoient pas y parvenir. On croyoit enfin que c'étoit courir après des chimères, lorsque la découverte de la baie d'Hudson ranima des espérances prêtes à s'éteindre.

A cette époque, une ardeur nouvelle fait recommencer les travaux. Tandis que l'ancienne Angleterre est absorbée par ses guerres intestines, ou découragée par des tentatives inutiles, c'est la Nouvelle-Angleterre qui prend sa place dans la poursuite d'un projet, où l'avantage de sa situation l'attache plus fortement. Cependant les voyages se multiplient plus que les lumières. L'opposition des navigateurs, partagés entre la possibilité, la probabilité, la certitude du passage que l'on cherche, tient la nation entière dans un doute pénible. Loin de répandre du jour, les relations qu'on publie épaississent le nuage. Elles sont si confuses, si mystérieuses, si remplies de réticences, d'ignorance ou de mauvaise foi, qu'avec la plus vive impatience de prononcer on n'ose asseoir un jugement sur des témoignages si suspects. Arrive enfin la

fameuse expédition de 1746, d'où l'on voit sortir quelques clartés, après des ténèbres profondes qui duroient depuis deux siècles. Sur quoi les derniers navigateurs fondent-ils de meilleures espérances? d'après quelles expériences osent ils former leurs conjectures? Transcrivons leurs raisonnemens.

Trois vérités dans l'histoire de la nature, doivent passer désormais pour démontrées. La première est, que les marées viennent de l'océan, et qu'elles entrent plus ou moins avant dans les autres mers, à proportion que ces divers canaux communiquent avec le grand réservoir par des ouvertures plus ou moins considérables; d'où il s'ensuit, que ce mouvement périodique n'existe point, ou ne se fait presque pas sentir dans la Méditerrannée, dans la Baltique et dans les autres golfes qui leur ressemblent. La seconde vérité de fait est, que les marées arrivent plus tard et plus foibles dans les lieux éloignés de l'océan, que dans les endroits qui le sont moins. La troisième est, que les vents violens qui soufflent avec la marée, la font monter au-delà de ses bornes ordinaires, et qu'ils la retardent en la diminuant, lorsqu'ils soufflent dans un sens contraire.

D'après ces principes, il est constant que si la baie d'Hudson étoit un golfe enclavé dans des terres, et qu'il ne fut ouvert qu'à la mer Atlantique, la marée y devroit être peu marquée; qu'elle devroit s'affoiblir en s'éloignant de sa source, et qu'elle devroit perdre de sa force, lorsqu'elle auroit à lutter contre les vents. Or, il est prouvé par des observations faites avec la plus grande intelligence, avec la plus grande précision, que la marée s'élève à une grande hauteur dans toute l'étendue de la baie. Il est prouvé qu'elle s'élève à une plus grande hauteur au fond de la baie, que dans le détroit même, ou au voisinage. Il est prouvé que cette hauteur augmente encore, lorsque les vents opposés au détroit se font sentir. Il doit donc être prouvé que la baie d'Hudson a d'autres communications avec l'océan, que celle qu'on a déja trouvée.

Ceux qui ont cherché à expliquer des faits si frappans, en supposant une communication de la baie d'Hudson avec celle de Baffin, avec le détroit de Davis, se sont manifestement égarés. Ils ne balanceroient pas à abandonner leur conjecture qui n'a d'ailleurs aucun fondement, s'ils vouloient faire attention que la marée est

beaucoup plus basse dans le détroit de Davis, dans la baie de Baffin, que dans celle d'Hudson.

Si les marées qui se font sentir dans le golfe dont il s'agit, ne peuvent venir ni de l'océan Atlantique, ni d'aucune autre mer Septentrionale, où elles sont toujours beaucoup plus foibles, on ne pourra s'empêcher de penser qu'elles doivent avoir leur source dans la mer du Sud. Ce système doit tirer un grand appui d'une vérité incontestable; c'est que les plus hautes marées qui se fassent remarquer sur ces côtes, sont toujours causées par les vents du nord-ouest, qui soufflent directement contre ce détroit.

Après avoir constaté, autant que la nature le permet, l'existence d'un passage si long-tems et si inutilement désiré, il reste à déterminer dans quelle partie de la baie il doit se trouver. Tout invite à croire que le Welcome à la côte occidentale, doit fixer les efforts qui ont été dirigés jusqu'ici de toutes parts, sans choix et sans méthode. On y voit le fond de la mer, à la profondeur d'onze brasses: c'est un indice que l'eau y vient de quelque océan; parce qu'une semblable transparence est incompatible avec les décharges de rivières, de neiges fondues et de pluies. Des courans, dont on ne sauroit

expliquer

expliquer la violence qu'en les faisant partir de quelque mer occidentale, tiennent ce lieu débarassé de glaces, tandis que le reste du golfe en est entièrement couvert. Enfin les baleines, qui cherchent constamment dans l'arrière-saison à se retirer dans des climats plus chauds, s'y trouvent en fort grand nombre à la fin de l'été, ce qui paroît indiquer un chemin pour se rendre, non à l'océan septentrional, mais à la mer du Sud.

Il est raisonnable de conjecturer que le passage est court. Toutes les rivières qui se perdent dans la côte occidentale de la baie d'Hudson, sont foibles et petites, ce qui fait présumer qu'elles ne viennent pas de loin, et que par conséquent les terres qui séparent les deux mers, ont peu d'étendue. Cet argument est fortifié par la hauteur et la régularité des marées. Par-tout où le flux et le reflux observent des tems à-peu-près égaux, avec la seule différence qui est occasionnée par le retardement de la lune dans son retour au méridien, on est assuré de la proximité de l'océan d'où viennent ces marées. Si le passage est court, et qu'il ne soit pas avancé dans le Nord, comme tout annonce qu'il ne l'est point, on doit présumer qu'il n'est pas difficile. La

rapidité des courans qu'on observe dans ces parages, et qui ne permettent pas aux glaces de s'y arrêter, ne peut que donner du poids à cette conjecture.

L'utilité, les avantages de la découverte qui reste à faire sont si sensibles, qu'il y auroit de l'inconséquence à l'abandonner. Il est de l'intérêt comme de la dignité de la Grande-Bretagne, de poursuivre ses tentatives jusqu'à ce qu'elle ait réussi, ou que l'impossibilité du succès lui soit démontrée. La résolution qu'elle a prise, en 1745, de promettre une récompense considérable aux navigateurs qui réussiroient dans ce grand projet, montre sa sagesse jusques dans sa générosité, mais ne suffit pas pour atteindre au but qu'elle se propose. Le ministère Anglais ne peut ignorer que les efforts de l'état ou des particuliers n'y parviendront pas, jusqu'à ce que le commerce de la baie d'Hudson soit entièrement libre. Il doit l'être pour toutes sortes de raisons, et en particulier parce que le terme de l'octroi accordé par Charles II, est expiré depuis long-tems et n'a jamais été légalement prolongé. La compagnie qui l'exerce depuis 1670, non contente de négliger l'objet de son institution, en ne faisant aucune démarche

pour découvrir le passage du Nord-Ouest, a contrarié de toutes ses forces ceux que l'amour de la gloire ou d'autres motifs poussoient à cette entreprise. Rien ne peut changer cet esprit d'iniquité qui tient à l'essence même du monopole.

VIII. *Le passage de la baie d'Hudson aux Indes orientales a-t-il été cherché convenablement?*

Cependant, ce ne seroit peut-être pas aux mers septentrionales qu'il faudroit s'attacher principalement, pour découvrir le passage si désiré. Un bruit sourd se répandit, il y a deux siècles, qu'il en existoit un ailleurs, qu'on désignoit quelquefois sous le nom d'Anian. Les Espagnols, qui ne connoissoient pas encore la voie du cap de Horn pour entrer dans la mer du Sud, et qui n'y arrivoient que par le détroit de Magellan, décrié par de fréquens naufrages, saisirent avec chaleur cette opinion populaire. Ils firent cinq expéditions aussi dispendieuses qu'inutiles, et finirent enfin par désabuser l'Europe d'une fable qu'on les accusoit d'avoir inventée, pour détourner les autres nations du dessein de chercher un canal vers le Septentrion.

Ce repos ne fut pas dit-on de durée. La cour

de Madrid, avertie que la Nouvelle-Angleterre prépare, en 1636, un nouvel armement pour découvrir le passage par la mer Glaciale, ordonne de son côté au Pérou, un autre armement pour aller à la rencontre de ces navigateurs. L'amiral de Fuente, chargé de cette expédition, part vers le milieu de 1640 de Callao, avec quatre bâtimens. Il se débarasse très-rapidement de tous les obstacles que la nature oppose à ses opérations, et arrive lui-même à la baie d'Hudson, tandis que ses lieutenans pénètrent dans le détroit de Davis et dans la mer de Tartarie, à la pointe de l'Asie. Après la découverte de ces trois passages, la petite flotte regagne très-heureusement la mer du Sud, d'où elle étoit sortie. On a prétendu que le conseil des Indes avoit mystérieusement dérobé aux nations la connoissance de cet événement, et qu'il avoit supprimé avec le plus grand soin, toutes les piéces qui en pourroient un jour rappeler le souvenir. A leur tour, les Espagnols assurent que l'expédition de Fuente, la découverte, tout est également chimérique; et l'on ne sauroit douter qu'ils n'aient entiérement raison.

Il est très-possible que les écrits récemment publiés à cette occasion, aient excité une an-

riosité louable. Le gouvernement du Mexique, animé du même feu qui commence à échauffer sa métropole, fit partir le 13 juin 1773, une frégate, dont la mission étoit de reconnoître l'Amérique à la plus haute latitude qu'il seroit possible. Ceux qui la montoient apperçurent la côte à 40, à 49, et même à 55 degrés 43 minutes, précisément à l'endroit que le capitaine Tichivikow l'avoit découverte à sa première expédition du Kamtschatka. Le vaisseau entra dans le port de San-Blas pour y prendre de nouveaux vivres et recommencer ses courses. On ne peut guère douter que le désir d'éclaircir ce qui regarde le passage du nord-ouest, ne soit le but principal de tous ces travaux.

Après tant d'agitations infructueuses, qu'il paroisse un navigateur, dont l'ame forte ne connoisse point de périls qui ne soient au-dessous d'elle ; que la grandeur et la variété des fatigues n'effraient point son ame ; que leur durée ne puisse lasser sa patience ; qu'il soit animé du sentiment de la gloire, le seul ressort qui ferme les yeux sur le prix de la vie et qui pousse aux grandes entreprises ; qu'il soit instruit pour bien voir ; qu'il soit véridique pour ne dire que ce qu'il aura vu ; et ses recherches auront peut-re un meilleur succés.

Cet homme extraordinaire s'est montré. C'est Cook ; Cook qui laisse si loin de lui tous ses émules, est parti pour Othaïti. De-là il doit se porter au nord de la Californie, et y chercher le passage du nord-ouest. Il aura pour le trouver, beaucoup d'avantages refusés à ceux qui ont pris la route de la baie d'Hudson ou des contrées limitrophes. Si ce fameux canal se dérobe encore à son audace et à ses lumières, il en faudra conclure qu'il n'existe pas, ou qu'il n'est pas donné aux mortels de le découvrir.

O incroyable vicissitude des choses humaines! ô puissance éternelle du sort, qui croise ou favorise, retarde ou accélère, arrête ou suspend nos entreprises! Cook que la nature avoit doué du génie et de l'intrépidité qu'exigent les choses extraordinaires; Cook qu'une nation généreuse et éclairée avoit pourvu de tous les moyens qui peuvent assurer un succès; Cook, dont un jeune roi, convaincu sans doute que la vertu suit le progrès des lumières, avoit ordonné que durant les hostilités on respectât, on secourût le navire comme en pleine paix; Cook qui avoit parcouru des espaces immenses et touchoit à la fin de ses travaux : Cook trouve le terme de sa vie sous la main d'un sauvage. L'homme, dont la cendre

devoit reposer à côté de celle des rois, est inhumé au pied d'un arbre dans une île presque ignorée.

Si son lieutenant Clerke, qui suit ses projets, découvre enfin le passage si opiniâtrément cherché, et que ce passage soit d'un accès facile, les liaisons de l'Europe avec les Indes Orientales et Occidentales deviendront plus vives, plus suivies, plus considérables. Le détroit de Magellan, le cap de Horn seront entiérement abandonnés, et le cap de Bonne-Espérance beaucoup moins fréquenté.

Ces révolutions, qui peuvent influer d'une manière si marquée sur la baie d'Hudson, ne changeront jamais la destinée du Canada, conquis sur la France en 1760.

IX. *Etat du Canada, depuis qu'il a passé sous la domination Britannique.*

Pendant quatre années, cette colonie fut divisée en trois gouvernemens militairés. C'étoient les Officiers des troupes qui jugeoient les causes civiles et criminelles, à Quebec et aux Trois Rivières, tandis qu'à Montréal, ces fonctions augustes et délicates étoient confiées à des citoyens. Les uns et les autres ignoroient

également les loix. Le commandant de chaque district auquel on pouvoit appeller de leurs sentences, ne les connoissoit pas davantage.

L'année 1764 vit éclorre un nouveau systême. On démembra du Canada la côte de Labrador, qui fut jointe à Terre-Neuve; le lac Champlain et tout l'espace au Sud du quarante-cinquième degré de latitude, dont la Nouvelle-York fut accrue; l'immense territoire à l'ouest du fort de la Golette et du lac Nissiping qui fut laissé sans gouvernement. Le reste, sous le nom de province de Quebec, fut soumis à un chef unique.

A la même époque, on donna à la colonie les loix de l'amirauté Angloise: mais à peine cette innovation fut-elle apperçue, parce qu'elle n'intéressoit guère que les conquérans, en possession de tout le commerce maritime.

On fit plus d'attention à l'établissement des loix criminelles d'Angleterre. C'étoit un des plus heureux présens que pût recevoir le Canada.

Auparavant, un coupable vrai ou présumé, étoit saisi, jetté dans une prison, interrogé, sans connoître ni son délit, ni son accusateur, sans pouvoir appeller auprès de lui, ou ses parens, ou ses amis, ou des conseils. On lui faisoit jurer de dire la vérité, c'est-à-dire,

de s'accuser lui-même, et pour comble d'absurdité, sans attacher aucune valeur à son témoignage. On s'étudioit ensuite à l'embarrasser de questions captieuses, dont il étoit plus facile au crime impudent qu'à l'innocence troublée de se démêler. On eût dit que la fonction d'un juge n'étoit que l'art subtil de trouver des coupables. On ne le confrontoit avec ceux qui avoient déposé contre lui qu'un instant avant le jugement qui prononçoit, ou l'absolution, ou le plus ample informé, ou la torture et le supplice. Dans le cas d'absolution, l'innocent n'obtenoit aucune indemnité. Au contraire, la sentence capitale étoit toujours suivie de confiscation : car telle est en abrégé la procédure criminelle Française. Le Canadien conçut facilement et sentit vivement le prix d'une législation qui ne laissoit subsister aucun de ces désordres.

Le code civil de la Grande-Bretagne ne causa pas la même satisfaction. Ses statuts sont compliqués, obscurs et multipliés; ils sont écrits dans une langue, qui alors n'étoit pas familière au peuple conquis. Indépendamment de ces considérations, les Canadiens avoient vécu cent cinquante ans sous un autre régime. Ils y tenoient par la naissance, par l'éducation,

par l'habitude, et peut-être aussi par un certain orgueil national. Pouvoient ils n'avoir pas un chagrin extrême de voir changer la règle de leurs devoirs, la base de leur fortune ? Si le mécontentement ne fut pas porté jusqu'à troubler l'ordre public : c'est que les habitans de cette région n'avoient pas encore perdu cet esprit d'obéissance aveugle qui avoit si long-tems dirigé toutes leurs actions : c'est que les administrateurs et les magistrats qu'on leur avoit donnés, s'écartèrent constamment de leurs instructions, pour se rapprocher autant qu'il étoit possible, des coutumes et des maximes qu'ils trouvoient établies.

Cet ordre de choses ne pouvoit pas durer. Le parlement le sentit. Il régla qu'au premier mai 1775, le Canada recouvreroit ses premières limites : qu'il seroit régi par son ancienne jurisprudence et par les loix criminelles et maritimes de l'Angléterre : qu'il auroit l'exercice libre de la religion Romaine, sans que ce culte pût jamais être un obstacle à aucuns des droits du citoyen : que la dîme ecclésiastique, que les obligations féodales, si heureusement tombées en désuétude depuis la conquête, recouvreroient leur première force. Un conseil formé par le roi, pouvoit annuller ces arrangemens, exercer

tous les pouvoirs, excepté celui d'imposer des taxes. Il devoit être composé de vingt-trois personnes, choisies indifféremment dans les deux nations, et assujetties seulement à un serment de fidélité.

Cette aristocratie, très-variable et d'un genre tout-à-fait nouveau, déplut généralement. Les anciens sujets de la Grande-Bretagne, établis depuis peu dans cette nouvelle possession, furent fort mécontens de se voir ravir une partie de leurs premiers droits. Les Canadiens, qui commençoient à connoître le prix de la liberté et auxquels on avoit promis ou fait espérer le gouvernement Anglais, se virent avec douleur déchus de leurs espérances. Il est vraisemblable que la cour de Londres elle-même ne pensoit pas plus favorablement de son opération. C'est le mécontentement déjà connu de la plupart de ses provinces du Nouveau-Monde, qui lui inspira cet arrangement. On doit croire qu'elle reviendra sur ses pas, lorsque la politique et les circonstances le lui permettront.

Mais enfin, qu'est devenu le Canada durant le cours de ces révolutions trop rapidement arrivées dans le gouvernement ?

La population que les combats y avoient sens

siblement diminuée, s'est élevée à cent trente mille ames dans l'espace de seize ans. La province n'a pas dû cet accroissement à de nouveaux colons. A peine y est-il arrivé assez d'Anglais pour remplacer mille ou douze cens Français qui en étoient sortis après la conquête. C'est la paix, c'est l'aisance, c'est la multiplication des travaux utiles qui seuls ont produit cet événement heureux.

Les premières années de tranquillité ont servi à tirer la colonie de l'espèce de chaos où une guerre malheureuse et destructive l'avoit plongée. Les améliorations n'ont pas tardé à suivre.

Depuis long-tems on faisoit au Canada des bas, des dentelles, de grosses toiles, des étoffes communes. Ces manufactures se sont étendues, mais on ne les a point perfectionnées. Les deux dernières doivent rester dans cet état de dégradation jusqu'à ce qu'elles sortent des mains des femmes qui seules les fabriquent, ainsi que d'autres plus convenables à leur sexe.

Le commerce du castor et des pelleteries n'a pas diminué, comme on le craignoit. Il a même un peu augmenté, parce que les Canadiens, plus actifs que leurs voisins, plus habiles à traiter avec les sauvages, sont parvenus à resserrer les

liaisons de la baie d'Hudson et de la Nouvelle-York. Les fourrures ont d'ailleurs doublé de valeur en Europe, tandis que les objets qu'on donne en échange n'ont que peu augmenté de prix.

Quoique les mers voisines du Canada soient très-poissonneuses, les Canadiens ne les ont guère fréquentées. Les obstacles physiques qui les éloignent de la navigation, les dégoûtent encore de la pêche. Cependant, celle de la morue, anciennement essayée à Gaspé et à Montlouis; celle du saumon et du loup-marin assez bien établie à la côte de Labrador, ont fait quelques progrès depuis la conquête. On a même tenté celle de la baleine, mais sans un succès suffisant pour la continuer. On la reprendra sans doute, lorsque le nombre des matelots, les lumières et peut-être les gratifications auront applani les difficultés.

Les troupeaux se sont multipliés. Cependant, il n'a été fait encore des salaisons que pour la consommation intérieure, que pour la navigation extérieure de la colonie. Bientôt on en enverra aux Indes Occidentales, comme on y porte déja des chevaux qui, quoique petits, sont infatigables.

La culture du lin, du chanvre, du tabac a reçu des accroissemens sensibles. Celle du bled a sur-tout attiré l'attention de la colonie. En 1770, elle a commencé de fournir des farines aux Indes Occidentales; des grains à l'Italie, au Portugal, à l'Espagne, à l'Angleterre même; et cette exportation augmente continuellement.

En 1769, les productions vendues à l'étranger s'élevèrent à 4,077,602 liv. 7 s. 8 d. Elles furent emportées par environ soixante-dix navires de la Vieille ou de la Nouvelle-Angleterre, dont plusieurs arrivèrent sur leur lest. Les autres portèrent à la colonie des Indes Occidentales, du rum, des melasses, du café, du sucre; de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal, des sels, des huiles, du vin et des eaux-de-vie; de la métropole, des étoffes, des toiles et des meubles. Le Canada ne possède en propre que les bateaux nécessaires aux consommations intérieures; une douzaine de petits bâtimens employés à la pêche du loup-marin; et cinq ou six qu'on expédie pour les Antilles. Loin que la construction des vaisseaux ait augmenté, elle a diminué depuis la conquête; et c'est à la cherté de la main-d'œuvre, devenue plus considérable, qu'il faut attribuer un changement auquel il n'étoit pas naturel de s'attendre.

Cet inconvénient n'a pas empêché que la colonie ne soit devenue plus riche qu'elle ne le fut sous une autre domination. Depuis 1772, ses dettes sont entièrement payées, et elle n'a point de papier-monnoie. Son numéraire augmente tous les jours, et par la multiplication de ses denrées, et par les dépenses du gouvernement. Indépendamment de ce que la Grande-Bretagne a dépensé pour ses troupes, son administration civile lui coûte annuellement 625,000 liv.; tandis qu'elle ne retire que 225,000 liv. des impositions, dont en 1765, 1772 et 1773 elle a chargé les vins, les eaux-de-vie, le rum, les melasses, les verres et les couleurs.

L'étendue du Canada, la fertilité de son sol, la salubrité de son climat sembleroient l'appeller à de grandes prospérités : mais de puissans obsacles s'y opposent. Cette région n'a qu'un fleuve pour ses exportations, pour ses importations, encore les glaces en interdisent-elles l'approche pendant six mois ; encore des brumes épaisses en rendent-elles la route lente et difficile le reste de l'année. Il arrivera de-là que les autres colonies septentrionales qui ont les mêmes productions que cette province, et qui n'ont pas de pareils obstacles à surmonter, auront toujours

un avantage décidé sur elle, pour les grandes pêcheries des mers voisines, pour la navigation aux Indes Occidentales et en Europe. En ce point, l'île de Saint-Jean est plus heureuse.

X. *Ce que les îles de Saint-Jean, de la Madeleine et du cap Breton sont devenues, depuis qu'elles ont subi le joug Anglais.*

Lorsque les Anglais s'emparèrent de Saint-Jean, situé dans le golfe Saint-Laurent, ils eurent la mauvaise politique d'en chasser plus de trois mille Français qui, depuis peu y avoient formé des établissemens. La propriété de l'île n'eut pas été plutôt assurée au vainqueur par les traités, que le comte d'Egmont desira de s'en voir le maître. Il s'engageoit à fournir, à ses frais, douze cens hommes armés pour la défense de la colonie ; pourvu qu'il lui fût permis de céder aux mêmes conditions et en arrière-fiefs, des portions considérables de son territoire. Ces offres étoient agréables à la cour de Londres : mais une loi portée à l'époque mémorable du rétablissement de Charles II avoit défendu la cession du domaine de la couronne, sous la redevance d'un service militaire ou d'un hommage féodal. Les jurisconsultes prononcèrent que ce

statut regardoit le Nouveau-Monde comme l'ancien ; et cette décision fit naître d'autres idées au gouvernement.

La longue et cruelle tempête qui avoit agité le globe, étoit appaisée. La plupart des officiers, dont le sang avoit scellé les triomphes de l'Angleterre, étoient sans occupation et sans subsistance. On imagina de leur partager le sol de Saint-Jean, sous la condition qu'après dix ans d'une jouissance gratuite, ils paieroient chaque année au fisc, comme dans la plupart des provinces du continent Américain, 2 liv. 10 s. 7 den. et demi pour chaque centaines d'acres qu'ils posséderoient. Très-peu de ces nouveaux propriétaires avoient la volonté de se fixer dans ces régions lointaines ; très-peu étoient en état de faire les avances qu'exigeoient des défrichemens un peu étendus. Presque tous cédèrent, pour plus ou moins de tems, pour une rente plus ou moins modique, leurs droits à des Irlandais, sur-tout à des montagnards Ecossais. Le nombre des colons ne s'élève pas encore au-dessus de douze cens. La pêche de la morue et diverses cultures les occupent. Ils n'ont aucune liaison d'affaires avec l'Europe. C'est avec Quebec, c'est avec Hallifax seulement qu'ils commercent.

Jusqu'en 1772, Saint-Jean fut une dépendance de la Nouvelle-Ecosse. A cette époque, il forma un état particulier. On lui donna un gouverneur, un conseil, une asssmblée, une douane, une amirauté. C'est le port la Joie, maintenant appellé Charlotte-Town, qui est le chef-lieu de la colonie.

Une île si peu étendue ne paroissoit guère susceptible de la dignité où elle étoit appellée par une faveur dont nous ignorons la cause. Pour donner une sorte de réalité à cet établissement, on y attacha les îles de la Madeleine, habitées par un petit nombre de pêcheurs de morue et de vaches marines; on y attacha l'Ile-royale, autrefois fameuse, mais qui a perdu son importance en changeant de domination. Louisbourg, la terreur de l'Amérique Anglaise il n'y a pas vingt ans, n'est plus qu'un amas de ruines. Les quatre mille Français, qu'une défiance injuste et peu raisonnée dispersa après la conquête, n'ont été remplacés que par cinq ou six cens hommes, moins occupés de pêche que de contrebande. On a même cessé de penser aux mines de charbon de terre.

Ces mines sont très-abondantes à l'Ile-Royale, d'une exploitation facile, et en quelque manière

inépuisables. Il y régnoit sous les anciens possesseurs un désordre que le nouveau gouvernement a voulu prévenir, en s'en réservant la propriété, pour ne l'abandonner qu'à ceux qui auroient des moyens suffisans pour la rendre utile. Ceux qui formeront cette entreprise avec les fonds nécessaires, trouveront un débouché avantageux dans toutes les îles occidentales de l'Amérique. Ils en trouveront même sur les côtes et dans les ports du continent septentrional, où l'on éprouve déja la cherté du bois, et où elle se fera toujours sentir davantage. Ce genre d'industrie formera à la colonie une navigation qui s'accroîtra sans cesse, qui accroîtra même ses pêcheries : mais non jusqu'au point de jamais égaler celles de Terre-Neuve.

XI. *Description de l'île de Terre-Neuve.*

Située entre les quarante-six et cinquante-deux degrés de latitude nord, cette île n'est séparée de la côte de Labrador que par un canal de médiocre largeur, connu sous le nom de détroit de Belle-Ile. Sa forme triangulaire renferme un peu plus de trois cens lieues de circonférence. On ne peut parler que par conjecture de son intérieur, parce qu'on n'y a jamais pénétré

bien avant, et que vraisemblablement personne n'y pénétrera, vu la difficulté de le tenter, et l'inutilité du moins apparente d'y réussir. Le peu qu'on en connoît est rempli de rochers escarpés, de montagnes couronnées de mauvais bois, de vallées étroites et sablonneuses. Ces lieux inaccessibles sont remplis de bêtes fauves, qui s'y multiplient d'autant plus aisément, qu'on ne sauroit les y poursuivre. Jamais on n'y a vu d'autres sauvages que quelques Eskimaux venus du continent dans la saison des chasses. La côte est par-tout remplie d'anses, de rades, de ports; quelquefois couverte de mousse, mais plus communément de petits cailloux qui semblent destinés à sécher le poisson qu'on prend aux environs. On éprouve des chaleurs fort vives dans tous les endroits découverts, où des pierres plates réfléchissent les rayons du soleil. Le reste du pays est excessivement froid, moins par sa position que par les hauteurs, les forêts, les vents, sur-tout par ces monstrueuses glaces, qui, venues des mers du Nord, se trouvent arrêtées sur ses rivages, et y séjournent. Les quartiers situés au nord et à l'ouest jouissent constamment du ciel le plus pur : il est beaucoup moins serein à l'est et au sud, trop voisin

du grand banc, où il règne un brouillard perpétuel.

XII. *A quelles époques et de quelle manière les Anglais et les Français s'établirent-ils à Terre-Neuve?*

La découverte de Terre-Neuve fut faite, en 1497, par le Vénitien Jean Cabot. Cet événement n'eut aucune suite. Au retour de ce grand navigateur, l'Angleterre étoit trop occupée de ses démêlés avec l'Ecosse, pour penser sérieusement à des intérêts si éloignés.

Trente ans après, Henri VIII envoya deux vaisseaux pour étudier l'île qu'on n'avoit fait d'abord qu'appercevoir. L'un des bâtimens périt sur ces côtes sauvages, et l'autre regagna l'Europe sans avoir acquis de lumières.

Un nouveau voyage, entrepris en 1536, fut plus utile. Les aventuriers qui l'avoient tenté, avec le secours du gouvernement, apprirent à leur patrie qu'on pourroit pêcher à Terre-Neuve une grande abondance de morue. Cette instruction ne fut pas tout-à-fait perdue. Bientôt après, de petits bâtimens partis d'Angleterre au printems, y revenoient dans l'automne avec des cargaisons entières de poisson séché ou salé.

Dans les premiers tems, le terrein nécessaire pour préparer la morue, appartenoit au premier qui s'en emparoit. Cet usage étoit une semence de discordes. Le chevalier Hampshrée, qu'Elisabeth envoya en 1582, dans ces parages avec cinq navires, fut autorisé à assurer à perpétuité à chaque pêcheur la partie de la côte qu'il auroit choisie.

Ce nouvel ordre de choses multiplia tellement les expéditions pour Terre-Neuve, qu'on y vit, en 1615, deux cent cinquante navires Anglais, dont la réunion pouvoit former quinze mille tonneaux. Tous ces bâtimens étoient partis d'Europe. Ce ne fut que quelques années après, qu'il s'y éleva des habitations fixes. Peu-à-peu, elles occupèrent sur la côte orientale, l'espace qui s'étend depuis la baie de la Conception, jusqu'au cap de Raze. Les pêcheurs, placés à quelque distance les uns des autres, par la nature du sol et de leurs occupations, pratiquèrent entre eux des communications faciles par des chemins coupés dans les bois. Leur point de réunion étoit à Sant-Jean. C'est-là que dans un excellent port, ouvert entre deux montagnes très-rapprochées, ils trouvoient des armateurs venus de la métropole, qui, en échange des

produits de la pêche, fournissoient à tous leurs besoins.

Les Français n'avoient pas attendu ces progrès du commerce Anglais, pour tourner leurs regards vers Terre-Neuve. Ils prétendent même avoir fréquenté les côtes de cette île dès le commencement du seizième siècle. Cette époque peut être trop reculée, mais il est certain qu'elle est antérieure à l'année 1634, tems auquel ils obtinrent, selon leurs rivaux, de Charles I, la liberté de pêcher dans ces parages, en lui payant un droit de cinq pour cent, et bientôt après l'exemption de ce tribut, également onéreux et humiliant.

Quoi qu'il en soit de cette particularité, dont aucun monument n'a constaté la certitude, il est démontré que vers le milieu du dix-septième siècle, Terre-Neuve recevoit annuellement les Français. Ils ne s'occupoient pas, à la vérité, de la côte occidentale de l'île, quoique formant en partie le golfe Saint-Laurent, elle fut censée leur appartenir : mais ils fréquentoient en assez grand nombre la septentrionale, qu'ils avoient appelée le petit Nord. Quelques-uns s'étoient même fixés sur la méridionale, où ils avoient formé une espèce de bourgade dans la baie de

Plaisance, qui réunissoit toutes les commodités qu'on pouvoit desirer pour une pêche heureuse.

Entre tous les établissemens dont les Européens ont couvert le Nouveau-Monde, il ne s'en trouve point de la nature de celui de Terre-Neuve. Les autres ont généralement servi de tombeau aux premiers colons qu'ils ont reçus et à un grand nombre de ceux qui les ont suivis : lui seul n'a pas dévoré un seul homme ; il a même rendu des forces à plusieurs de ceux que des climats moins sains avoient épuisés. Les autres ont été un théâtre à jamais odieux d'injustices, d'oppression, de carnage : lui seul n'a point offensé l'humanité, n'a blessé les droits d'aucun peuple. Les autres n'ont donné des productions qu'en recevant en échange des valeurs égales : lui seul a tiré du sein des eaux une richesse formée par la nature seule, et qui sert d'aliment à diverses contrées de l'un et l'autre hémisphère.

Combien il se passa de tems avant qu'on fit ce parallèle ! Qu'étoit-ce aux yeux des peuples que du poisson, en comparaison de l'argent qu'on alloit chercher dans le Nouveau-Monde ? Ce n'est que tard qu'on a compris, si même on le comprend bien encore, que la représentation de la chose ne vaut pas mieux que la chose même ;

même ; et qu'un navire rempli de morue et un galion sont des bâtimens également chargés d'or. Il y a même cette différence remarquable, que les mines s'épuisent et que les pêcheries ne s'épuisent pas. L'or ne se reproduit pas, et l'animal ne cesse de se reproduire.

La richesse des pêcheries de Terre-Neuve avoit si peu frappé la cour de Versailles en particulier, qu'elle n'avoit pas songé à ces parages avant 1660, et qu'elle ne voulut s'en occuper alors que pour y détruire ce que ses sujets y avoient fait de bien, sans son influence. Elle abandonna la propriété de la baie de Plaisance à un particulier nommé Gargot : mais cet homme avide fut repoussé par les pêcheurs qu'on lui avoit permis de dépouiller. L'autorité ne s'opiniâtra point à soutenir l'injustice dont elle s'étoit rendue coupable ; et cependant la colonie n'en fut pas moins opprimée. Tirés de l'heureux oubli où ils étoient restés, les hommes laborieux, que le besoin avoit réunis sur cette terre stérile et sauvage, furent vexés sans relâche, par les commandans qui se succédèrent dans un fort qu'on avoit construit. Cette tyrannie qui ne permit jamais aux colons d'arriver au degré d'aisance nécessaire pour pousser leurs travaux

avec succès, devoit empêcher aussi qu'ils ne se multipliassent. La pêche Française ne put donc atteindre le niveau de la pêche Anglaise.

Cependant la Grande-Bretagne n'oublia pas, à Utrecht, que ces voisins entreprenans, soutenus des Canadiens, accoutumés à la chasse et aux coups de main, avoient porté durant les deux dernières guerres, la désolation dans ses divers établissemens. C'en étoit assez pour lui faire demander la possession entière de Terre-Neuve; et les malheurs de la France épuisée, déterminèrent à ce sacrifice. Cette puissance se réserva pourtant le droit de pêcher dans une partie de l'île, et même sur tout le grand banc qui en étoit une dépendance.

XIII. *C'est la morue seule qui rend Terre-Neuve intéressante. Etat actuel de cette pêche, divisée en pêche errante et en pêche sédentaire.*

Le poisson, qui rend ces parages si célèbres, c'est la morue. Jamais il n'a plus de trois pieds, et communément il en a beaucoup moins. L'océan n'en nourrit aucun, dont la gueule soit plus large à proportion de la grandeur, ni qui soit aussi vorace. On trouve dans son corps jusqu'à des pots cassés, du fer et du verre. Son

estomac ne digère pas ces matières, comme on l'a cru long-tems : il se retourne et se décharge ainsi de tout ce qui l'incommode. Si l'estomac de ce poisson n'avoit pu se retourner, il auroit été moins vorace. C'est son organisation qui le rend inadvertant sur les subsistances dont il se nourrit. La conformation des organes est le principe des appétis dans toutes les substances vivantes des trois règnes de la nature.

La morue se montre dans les mers du Nord de l'Europe. Elle y est pêchée par trente bâtimens Anglais, soixante Français, et cent cinquante Hollandais, les uns et les autres de quatre-vingts ou cent tonneaux. Ils ont pour concurrens les Islandais, et sur tout les Norwégiens. Ces derniers s'occupent, avant la saison de la pêche, à ramasser sur la côte des œufs de morue, appât nécessaire pour prendre la sardine. Ils en vendent, année commune, vingt à vingt-deux mille tonnes, à neuf livres la tonne. Si l'on en avoit le débit, on en prendroit bien davantage; puisqu'un physicien habile qui a eu la patience de compter les œufs d'une morue, en a trouvé neuf millions trois cent quarante-quatre mille. Cette générosité de la nature doit être plus grande encore à Terre-

Neuve, où la morue est infiniment plus abondante.

Elle est aussi plus délicate, quoique moins blanche ; mais elle n'est pas un objet de commerce lorsqu'elle est fraîche. Son unique destination est de servir de nourriture à ceux qui la pêchent. Salée et séchée, ou seulement salée, elle devient précieuse pour une grande partie de l'Amérique et de l'Europe. Celle qui n'est que salée se nomme morue verte, et se pêche au grand banc.

Cette bande de terre est une de ces montagnes qui se forment sous les eaux des débris du continent, que la mer emporte et accumule. Les deux extrémités de ce banc se terminent tellement en pointe, qu'il n'est pas aisé d'en marquer exactement les bornes. On lui donne communément cent soixante lieues de long, sur quatre-vingt-dix de large. Vers le milieu, du côté de l'Europe, est une espèce de baie, qui a été nommée la Fosse. Les profondeurs, dans tout cet espace, sont fort inégales. Il s'y trouve depuis cinq jusqu'à soixante brasses d'eau. Le soleil ne s'y montre presque jamais, et le ciel y est le plus souvent couvert d'une brume épaisse et froide. Les flots sont toujours

agités, les vents toujours impétueux dans son contour ; ce qui doit venir de ce que la mer irrégulièrement poussée par des courans qui portent tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, heurte avec impétuosité contre des bords qui sont par-tout à pic, et en est repoussée avec la même violence. Cette cause est d'autant plus vraisemblable, que sur le banc même, à quelque distance des bords, on est tranquille comme dans une rade, à moins d'un vent forcé qui vienne de plus loin.

La morue disparoît presque toujours du grand banc et des petits bancs voisins, depuis le milieu de juillet jusqu'à la fin d'août. A cet intervalle près, la pêche s'en fait toute l'année.

Avant de la commencer, on fait une galerie depuis le grand mât en arrière, et quelquefois dans toute la longueur du navire. Cette galerie extérieure est garnie de barils défoncés par le haut. Les matelots se mettent dedans, la tête garantie des injures du tems, par un toît goudronné qui tient à ces barils. A mesure qu'ils prennent une morue, ils lui coupent la langue ; ensuite ils la liverent à un mousse, pour la porter au décoleur. Celui-ci lui tranche la tête, lui arrache le foie, les entrailles, et

la laisse tomber par un écoutillon dans l'entrepont, où l'habilleur lui tire l'arrête jusqu'au nombril, et la fait passer par un autre écoutillon dans la cale. C'est-là qu'elle est salée, et rangée en piles. Le saleur a l'attention d'observer qu'il y ait, entre les rangs qui forment les piles, assez de sel pour que les couches de poisson ne se touchent pas, mais qu'il n'y en ait que ce qu'il faut. Le trop ou le trop peu de sel, est également dangereux : l'un et l'autre excès fait avarier la morue.

Mais un phénomène bien constaté, c'est qu'à peine la pêche de ce poisson est commencée, que la mer s'engraisse, s'adoucit, et que les barques règnent sur la surface des eaux, comme sur une glace polie. Lorsqu'on dépèce la baleine, la graisse qui en découle produit le même effet. Un vaisseau nouvellement goudronné, appaise la mer sous lui et autour des bâtimens qui l'avoisinent. En 1756, le docteur Franklin allant à Louisbourg avec une grande flotte, remarqua que la lague de deux vaisseaux étoit singulièrement unie, tandis que celle des autres étoit agitée. Il en demanda la raison au capitaine, qui lui expliqua cette différence par la lavure des ustensiles de

cuisine, raison qui ne satisfit pas le physicien; mais dont il reconnut la vérité par une suite d'expériences où il vit quelques gouttes d'huile, dont la quantité réunie auroit à peine rempli une cuiller, tempérer les vagues à plus de cent toises, avec une célérité d'expansion aussi merveilleuse que sa division. Il paroît que l'huile végétale a plus d'efficacité que l'huile animale. On estime la durée du calme qui en résulte à deux heures en pleine mer, où cet effet exige l'effusion d'un volume d'huile considérable. Le sacrifice de quelques barils de ce liquide, a sauvé de grands bâtimens d'un naufrage, dont ils étoient menacés par la plus effroyable tempête.

Malgré une infinité de faits authéntiques, jusqu'à présent il est douteux que l'huile, ou en général tous les corps gras, ou fluides, ou divisés, aient la vertu d'abaisser la hauteur des flots. Ils paroissent n'avoir d'action que contre les brisans.

On dit que la mer brise, lorsqu'elle s'élève très-haut en bouillonnant et en formant comme des colonnes d'eaux, qui retombent avec violence. Lorsque la mer est grosse, les vagues montent, mais se suivent régulièrement, et les

navires obéissent sans péril, à ce mouvement qui semble les porter aux nues, ou les descendre aux enfers. Mais lorsque les vagues sont agitées violemment par des vents qui soufflent en sens contraires, ou par quelque autre cause, il n'en n'est pas ainsi. Deux vaisseaux, assez voisins pour se parler, cessent tout-à-coup de s'appercevoir. Il s'élève entre eux une montagne d'eau, qui, venant à éclater et à fondre sur eux, suffit pour les abymer. Cet état de mer n'est pas fréquent. On peut voyager longtems sans y être exposé. Mais l'emploi de l'huile n'en garantît-elle qu'un seul bâtiment, sur la multitude de ceux qui couvrent l'océan, dans un grand nombre d'années, l'importance de ce facile secours seroit encore très-grande.

Les pêcheurs de Lisbonne et ceux des Bermudes rendent à l'eau le calme et la transparence avec un peu d'huile, qui arrête tout-à-coup l'irrégularité des réfractions des rayons de la lumière, et leur permet d'appercevoir le poisson. Les plongeurs modernes, qui vont chercher la perle au fond de la mer, ont coutume, à l'exemple des plongeurs anciens, de se remplir la bouche d'huile, qu'ils lâchent goutte à goutte, à mesure que l'obscurité leur

dérobe leur proie. Il y en a qui présument la présence du requin et l'abondance du hareng, dans les lieux où la mer leur offre un calme qui n'existe pas sur le reste du parage. Les uns diront que c'est l'effet de l'huile qui s'échappe du corps du hareng; d'autres qu'elle en sort sous la dent du requin qui le dévore. Ils usent du même moyen, tantôt pour discerner les pointes de rocher couvertes dans l'agitation des flots, tantôt pour arriver à terre avec moins de péril. Pour cet effet, les uns suspendent au derrière de leurs barques un paquet d'intestins, remplis de la graisse du fumal ou pêtrel, oiseau qui vomit toute pure l'huile des poissons dont il se nourrit. D'autres remplacent ces intestins par une cruche renversée, dont l'huile distille à discrétion par une ouverture faite au bouchon.

Le terrible élément, qui a séparé les continens; qui submerge les contrées; qui chasse devant lui les animaux, les hommes, et qui envahira tôt ou tard leurs demeures, s'appaisera dans sa fureur, si vous passez et repassez à sa surface, une plume imbibée d'huile. Qui sait quelles peuvent être les suites de cette découverte; si l'on peut appeler de ce nom une connoissance

qui ne peut être disputée à Aristote et à Pline? Si une plume trempée dans l'huile, applanit les flots, que ne produiront point de longues ailes, sans cesse humectées du même fluide et artistement adaptées à nos vaisseaux?

Cette idée n'échappera pas au ridicule de nos esprits superficiels : mais est-ce pour eux qu'on écrit? Nous méprisons trop les opinions populaires. Nous prononçons avec trop de précipitation sur la possibilité ou l'impossibilité des choses. Nous avons passé d'un extrêmité à l'autre dans notre jugement de Pline le naturaliste. Nos ancêtres ont trop accordé à Aristote; nous lui avons, nous, plus refusé peut-être qu'il ne convenoit à des hommes, dont le plus instruit n'en savoit pas assez, soit pour approuver, soit pour contredire son livre des animaux. Ce dédain, je le pardonnerois peut-être à un Buffon, à un Daubenton, à un Linné : mais il m'indigne toujours dans celui qui sortant de sa véritable sphère, fuyant la gloire qui vient à lui pour courir après celle qui le fuit, se hazardera de prononcer sur le mérite de ces hommes de génie, avec une intrépidité qui révolteroit, quand même elle seroit appuyée sur les titres les plus éclatans et les moins contestés.

Dans le droit naturel, la pêche du grand banc auroit dû être libre à tous les peuples. Cependant, les deux puissances qui avoient formé des colonies dans le nord de l'Amérique, étoient parvenues assez facilement à se l'approprier. L'Espagne, qui seule y formoit quelques prétentions, et qui par la multitude de ses moines, sembloit y avoir des droits fondés sur leur besoin, les abandonna dans la dernière paix. Il n'y a que les Anglois et les Français, qui fréquentent ces parages.

En 1773, la France y envoya cent vingt-cinq navires, qui formoient neuf mille trois cent soixante quinze tonneaux, et qui étoient montés par seize cent quatre-vingt-quatre hommes. On prit deux millions cent quarante-un milliers de morues, qui rendirent cent vingt-deux barriques d'huile. Le produit entier fut vendu 1,421,615 livres.

La nation rivale fit une pêche beaucoup plus considérable. Peu de ceux qui y étoient employés étoient partis d'Europe. La plupart arrivoient de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Écosse, de l'île même de Terre-Neuve. Leurs bâtimens étoient petits, faciles à manier, peu élevés sur l'eau, et ne donnoient guère de

prise aux vents et à l'agitation des vagues. C'étoient des matelots plus endurcis à la fatigue, plus accoutumés au froid, plus faits à une discipline austère, qui les montoient. Ils portoient avec eux un appât fort supérieur à celui qu'on trouvoit sur les lieux. Aussi leur pêche fut-elle infiniment supérieure à celle du Français. Mais comme ils avoient moins de débouchés que lui pour la morue verte, la plus grande partie du poisson qu'ils prirent fut portée sur les côtes voisines, où on le convertissoit en morue sèche.

Cette autre morue s'obtient de deux manières. Celle qu'on nomme pêche errante, appartient aux navires expédiés tous les ans d'Europe pour Terre-Neuve, à la fin de mars ou dans le courant d'avril. Souvent ils rencontrent, au voisinage de l'île, une quantité de glaces que les courans du Nord poussent vers le Sud, qui se brisent dans leur choc réciproque, et qui fondent plutôt ou plus tard, à la chaleur de la saison. Ces pièces de glace ont quelquefois une lieue de circonférence, s'élèvent dans les airs à la hauteur des plus grandes montagnes, et cachent dans les eaux une profondeur de soixante à quatre-vingts brasses. Jointes à d'autres glaces moins considérables, elles occupent une longueur de

de cent lieues, sur une largeur de vingt-cinq ou trente. L'intérêt, qui porte les navigateurs à toucher le plus promptement aux atterrages, pour choisir les havres les plus favorables à la pêche, leur fait braver la rigueur des saisons et des élémens, conjurés contre l'industrie humaine. Les remparts les plus formidables de l'art militaire, les foudres d'une place assiégée, la manœuvre du combat naval le plus savant et le plus opiniâtre, n'ont rien qui demande autant d'audace, d'expérience et d'intrépidité, que les énormes boulevards flottans que la mer oppose à ces petites flottes de pêcheurs. Mais la plus avide de toutes les faims, la plus cruelle de toutes les soifs, la faim et la soif de l'or percent toutes les barrières, traversent ces montagnes de glace, et l'or arrive enfin à cette île où tous les vaisseaux doivent se charger de poisson.

Après le débarquement, il faut couper du bois, élever ou réparer des échafauds. Ces travaux occupent tout le monde. Lorsqu'ils sont finis, on se partage. La moitié des équipages reste à terre, pour donner à la morue les façons dont elle a besoin. L'autre moitié s'embarque sur des bateaux. Pour la pêche du caplan, il y

a quatre hommes par bateau ; et trois pour la pêche de la morue. Ceux-ci, qui font le plus grand nombre, partent dès l'aurore, s'éloignent jusqu'à trois, quatre ou cinq lieues des côtes, et reviennent dans la nuit jetter sur leurs échafauds, dressés au bord de la mer, le fruit du travail de toute la journée.

Le décoleur, après avoir coupé la tête à la morue, lui vuide le corps, et la livre à l'habilleur, qui la tranche et la met dans le sel, où elle reste huit ou dix jours. Après qu'elle a été lavée, elle est étendue sur du gravier, où on la laisse jusqu'à ce qu'elle soit bien séchée. On l'entasse ensuite en piles, où elle sue quelques jours. Elle est encore remise sur la grève, où elle achève de sécher, et prend la couleur qu'on lui voit en Europe.

Il n'y a point de fatigues comparables à celles de ce travail. A peine laisse-t-il quatre heures de repos chaque nuit. Heureusement, la salubrité du climat soutient la santé contre de si fortes épreuves. On compteroit pour rien ses peines, si elles étoient mieux récompensées par le produit.

Mais il est des havres où les grèves, trop éloignées de la mer, font perdre beaucoup de

tems. Il en est dont le fond de roc vif et sans varec, n'attire pas le poisson. Il en est où il jaunit par les eaux douces qui s'y déchargent; et d'autres où il est brûlé de la réverbération du soleil, réfléchi par les montagnes.

Les baies, même les plus favorables, ne donnent pas l'assurance d'une bonne pêche. La morue ne peut abonder également dans toutes. Elle se porte tantôt au Nord, tantôt au Sud, et quelquefois au milieu de la côte; attirée ou poussée par la direction du caplan ou des vents. Malheur aux pêcheurs qui se trouvent fixés loin des lieux qu'elle préfère. Les frais de leurs établissemens sont perdus, par l'impossibilité de la suivre avec tout l'attirail qu'exige cette pêche.

Elle finit dès les premiers jours de septembre; parce que le soleil cesse alors d'avoir la force nécessaire pour sécher la morue. Tous les navigateurs n'attendent pas même cette époque pour mettre à la voile. Plusieurs se hâtent de prendre la route des Indes Occidentales ou des états catholiques de l'Europe, pour obtenir les avantages de la primeur, qu'on perdroit dans une trop grande concurrence.

Des ports de France partirent pour cette pêche, en 1773, cent quatre bâtimens qui com-

posoient quinze mille six cent vingt-un tonneaux, et qui avoient sept mille deux cent soixante-trois matelots. Cent quatre-vingt-dix mille cent soixante quintaux et deux mille huit cent vingt-cinq barriques d'huile furent la récompense de leurs travaux. Ces deux objets réunis rendirent 3,816,380 liv.

Mais comment est-il arrivé qu'un empire dont la population est immense, dont les côtes sont très-étendues; qu'un gouvernement qui a de si grands besoins, et pour ses provinces d'Europe, et pour ses colonies du Nouveau-Monde: comment est-il arrivé que la plus importante de ses pêcheries ait été réduite à si peu de chose? Des causes intérieures, des causes extérieures ont amené cet événement.

La morue fut long-tems surchargée de droits à l'entrée du royaume. Sa consommation devoit de nouvelles taxes. On espéroit en 1764, que ces vexations alloient finir. Le conseil se divisa malheureusement. Quelques-uns de ses membres s'opposèrent à la franchise du poisson salé, parce que d'autres membres s'étoient déclarés contre l'exportation des eaux-de-vie de cidre et de poiré. La raison se fit enfin entendre. Le fisc consentit, en 1773, au sacrifice de la moitié

des impositions arrachées jusqu'alors à cette branche d'industrie, et deux ans après à l'abandon entier de cette ressource peu considérable.

Le sel est un article principal et très-principal dans la pêche de la morue. Cette production de la mer et du soleil étoit montée à un prix excessif en France. En 1768, en 1770, on accorda pour un an seulement, et en 1774 pour un tems illimité, aux pêcheurs la liberté de s'en pourvoir chez l'étranger. Cette facilité leur a été depuis refusée, mais elle leur sera rendue. Le ministère comprendra que, sans une extrême nécessité, ses navigateurs n'emploieront jamais les sels d'Espagne et de Portugal de préférence aux sels fort supérieurs du Poitou et de la Bretagne.

Lorsque la morue verte arrive du nord de l'Amérique, il reste entre ses différentes couches une quantité considérable de sel non fondu. Les fermiers de la couronne abusèrent long-tems de l'ascendant qu'ils avoient pris dans les résolutions publiques pour le faire proscrire comme inutile ou même comme dangereux. Ce n'est qu'après un siècle de sollicitations, de démonstrations, qu'il a été permis de l'employer, avec

beaucoup d'avantages, dans les pêcheries de morue sèche.

Les voilà donc détruites la plupart de ces barrières qu'une puissance, peu éclairée sur ses intérêts, opposoit elle-même à ses prospérités. Voyons ce qu'il faut penser de celles qu'une odieuse rivalité a élevées.

Terre-Neuve eut autrefois deux maîtres. La pacification d'Utrecht assura la propriété de cette île à la Grande-Bretagne; et les sujets de la cour de Versailles ne conservèrent que le droit d'y pêcher depuis le cap Bonavista, en tournant au Nord, jusqu'à la Pointe-Riche. Mais cette dernière ligne de démarcation ne se trouvoit dans aucune des cartes qui avoient précédé le traité. Le Géographe Anglois Herman Moll fut le premier qui en parla en 1715, et il la plaça au cap Raye.

On étoit assez généralement persuadé qu'il en devoit être ainsi, lorsqu'en 1763, le ministère Britannique, sur la foi d'une lettre de Prior, qui avoit manié l'affaire des limites, et d'une requête présentée au parlement en 1716, par les pêcheurs Anglais, prétendit que c'étoit par les cinquante degrés trente minutes de latitude qu'il falloit établir la Pointe-Riche. Le conseil de

Louis XV déféra sur-le-champ à des autorités qu'il auroit pu contester : mais ayant découvert lui-même dans ses archives une carte manuscrite qui avoit servi à la négociation, et qui plaçoit la Pointe-Riche par les quarante-neuf degrés de latitude, sur le bord et au nord de la baie des Trois-Isles, il demanda pour ses titres, la même déférence qu'il avoit eue pour ceux qu'on lui avoit présentés. C'étoit le cri de la raison et de la justice. Cependant les Français qui osèrent aller dans l'espace contesté essuyèrent la honte et le dommage de voir leurs bateaux confisqués. Tel étoit l'état des choses, lorsque les hostilités ont recommencé entre les deux nations. Il faut espérer qu'à la paix prochaine, la cour de Versailles obtiendra le redressement de ce premier grief.

Elle s'occupera, sans doute, d'un intérêt bien plus important encore. Ses sujets, par les traités d'Utrecht et de Paris, devoient jouir de l'espace qui s'étend entre les caps Bonavista et Saint-Jean. Trois mille Anglais y ont formé, à diverses époques, des établissemens fixes, et en ont ainsi nécessairement écarté les navigateurs qui y arrivoient tous les ans d'Europe. La France a réclamé contre ces usurpations, et a

obtenu que le ministère Britannique prescriroit à ses pêcheurs d'aller occuper ailleurs leur activité. L'ordre n'a pas été exécuté et ne pouvoit pas l'être. Alors la cour de Versailles a demandé, pour équivalent, la liberté de la pêche, depuis la Pointe-Riche jusques vers les îles Saint-Pierre et Miquelon. La conciliation paroissoit devoir réussir : mais les troubles ont tout dérangé ; et c'est encore un arrangement à attendre de la paix prochaine.

Elle assurera aussi aux navigateurs Français la pêche exclusive sur la partie de Terre-Neuve qu'ils sont autorisés à fréquenter. Ce droit ne leur avoit pas été contesté avant 1763. Jusques alors les Anglais s'étoient bornés à y aller pêcher le loup-marin durant l'hiver : ils avoient toujours fini leurs opérations et quitté la contrée avant le printems. A cette époque, ils commencèrent à fréquenter les mêmes havres que leurs concurrens occupoient seuls auparavant. Il falloit que la cour de Versailles eût été réduite à l'humiliation de sacrifier les côtes poissonneuses de Labrador, de Gaspé, de Saint-Jean, de Cap-Breton, pour qu'une nation trop fière de ses triomphes osât former cette nouvelle prétention. Ses amiraux portèrent même l'inso-

lence de la victoire jusqu'à défendre aux pêcheurs Français de suivre la morue le dimanche, sous prétexte que les pêcheurs Anglais s'abstenoient d'en prendre ce jour-là. Nous sommes autorisés à penser que le conseil de Saint-James n'approuvoit pas des entreprises si visiblement contraires à l'esprit des traités. Il sentoit que la réserve mise par la France à la cession de la propriété de Terre-Neuve devenoit illusoire, si ses pêcheurs pouvoient trouver les lieux abondans en poisson occupés par des rivaux qui, fixés sur les côtes voisines, arriveroient toujours les premiers. Cependant il se détermina à soutenir qu'en toute rigueur, la jouissance devoit être commune aux deux peuples. Il lui auroit fallu plus de force et plus de courage qu'il n'en avoit pour braver les cris de l'opposition et des murmures que sa justice auroit excités. On comptoit aussi sur la foiblesse de Louis XV, et l'on ne se trompoit pas. Les circonstances et le caractère de son successeur ne sont pas les mêmes. Ce tort sera redressé avec beaucoup d'autres. Il n'est pas même impossible que les pêcheries sédentaires de cette couronne reçoivent quelque accroissement.

Il faut entendre par pêche sédentaire celle

que font les Européens établis sur les côtes de l'Amérique où la morue abonde. Elle est infiniment plus utile que la pêche errante, parce qu'elle exige moins de frais et qu'elle peut être continuée plus long-tems. Les Français jouissoient de ces avantages avant que les fautes de leur gouvernement leur eussent fait perdre les vastes territoires qu'ils avoient dans cette région. La paix de 1763 réduisit leurs établissemens fixes à l'île de Saint-Pierre et aux deux îles de Miquelon, qu'il ne leur fut pas même permis de fortifier.

Il est simple et naturel qu'un conquérant s'approprie autant qu'il peut ses conquêtes, qu'il affoiblisse son ennemi en s'agrandissant : mais il ne doit jamais laisser des sujets permanens d'humiliation qui ne lui servent de rien, et qui mettent la rage dans le cœur de ceux dont il a triomphé. Le regret d'une perte s'affoiblit et se passe avec le tems. Le sentiment de la honte s'irrite de jour en jour et ne cesse point. Le moment de se développer est-il arrivé ? il se manifeste avec d'autant plus de fureur, qu'il a duré plus long-tems. Puissances de la terre, soyez donc modestes dans les conditions que vous imposerez au vaincu, et dans les monu-

mens par lesquels vous vous proposerez d'éterniser la mémoire de vos succès. Il est impossible de souscrire avec sincérité à un pacte déshonorant. On ne trouve déjà que trop de faux prétextes, de motifs injustes pour enfreindre les traités, sans y en ajouter un aussi légitime et aussi pressant que celui de se soustraire à l'ignominie. N'exigez, dans la prospérité, que les sacrifices auxquels vous vous résoudriez sans rougir, dans le malheur. Un monument qui insulte, et sur lequel un ennemi qui traverse votre capitale ne peut tourner les yeux sans éprouver un mouvement profond d'indignation, est une perpétuelle exhortation à la vengeance.

S'il étoit jamais possible qu'une des nations outragées à la place des Victoires, où on les voit indignement enchaînées par la plus vile et la plus impudente des flatteries, entrât victorieuse dans Paris, je n'en doute point : la statue du monarque orgueilleux qui agréa cet indiscret hommage, seroit en un clin-d'œil mise en pièces ; peut-être même un ressentiment, long-tems étouffé, réduiroit-il en cendres la superbe cité qui la renferme. Qu'on vous montre couronné de la victoire, mais ne souffrez pas qu'on pose votre pied sur la tête de votre ennemi. Si vous

vous avez été heureux, songez que vous pouvez cesser de l'être ; et qu'il y a plus de honte à détruire soi-même un monument que de gloire à l'avoir élevé. Les Anglais auroient peut-être retiré leur inspecteur d'un des ports de France, s'ils avoient pu savoir avec quelle impatience il y étoit regardé ; et combien de fois les Français ont dit au fond de leurs ames, avons-nous encore long-tems à souffrir cet avilissement ?

Saint-Pierre a vingt-cinq lieues de circonférences ; un port où trente petits bâtimens trouvent un asyle sûr ; une rade qui peut contenir une quarantaine de vaisseaux de quelque grandeur qu'ils soient ; des côtes propres à sécher beaucoup de morue. En 1773, il y avoit six cent quatre domiciliés ; et un nombre à-peu-près égal de matelots y passèrent l'intervalle d'une pêche à l'autre.

Les deux Miquelons, moins importantes sous tous les points de vue, ne comptoient que six cent quarante-neuf habitans ; et cent vingt-sept pêcheurs étrangers seulement y demeurèrent pendant l'hiver.

Les travaux de ces insulaires, joints à ceux de quatre cent cinquante hommes arrivés d'Europe sur trente-cinq navires, ne produisirent

que trente-six mille six cent soixante et dix quintaux de morue et deux cent cinquante-trois barriques d'huile, qui furent vendus 805,490 liv.

Cette valeur ajoutée à celle de 1,42 ,6,5 liv. que rendit la morue verte prise au grand banc; à 3,816,580 liv. qu'on tira de la morue séchée sur l'île même de Terre-Neuve, éleva, en 1773, la pêche Française à la somme de 6,033,685 l.

De ces trois produits, il n'y eut que celui de Saint-Pierre et de Miquelon qui reçurent les années suivantes quelque augmentation.

Ces îles ne sont éloignées que de trois lieues de la partie méridionale de Terre-Neuve. Par les traités, la possession des côtes emporte cette étendue. L'espace devoit donc être en commun ou partagé entre les pêcheurs Français et les pêcheurs Anglais, dont le droit étoit le même. La force qui prend rarement conseil de la justice, s'appropria tout. La raison ou la politique lui inspirèrent à la fin des sentimens plus modérés; et en 1776, elle consentit à une distribution égale du canal. Ce changement mit Saint-Pierre et les Miquelons en état de pêcher l'année suivante soixante et dix mille cent quatre quintaux de morue sèche, et soixante et seize mille sept cent quatre-vingt-quatorze morues vertes.

Mais cet accroissement ne mit pas la France en état d'alimenter les marchés étrangers, comme elle le faisoit vingt ans auparavant. A peine sa pêche suffisoit-elle à la consommation du royaume. Il ne restoit rien ou presque rien pour ses colonies dont les besoins étoient si étendus.

Cet important commerce étoit passé tout entier à ses rivaux, depuis que la victoire lui avoit donné le nord de l'Amérique. Ils fournissoient la morue au midi de l'Europe et aux Indes Occidentales ; ils la fournissoient même aux îles Françaises, malgré l'impôt de quatre francs par quintal dont on l'avoit chargée pour la repousser ; malgré une gratification de trente-cinq sols par cent pesant, accordée à la pêche nationale. La Grande-Bretagne voyoit avec une douce satisfaction, qu'indépendamment des consommations faites dans ses divers établissemens, cette branche d'industrie donnoit, chaque année, à ses sujets, de l'ancien et du nouvel hémisphère, une masse considérable de métaux, une grande abondance de denrées. Cet objet d'exportation seroit encore devenu plus considérable, si, au tems de la conquête, la cour de Londres n'avoit eu l'inhumanité de

chasser des îles Royale et de Saint-Jean les Français qui s'y trouvaient établis, qui n'ont pas été remplacés et qui peut être ne le seront jamais. Une si mauvaise politique avoit été autrefois suivie à la Nouvelle-Ecosse : car il est dans la jalousie de l'ambition de détruire pour posséder.

XIV. *Idée de la Nouvelle-Ecosse. Les Français s'y établissent. Leur conduite dans cette possession.*

Le nom de Nouvelle-Ecosse, qui désigne aujourd'hui la côte de trois cens lieues, comprise depuis les limites de la Nouvelle-Angleterre, jusqu'à la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent, ne paroît avoir exprimé dans les premiers tems, qu'une grande péninsule de forme triangulaire, située vers le milieu de ce vaste espace. Cette péninsule, que les Français appeloient Acadie, est très-propre par sa position, à servir d'asyle aux bâtimens qui viennent des Antilles. Elle leur montre de loin un grand nombre de ports excellens, où l'on entre et d'où l'on sort par tous les vens. On voit beaucoup de morue sur ses rivages, et encore davantage sur de petits bancs qui n'en sont éloignés que

de quelques lieues. Le continent voisin attire par l'appât de quelques pelleteries. L'aridité de ses côtes offre du gravier pour sécher le poisson; et la bonté des terres intérieures, invite à toutes sortes de cultures. Ses bois sont propres à beaucoup d'usages. Quoique son climat soit dans la zone tempérée, on y éprouve des hivers longs et rigoureux, suivis tout-à-coup de chaleurs excessives, d'où se forment d'épais brouillards, qui, rarement ou du moins lentement dissipés, ne rendent pas ce séjour malsain, mais peu agréable.

Ce fut en 1604, que les Français s'établirent en Acadie, quatre ans avant d'avoir élevé la plus petite cabane dans le Canada. Au lieu de se fixer à l'est de la péninsule, qui présentoit des mers vastes, une navigation facile, une grande abondance de morue; ils préférèrent une baie étroite, qui n'avoit aucun de ces avantages. Elle fut appelée depuis, Baie Française. On a prétendu qu'ils avoient été séduits par le Port-Royal, qui peut contenir mille vaisseaux à l'abri de tous les vents, dont le fond est partout excellent, et qui a toujours quatre ou cinq brasses d'eau, et dix-huit à son entrée. Il est plus naturel de penser que les fondateurs de

la colonie choisirent cette position, parce qu'elle les approchoit des lieux où abondoient les pelleteries, dont la traite exclusive leur étoit accordée. Ce qui fortifie cette conjecture; c'est que les premiers monopoleurs, et ceux qui les remplacèrent, prirent toujours à tâche d'éloigner de l'exploitation des forêts, de l'éducation des bestiaux, de la pêche, de la culture, tous ceux de leurs compatriotes que leur inquiétude ou des besoins avoient amenés dans cette contrée; aimant mieux tourner l'activité de ces aventuriers vers la chasse et vers la traite avec les sauvages.

Un désordre, né d'un faux système d'administration, ouvrit enfin les yeux sur les funestes effets des privileges exclusifs. Ce seroit outrager la bonne-foi et la vérité, qui doivent être l'ame d'un historien, de dire que l'autorité commença à respecter, en France, les droits de la nation, dans un tems où ils étoient le plus ouvertement violés. Jamais on n'y connut ce mot sacré, qui peut seul assurer le salut des peuples, et donner la sanction au pouvoir des rois. Mais dans les gouvernemens les plus absolus, on fait quelquefois par esprit d'ambition, ce que les gouvernemens justes et modérés font

par principe de justice. Les ministres de Louis XIV, qui vouloient faire jouer un grand rôle à leur maître, pour représenter eux-mêmes avec quelque dignité, s'apperçurent qu'ils n'y réussiroient point sans l'appui des richesses; et qu'un peuple à qui la nature n'avoit pas accordé des mines, ne pouvoit avoir de l'argent que par l'agriculture et par le commerce. L'un et l'autre avoient été jusqu'alors étouffés dans les colonies, par les entraves qu'on met à tout, en voulant se mêler de tout. Elles furent heureusement rompues: mais l'Acadie ne put ou ne sut pas faire usage de cette liberté.

La colonie étoit encore au berceau, lorsqu'elle vit naître à son voisinage, un établissement qui devint depuis si florissant, sous le nom de Nouvelle-Angleterre. Le progrès rapide des cultures de cette nouvelle colonie, attira foiblement l'attention des Français. Ce genre de prospérité ne mit entre les deux nations aucune rivalité. Mais dès qu'ils purent soupçonner qu'ils auroient bientôt un concurrent dans le commerce du castor et des fourrures, ils cherchèrent le moyen d'en être seuls les maîtres; et ils furent assez malheureux pour le trouver.

Lorsqu'ils arrivèrent en Acadie, la péninsule

et les forêts du continent voisin, étoient remplies de petites nations sauvages. Ces peuples avoient le nom général d'Abenaquis. Quoiqu'aussi guerriers que les autres nations sauvages, ils étoient plus sociables. Les missionnaires s'étant insinués aisément auprès d'eux, vinrent à bout de les entêter de leurs dogmes, jusqu'à les rendre enthousiastes. Avec la religion qu'on leur prêchoit, ils prirent la haine du nom Anglais, si familière à leurs apôtres. Cet article fondamental de leur nouveau culte, étoit celui qui parloit le plus à leurs sens, le seul qui favorisât leur passion pour la guerre : ils l'adoptèrent avec la fureur qui leur étoit naturelle. Non contens de se refuser à tout commerce d'échange avec les Anglais ; ils troubloient, ils ravageoient souvent les frontières de cette nation. Les attaques devinrent plus continuelles plus opiniâtres et plus régulières, depuis qu'ils eurent choisi pour leur chef Saint Casteins, capitaine du régiment de Carignan, qui s'étoit fixé parmi eux, qui avoit épousé une de leurs femmes, et qui se conformoit en tout à leurs usages.

Le gouvernement de la Nouvelle Angleterre n'ayant pu, ni ramener les sauvages par des pré-

sans, ni les détruire dans leurs forêts où ils s'enfonçoient, d'où ils revenoient sans cesse, tourna toute son indignation contre l'Acadie, qu'il regardoit avec raison, comme le mobile unique de tant de calamités. Dès que la moindre hostilité commençoit à diviser les deux métropoles, on attaquoit la péninsule. On la prenoit toujours; parce que toute sa défense résidoit dans le Port-Royal, foiblement entouré de quelques palissades, et qu'elle se trouvoit trop éloignée du Canada, pour en être secourue. C'étoit sans doute quelque chose aux yeux des nouveaux Anglais, de ravager cette colonie et de retarder ses progrès : mais ce n'étoit pas assez pour dissiper les défiances qu'inspiroit une nation toujours plus redoutable par ce qu'elle peut, que par ce qu'elle fait. Obligés, à regret, de rendre leur conquête à chaque pacification, ils attendoient impatiemment que la supériorité de la Grande-Bretagne fût montée au point de les dispenser de cette restitution. Les évènemens de la guerre, pour la succession d'Espagne, amenèrent ce moment décisif; et la cour de Versailles se vit à jamais dépouillée d'une possession, dont elle n'avoit point soupçonné l'importance.

XV. *La France est forcée de céder la Nouvelle Écosse à l'Angleterre.*

La chaleur que les Anglais avoient montrée à s'emparer de ce territoire, ne se soutint pas dans les soins qu'on prit de le garder ou de le faire valoir. Après avoir légèrement fortifié Port-Royal, qui prit le nom d'Annapolis, en l'honneur de la reine Anne, on se contenta d'y envoyer une garnison médiocre. L'indifférence du gouvernement passa dans la nation ; ce qui n'est pas ordinaire aux pays où règne la liberté. Il ne se transporta que cinq ou six familles Anglaises dans l'Acadie. Elle resta toujours habitée par ses premiers colons. On ne réussit même à les y retenir, qu'en leur promettant de ne les jamais forcer à prendre les armes contre leur ancienne patrie. Tel étoit l'amour que l'honneur et la gloire de la France inspiroient alors à tous ses enfans. Chéris de leur gouvernement, honorés des nations étrangères, attachés à leur roi par une suite de prospérités qui les avoit illustrés et agrandis ; ils avoient ce patriotisme qui naît des succès. Il étoit beau de porter le nom Français ; il eût été trop affligeant de le quitter. Aussi, les Aca-

diens qui avoient juré en subissant un nouveau joug, de ne jamais combattre contre leurs premiers drapeaux, furent-ils appellés les Français neutres.

Quelle puissante exhortation que cet exemple d'attachement et mille autres qui l'ont précédé, qui l'ont suivi, au monarque de la France de travailler sans cesse au bonheur d'une pareille nation ; d'une nation si douce, si fière et si généreuse. Un forfait fut quelquefois le crime d'un individu ou d'une société particulière, mais jamais il ne fut celui des sujets. Ce sont les Français qui savent souffrir avec une patience infinie les plus longues, les plus cruelles vexations, et montrent les plus sincères, les plus éclatans transports de la reconnoissance, au moindre signe de la clémence de leur souverain. Ils l'aiment, ils le chérissent ; il ne tient qu'à lui d'en être adoré. Le souverain qu'ils mépriseroient, seroit le plus méprisable des hommes ; le souverain qu'ils haïroient seroit le plus méchant des souverains. Malgré tous les efforts que l'on a faits pendant des siècles, pour éteindre dans nos ames le sentiment patriotique, il n'existe peut-être chez aucune nation plus vif et plus énergique. J'en atteste

notre allégresse dans les évènemens glorieux qui ne soulageroient point notre misère. Que ne ferions-nous point, si la félicité publique devoit succéder à la gloire de nos armes ?

Il y avoit douze à treize cens Acadiens dans la capitale ; les autres étoient répandus dans les campagnes. On ne leur donna point de magistrat pour les conduire. Ils ne connurent pas les loix Angloises. Jamais il ne leur fut demandé ni cens, ni tribut, ni corvée. Leur nouveau souverain paroissoit les avoir oubliés ; et lui-même, il leur étoit tout-à-fait étranger.

XVI. Mœurs des Français qui, dans la Nouvelle Écosse, restent soumis au gouvernement d'Angleterre.

La chasse qui avoit fait anciennement les délices de la colonie, et qui pouvoit encore la nourrir, ne touchoit plus un peuple simple et bon, qui n'aimoit point le sang. L'agriculture étoit son occupation. On l'avoit établie dans des terres basses, en repoussant à force de digues, la mer et les rivières dont ces plaines étoient couvertes. On retira de ces marais cinquante pour un dans les premiers tems, et quinze ou vingt au moins dans la suite. Le

Ces deux villes recevoient en retour, du bled, des bestiaux, des pelleteries.

Les Français neutres n'avoient pas autre chose à donner à leurs voisins. Les échanges qu'ils faisoient entre eux étoient encore moins considérables, parce que chaque famille avoit l'habitude et la facilité de pourvoir seule à tous ses besoins. Aussi ne connoissoient-ils pas l'usage du papier-monnoie si répandu dans l'Amérique Septentrionale. Le peu d'argent qui s'étoit comme glissé dans cette colonie, n'y donnoit point l'activité qui en fait le véritable prix.

Leurs mœurs étoient extrêmement simples. Il n'y eut jamais de cause civile ou criminelle assez importante, pour être portée à la cour de justice établie à Annapolis. Les petits différends qui pouvoient s'élever de loin en loin entre les colons, étoient toujours terminés à l'amiable par les anciens. C'étoient les pasteurs religieux qui dressoient tous les actes, qui recevoient tous les testamens. Pour ces fonctions profanes, pour celles de l'église, on leur donnoit volontairement la vingt-septième partie des récoltes.

Elles étoient assez abondantes pour laisser plus de faculté que d'exercice à la générosité.

On ne connoissoit pas la misère, et la bienfaisance prévenoit la mendicité. Les malheurs étoient, pour ainsi dire, réparés avant d'être sentis. Les secours étoient offerts sans ostentation d'une part; ils étoient acceptés sans humiliation de l'autre. C'étoit une société de frères, également prêts à donner ou à recevoir ce qu'ils croyoient commun à tous les hommes.

Cette précieuse harmonie écartoit jusqu'à ces liaisons de galanterie qui troubleut si souvent la paix des familles. On ne vit jamais dans cette société de commerce illicite entre les deux sexe. C'est que personne n'y languissoit dans le célibat. Dès qu'un jeune homme avoit atteint l'âge convenable au mariage, on lui bâtissoit une maison, on défrichoit, on ensemençoit des terres autour de sa demeure; on y mettoit les vivres dont il avoit besoin pour une année. Il y recevoit la compagne qu'il avoit choisie, et qui lui apportoit en dot des troupeaux. Cette nouvelle famille croissoit et prospéroit, à l'exemple des autres. Toutes ensemble composoient une population de dix-huit mille ames.

Qui est-ce qui ne sera pas touché de l'innocence des mœurs et de la tranquillité de cette heureuse peuplade? Qui est-ce qui ne fera pas

des vœux pour la durée de son bonheur? Qui est-ce qui n'élève pas, par la pensée, une muraille inexpugnable qui sépare ces colons de leurs injustes et turbulens voisins? On ne voit point de terme au mal-être des peuples; le terme de leur bien-être est au contraire toujours prochain. Il faut une longue suite d'événemens favorables pour les tirer de la misère; il ne faut qu'un instant pour les y précipiter. Puissent les Acadiens être exceptés de cette malédiction générale. Hélas, je crains bien qu'il n'en soit rien!

Les Anglais sentirent en 1749, de quel profit pouvoit être à leur commerce la possession de l'Acadie. La paix qui devoit laisser beaucoup de bras dans l'inaction, donnoit par la réforme des troupes, un moyen de peupler et de cultiver un terrein vaste et fécond. Le ministère Britannique offrit à tout soldat, à tout matelot, à tout ouvrier qui voudroit aller s'établir en Acadie, cinquante acres de terre, et dix pour toute personne que chacun deux ameneroit de sa famille: quatre-vingts acres aux bas-officiers, et quinze pour leurs femmes et pour leurs enfans: deux cens aux enseignes, trois cens aux lieutenans, quatre cens aux capitaines, six

cens aux officiers d'un grade supérieur, avec trente pour chacune des personnes qui dépendroient d'eux. Avant le terme de dix ans, le terrein défriché ne devoit être sujet à aucune redevance, et l'on ne pouvoit, à perpétuité, être taxé à plus d'une livre deux sols six deniers d'impôt pour cinquante acres. Le trésor public s'engageoit d'ailleurs à avancer ou rembourser les frais du voyage; à élever des habitations; à fournir tous les outils nécessaires pour la culture ou pour la pêche; à donner la nourriture de la première année. Ces encouragemens déterminèrent, au mois de mai 1749, trois mille sept cent cinquante personnes à quitter l'Europe, où elles risquoient de mourir de faim, pour aller vivre en Amérique.

La nouvelle peuplade étoit destinée à former un établissement au sud-est de la péninsule d'Acadie, dans un lieu que les sauvages appelèrent autrefois Chibongtou, et les Anglais ensuite Hallifax. C'étoit pour y fortifier le meilleur port de l'Amérique, pour établir au voisinage une excellente pêcherie de morue, qu'on avoit préféré cette position à toutes celles qui s'offroient dans un sol plus abondant. Mais comme c'étoit la partie du pays la plus favo-

rable à la chasse, il fallut la disputer aux Mikmacks, qui la fréquentoient le plus. Ces sauvages défendirent avec opiniâtreté un territoire qu'ils tenoient de la nature; et ce ne fut pas sans avoir essuyé d'assez grandes pertes, que les Anglais vinrent à bout de chasser ces légitimes possesseurs.

Cette guerre n'étoit pas encore terminée, lorsqu'on apperçut de l'agitation parmi les Français neutres. Ces hommes simples et libres, avoient déjà senti qu'on ne pouvoit s'occuper sérieusement des contrées qu'ils habitoient, sans qu'ils y perdissent de leur indépendance. A cette crainte se joignit celle de voir leur religion en péril. Les pasteurs échauffés par leur propre enthousiasme ou par les insinuations des administrateurs du Canada, leur persuadèrent tout ce qu'ils voulurent contre les Anglais, qu'ils appelloient hérétiques. Ce mot, qui fut toujours si puissant pour faire entrer la haîne dans des ames séduites, détermina la plus heureuse peuplade de l'Amérique à quitter ses habitations, pour se transplanter dans la Nouvelle France, où on lui offroit des terres. La plupart exécutèrent cette résolution du moment, sans prendre aucune précaution pour l'avenir. Le

reste se disposoit à les suivre, quand il auroit pris ses sûretés. Le gouvernement Anglais, soit humeur ou politique, voulut prévenir cette désertion par une sorte de trahison, toujours lâche et cruelle dans ceux à qui l'autorité donne les moyens de la douceur et de la modération. Les Français neutres, qui n'étoient pas encore partis, furent rassemblés, sous prétexte de renouveller le serment qu'ils avoient fait autrefois au nouveau maître de l'Acadie. Dès qu'on les eut réunis, on les embarqua sur des navires qui les transportèrent dans d'autres colonies Anglaises, où le plus grand nombre périt de chagrin encore plus que de misère.

Tel est le fruit des jalousies nationales, de cette cupidité des gouvernemens qui dévore les terres et les hommes. On compte pour une perte tout ce que gagne un voisin, pour un gain tout ce qu'on lui fait perdre. Quand on ne peut prendre une place, on l'affame pour en faire mourir les habitans. Si l'on ne peut la garder, on la met en cendres, on la rase. Plutôt que de se rendre, on fait sauter un vaisseau, une fortification par le jeu des poudres et des mines. Le gouvernement despotique met de grands déserts entre ses en-

nemis et ses esclaves, pour empêcher l'irruption des uns et l'émigration des autres. L'Espagne a mieux aimé se dépeupler elle-même, et faire de l'Amérique un cimetière, que d'en partager les richesses avec les Européens. Les Hollandais ont commis tous les crimes secrets et publics, pour dérober aux autres nations commerçantes la culture des épiceries : souvent ils en ont jeté des cargaisons entières dans la mer, plutôt que de les vendre à bas prix. Les Français ont livré la Louysiane aux Espagnols, de peur qu'elle ne tombât aux mains des Anglais. L'Angleterre fit périr les Français neutres de l'Acadie, pour qu'ils ne retournassent pas à la France. Et l'on dit ensuite que la police et la société sont faites pour le bonheur de l'homme ! Oui, de l'homme puissant ; oui, de l'homme méchant.

XVII. Etat actuel de la nouvelle-Ecosse.

Depuis l'émigration d'un peuple qui devoit son bonheur et ses vertus à son obscurité, la Nouvelle-Ecosse ne fit que languir. L'envie, qui avoit dépeuplé cette terre, sembla l'avoir flétrie. Du moins la peine de l'injustice retomboit-elle sur les auteurs de l'injustice. Les

calamités si multipliées en Europe, y poussèrent à la fin quelques malheureux. On en comptoit vingt-six mille en 1769. La plupart étoient dispersés. On ne les voyoit réunis en quelque nombre, qu'à Hallifax, à Annapolis et à Lunebourg. Cette dernière peuplade, formée par des Allemands, étoit la plus florissante. Elle devoit ses progrès à cet amour du travail, à cette économie bien ordonnée, caractères distinctifs d'une nation sage et belliqueuse, qui, contente de défendre son pays, n'en sort guère que pour aller cultiver des contrées qu'elle n'est pas jalouse de conquérir.

Cette année, la colonie expédia quatorze navires et cent quarante-huit bateaux, qui formoient sept mille trois cent vingt-quatre tonneaux. Elle reçut vingt-deux navires et cent vingt bateaux, qui formoient sept mille six tonneaux. Elle construisit trois chaloupes, qui ne passoient pas cent dix tonneaux.

Ses exportations pour la Grande-Bretagne et pour les autres parties du globe, ne passèrent pas 729,850 liv. 12 sols 9 den.

Malgré les encouragemens que la métropole n'avoit cessé de prodiguer à cet établissement, pour accélérer ses cultures, il avoit lui-même

emprunté 450,000 l. dont il payoit un interêt de six pour cent. Il n'avoit pas alors de papier-monnoie, et n'en a pas depuis imaginé.

Les troubles qui bouleversent maintenant l'Amérique Septentrionale, ne sont pas arrivés jusqu'à Nouvelle-Ecosse. Elle en a même tiré quelques avantages. Sa population a été portée à quarante mille ames, par l'arrivée des citoyens circonspects ou pusillanimes, qui fuyoient la guerre. La nécessité de pourvoir aux besoins des armées et des flottes Britanniques, a fait multiplier les subsistances. Un numéraire immense, jetté dans la circulation par les troupes, a tout animé, communiqué aux hommes et aux choses un mouvement rapide.

Si les autres colonies se détachent enfin de leur métropole et que la Nouvelle Ecosse lui soit conservée, cette province, qui n'étoit rien, deviendra très-importante. Aucun moyen de prospérité ne lui manque. Ses pâturages sont propres à l'éducation des troupeaux, et ses champs à la multiplication des grains, sur-tout à la culture du lin et du chanvre. On connoît peu de côtes aussi favorables que les siennes aux grandes pêcheries; et ses bateaux peuvent faire aisément sept voyages au grand banc de Terre-

Neuve, lorsque ceux de la Nouvelle-Angleterre n'en font que cinq avec beaucoup de difficulté. Les isles Anglaises lui fourniront des débouchés sûrs, faciles et presque exclusifs.

La crainte d'une invasion ne tiendra pas les esprits dans l'inquiétude. Hallifax, qui n'étoit autrefois défendu que par quelques batteries, bien ou mal disposées, est maintenant entouré de bonnes fortifications, qu'on peut augmenter encore.

XVIII. *Fondation de la Nouvelle-Angleterre.*

La Nouvelle-Angleterre s'est signalée, comme l'ancienne, par des fureurs sanglantes. La fille se ressentit de l'esprit de vertige qui tourmentoit la mère. Elle dut sa naissance à des temps orageux ; et les convulsions les plus horribles, affligèrent son enfance. Découverte au commencement du siècle dernier, sous le nom de Virginie septentrionale, elle ne reçut des Européens qu'en 1608. Cette première peuplade, foible et mal dirigée, se perdit dans ses fondemens. On y vit ensuite arriver par intervalles quelques aventuriers, qui, plantant des cabanes durant l'été, pour faire un commerce d'échange avec les sauvages, disparois-

soient comme ceux-ci le reste de l'année. Le fanatisme, qui avoit dépeuplé l'Amérique au Midi, devoit la repeupler au Nord. Les presbytériens Anglais, que la persécution avoit rassemblés en Hollande, ce port universel de la paix et de la liberté, lassés de n'être rien dans le monde, après avoir été martyrs dans leur patrie, résolurent d'aller fonder une église pour leur secte, dans un nouvel hémisphère. Ils achetèrent donc, en 1621, les droits de la compagnie anglaise de la Virginie septentrionale : car ils n'étoient pas assez pauvres pour attendre leur prospérité de leur patience et de leurs vertus.

Le 6 Septembre 1621, ils s'embarquèrent à Plimouth, au nombre de cent vingt personnes, sous les drapeaux de l'enthousiasme, qui, fondé sur l'erreur ou sur la vérité, fait toujours de grandes choses. Elles arrivèrent au commencement d'un hiver qui fut très-rigoureux. Le pays entièrement couvert de bois, n'offroit aucune ressource à des hommes épuisés par la fatigue du voyage qu'ils venoient de faire. Il en périt près de la moitié de froid, de scorbut et de misère. Le reste se soutint par cette vigueur de caractère, que la persécution religieuse excitoit dans des victimes

échappées au glaive spirituel de l'épiscopat. Mais ce courage commençoit à s'affoiblir, lorsque la visite de soixante guerriers sauvages, qui vinrent au printemps avec un chef à leur tête, ranima toutes les espérances. La liberté s'applaudit d'avoir rapproché des extrémités du monde, ces deux peuplades si différentes. Elles se lièrent par des promesses solemnelles de service et d'amitié. Les anciens habitans cédèrent aux nouveaux, à perpétuité, toutes les terres voisines de l'établissement que ceux-ci venoient de former sous le nom de Nouvelle-Plimouth. Un sauvage, qui savoit un peu la langue Anglaise, resta chez les Européens, pour leur enseigner la culture du Maïs, et la manière de pêcher sur la côte qu'ils habitoient.

Cette humanité mit les premiers colons en état d'attendre des compagnons, des animaux domestiques, des graines, tous les secours qui devoient leur venir d'Europe. Ces moyens d'établissement arrivèrent d'abord lentement, puisqu'au commencement de 1629, on ne comptoit encore que trois cens personnes : mais la persécution contre les Puritains, qui augmentoit chaque jour en Angleterre, hâta leur accrois-

sement en Amérique. L'année suivante, il en arriva un si grand nombre, que ce fut une nécessité de les disperser. Les peuplades qu'ils établirent, formèrent la province de Massachuset. Bientôt sortirent de son sein les colonies du nouvel Hampshire, de Connecticut et de Rode-Island, qui furent autant d'états séparés, et qui obtinrent chacune une charte particulière de la cour de Londres.

Le sang des martyrs fut, dans tous les lieux et dans tous les tems, une semence de prosélytisme. On n'avoit vu d'abord passer en Amérique, que quelques ecclésiastiques, privés de leurs bénéfices pour leurs opinions; que des sectaires obscurs, que les dogmes nouveaux s'attachent en foule parmi le peuple. Les émigrations devinrent peu-à-peu communes dans d'autres classes de citoyens. Avec le tems même, les plus grands seigneurs que l'ambition, l'humeur ou la conscience avoient entraînés dans le puritanisme, imaginèrent de se ménager d'avance un asyle dans ces climats éloignés. Ils y firent bâtir des maisons, défricher des terres, avec le dessein de s'y retirer, s'ils échouoient dans le projet d'établir la liberté civile, sous l'abri de la réformation. Le fana-

tisme, qui répandoit l'anarchie dans la métropole, introduisoit la subordination dans la colonie ; ou plutôt des mœurs austères tenoient lieu de loi dans un pays sauvage.

XIX. *Gouvernement établi dans la Nouvelle-Angleterre.*

Les Habitans de la nouvelle-Angleterre vécurent quelque temps en paix, sons songer à donner une base solide à leur bonheur. Ce n'est pas que leur charte ne les autorisât à établir la forme de gouvernement qui leur conviendroit : mais ces enthousiastes ne s'en occupoient pas ; et la métropole ne prenoit pas assez d'intérêt à leur destinée, pour les presser d'assurer leur tranquillité. Ce ne fut qu'en 1630 qu'ils sentirent la nécessité de donner une forme à leur colonie.

On convint, à cette époque, d'avoir tous les ans une assemblée dont les députés seroient nommés par le peuple ; où ne pourroient siéger que les membres de l'église établie, et qui seroit présidée par un chef, sans autorité particulière. Il fut fait en même temps deux réglemens remarquables. Le premier fixoit le prix du bled. Par le second, les sauvages devoient

être dépouillés de toutes les terres qu'ils ne cultiveroient pas ; et il étoit défendu à tous les Européens, sous peine d'une forte amende, de leur vendre des liqueurs fortes ou des munitions de guerre.

Le conseil national étoit chargé de régler les affaires publiques. C'étoit encore une de ses obligations de juger tous les procès : mais avec les seules lumières de la raison, et sans le secours ou l'embarras d'aucun code.

On n'imagina pas non plus des loix criminelles : mais celles des juifs furent adoptées. Le sortilège, le blasphême, l'adultère, le faux témoignage furent punis de mort. Les enfans assez dénaturés pour frapper ou pour maudire les auteurs de leurs jours, attiroient sur eux le même châtiment. Ceux qui seroient surpris en mensonge, dans l'ivresse ou à la danse, devoient être fouettés publiquement, et le plaisir étoit interdit comme le vice ou le crime. Le jurement et la violation du dimanche étoient expiés par une forte amende. C'étoit encore une douceur d'expier avec de l'argent une omission de prière ou un serment indiscret.

Cette conduite annonce un peuple livré à la

plus vile superstition. Elle fut poussée si loin, qu'on changea le nom des jours et des mois, comme ayant une origine païenne. Le nom de SAINT fut également ôté aux apôtres, à leurs successeurs, à tous les lieux connus sous cette dénomination, afin de n'avoir pas cette apparence de communauté avec l'église de Rome. D'autres innovations aussi bizarres sont encore attestées par les monumens les plus authentiques.

Il est également prouvé que le gouvernement défendit, sous peine de mort, aux puritains, le culte des images, comme autrefois Moïse avoit défendu aux Hébreux le culte des dieux étrangers ; que la même punition étoit décernée contre les prêtres catholiques qui reviendroient dans la colonie après en avoir été bannis.

Toute l'Europe fut étonnée d'une intolérance si révoltante. Mais chaque secte chrétienne n'a-t-elle pas toujours borné le nom d'injustice, de violence et de persécution aux rigueurs dont elle étoit la victime? N'a-t-elle pas mis au nombre de ses dogmes ou de ses préjugés, que la punition, l'exil, le supplice de ceux qu'elle appelloit impies, étoit un hommage à la vengeance céleste, un droit des élus de dieu contre ses en-

nemis ? Cette rage a été bien plus active contre des partisans dont on se voyoit abandonné. Dans les familles religieuses comme dans les autres, la haîne fraternelle est la plus sanglante de toutes. Les apostats sont les premiers dévoués à l'exécration, à l'anathême des dévots.

Tel est l'indélébile et funeste caractère des malheurs engendrés par la superstition, qu'ils ne cessent jamais que pour se renouveller. Tous les cultes partent d'un tronc commun, qui subsiste et qui subsistera à jamais ; sans qu'on ose l'attaquer, sans qu'on puisse prévoir la nature des branches qu'il repoussera, sans qu'il soit permis d'espérer d'en arracher une seule qu'avec effusion de sang. Il y auroit peut-être un remède, ce seroit une si parfaite indifférence des gouvernemens, que sans aucun égard à la diversité des cultes, les talens et la vertu conduisissent seuls aux places de l'état et aux faveurs du souverain. Alors, peut-être les différentes églises se réduiroient à des différences insignifiantes d'école. Le catholique et le protestant vivroient aussi paisiblement l'un à côté de l'autre, que le Cartésien et le Newtonien. Nous disons peut-être, parce qu'il n'en est pas des matières de religion, ainsi que des matières

de philosophie. Le défenseur du plein ou du vuide ne croit ni offenser ni honorer Dieu par son systême. Le plus zélé ne compromettroit pour sa défense ou sa propagation, ni son repos, ni son honneur, ni sa fortune, ni sa vie. Qu'il persiste dans son opinion ou qu'il l'abandonne, on ne l'appellera point apostat. Ses leçons ne seront point traitées d'impiétés et de blasphèmes ; comme il arrive dans les disputes de religion, où l'on croit la gloire de Dieu intéressée ; où l'on tremble pour son salut à venir, et pour la damnation éternelle des siens, où ces considérations sanctifient les forfaits, et résignent à tous les sacrifices.

Que faire donc ? Faut-il à l'exemple d'un peuple innocent et simple qui voyoit l'embrâsement religieux prêt à gagner sa paisible contrée, défendre de parler de Dieu, soit en bien, soit en mal ? Non, certes. La loi d'un silence qu'on se feroit un crime d'observer, ne seroit que de l'huile jettée sur le feu. Faut-il laisser disputer sans s'en mêler ? Ce seroit le mieux sans doute : mais ce mieux-là ne sera point sans inconvénient, tant que les premières années de nos enfans seront confiées à des hommes qui leur feront sucer avec le lait le poison du fa-

natisme dont ils sont enivrés. Et quand les pères deviendroient les seuls instituteurs religieux de leurs enfans, n'y auroit-il plus de désordre à craindre ? J'en doute. Encore une fois, que faire donc ? Sans cesse parler de l'amour de nos semblables. On lit de l'isle de Ternate que les prêtres y étoient muets. Il y avoit un temple ; au milieu du temple une pyramide, et sur cette pyramide : ADORE DIEU, OBSERVE LES LOIX, AIME TON PROCHAIN. Le temple s'ouvroit un jour de la semaine. Les insulaires s'y rendoient. Tous se prosternoient devant la pyramide ; le prêtre, debout à côté, en silence, montroit de l'extrémité de sa baguette l'inscription. Les peuples se relevoient, se retiroient, et les portes du temple se refermoient pour huit jours. J'assurerois bien qu'il n'est mention dans les annales de cette isle, ni de disputes, ni de guerres de religion. Mais où verra-t-on jamais un ministère indifférent, un catéchisme aussi court et un prêtre muet ? Tâchons donc de nous résigner à toutes les calamités d'un ministère intolérant, d'un catéchisme compliqué, et d'un temple qui parle.

XX. *Le fanatisme remplit de calamités la Nouvelle-Angleterre.*

Ces malheurs fondirent sur les infortunés habitans de la Nouvelle-Angleterre, qui, moins furieux que leurs frères, osèrent dire que le magistrat n'avoit pas le droit de contrainte en matière de religion. Ce fut un blasphême devant des théologiens qui avoient mieux aimé quitter leur patrie, que de montrer quelque déférence pour l'épiscopat. Par cette pente du cœur humain qui marche de l'indépendance à la domination, ils avoient changé de maxime en changeant de climat, et sembloient ne s'être arrogé la liberté de penser, que pour l'interdire aux autres. Ce système d'intolérance fut appuyé du glaive de la loi, qui voulut trancher sur les opinions, en frappant les dissidens de peines capitales. Les hommes convaincus ou soupçonnés de tolérantisme furent exposés à de si cruelles vexations, qu'ils se virent obligés d'abandonner leur nouvel asyle, pour en chercher un autre exposé à moins d'orages.

Cette maladie de religion étendit sa sévérité jusqu'aux objets les plus indifférens de leur nature. On en a pour garant une délibération

publique, copiés sur les registres même de la colonie.

» C'est une chose universellement reconnue,
» que l'usage de porter les cheveux longs, à la
» manière des personnes sans mœurs et des
» barbares Indiens, n'a pu s'introduire en An-
» gleterre, qu'au mépris sacrilège de l'ordre ex-
» près de Dieu, qui dit qu'il est honteux à un
» homme qui a quelque soin de son ame, de
» porter des cheveux longs. Cette abomination
» excitant l'indignation de tous les gens pieux;
» nous, magistrats, zélés pour la pureté de la
» foi, déclarons expressément et authentique-
» ment que nous condamnons l'impie usage
» de laisser croître sa chevelure; usage que
» nous regardons comme une chose évidem-
» ment indécente et mal-honnête qui défigure
» horriblement les hommes, offense les ames
» sages et modestes, autant qu'elle corrompt
» les bonnes mœurs. Justement indignés contre
» ce scandaleux usage, nous prions, exhor-
» tons, invitons instamment tous les anciens
» de notre continent, de faire éclater leur zéle
» contre cette odieuse coutume, de la proscrire
» par toutes sortes de moyens, et sur-tout
» d'avoir soin que les membres de leurs églises

» n'en soient point souillés ; afin que ceux qui, » malgré ces sévères défenses et les voies de » correction qui seront pratiquées à ce sujet, » ne se hâteront pas de s'interdire cet usage, » aient Dieu et les hommes en même tems » contre eux. »

Ce rigorisme qui rend l'homme dur à lui-même, puis insociable, d'abord victime, ensuite tyran, se déchaîna contre les Quakers. Ils furent emprisonnés, fouettés et bannis. La fière simplicité de ces nouveaux enthousiastes qui bénissoient le ciel et les hommes au milieu des tourmens et de l'ignominie, inspira de la vénération pour leurs personnes, fit aimer leurs sentimens, et multiplia leurs prosélites. Ce succès aigrit leurs persécuteurs, et les porta aux extrémités les plus sanguinaires. Ils firent pendre cinq de ces malheureux, qui étoient furtivement revenus de leur exil. On eût dit que les Anglais n'étoient allés en Amérique, que pour exercer sur leurs compatriotes toutes les cruautés que les Espagnols avoient exercées contre les Indiens, soit que le changement de climat rendît les Européens plus féroces, soit que la fureur de religion ne puisse trouver de terme que dans l'extinction de ses

apôtres ou de ses martyrs. La persécution fut enfin arrêtée par la métropole même, d'où elle avoit été portée.

Un peuple mélancolique par caractère, étoit devenu sombre et farouche. Le sang de son monarque couloit encore à ses yeux. Les uns pleuroient en secret ce grand assassinat; les autres en auroient volontiers fait un jour de fête. La nation étoit divisée en deux partis violens. Ici, l'on préparoit la vengeance; là, on s'occupoit à la prévenir par des délations toujours suivies d'exils, d'emprisonnemens et de supplices. La méfiance séparoit les pères des enfans, les amis des amis. Le tyran ombrageux étoit entouré de courtisans ombrageux qui entretenoient ses alarmes, soit pour s'élever aux grandes places de l'état, soit pour en faire tomber leurs ennemis ou leurs rivaux. La hache étoit suspendue sur toutes les têtes. La fréquence des révoltes occasionnoit la fréquence des exécutions, et les exécutions fréquentes de personnages illustres et de citoyens obscurs, perpétuoient la terreur populaire. Cromwel disparut enfin. L'enthousiasme, l'hypocrisie, le fanatisme concentrés dans son sein comme dans leur foyer; les factions, les révoltes, les

proscriptions : tous ces monstres descendirent avec lui dans la tombe. Un jour plus serein commença à luire sur l'Angleterre. Charles II, en recouvrant l'empire, introduisit parmi ses sujets l'esprit de société, le gout de la table, de la conversation, des spectacles, de tous les plaisirs qu'il avoit trouvés en Europe, quand il erroit d'une cour à l'autre, pour recouvrer une couronne que son père avoit perdue sur l'échafaud. Il eut pour apôtres de ses principes une multitude de femmes galantes, de favoris débauchés, de beaux-esprits libertins. En peu de tems il changea les mœurs générales ; et il ne falloit pas moins qu'une semblable révolution pour assurer la tranquillité de son administration sur un trône ensanglanté. Ce prince étoit un de ces voluptueux délicats, que l'amour des plaisirs sensuels rend quelquefois humains et sensibles à la pitié. Touché des supplices des Quakers, il en interrompit le cours en Amérique, par une ordonnance de 1661 : mais il ne put y étouffer entièrement l'esprit persécuteur.

La colonie avoit mis à sa tête Henri Vane, fils de ce Vane qui s'étoit si fort signalé dans les troubles de sa patrie. Ce jeune homme, enthou-

siaste, entêté, digne en tout de son père, ne pouvant ni vivre en paix lui-même, ni y laisser les autres, ressuscita les disputes également ridicules et surannées de la grace et du libre arbitre. On se passionna pour ces obscures et frivoles questions. Peut-être auroient-elles allumé une guerre civile, si des nations sauvages réunies entr'elles, tombant sur les plantations des Anglais, n'en eussent massacré un grand nombre. Graces à leurs querelles théologiques, les colons sentirent d'abord foiblement une si rude perte. Mais enfin le danger universel devint si pressant, qu'on courut aux armes. L'ennemi repoussé, la colonie rentra dans son caractère de dissention. Cet esprit de vertige éclata même en 1692, par des atrocités dont l'histoire offre peu d'exemples.

Dans une ville de la Nouvelle-Angleterre, nommée Salem, vivoient deux filles sujettes à des convulsions, qui étoient accompagnées de symptômes extraordinaires. Leur père, pasteur de cette église, les crut ensorcélées. Soupçonnant une servante indienne, qui étoit chez lui, d'avoir jetté quelque sort sur sa famille, à force de mauvais traitemens, il lui fit avouer qu'elle étoit sorcière. D'autres femmes séduites

par le plaisir d'intéresser le public, crurent que des convulsions qu'elles ne devoient qu'à la nature de leur sexe, avoient la même origine. Trois citoyens, qu'on nomme au hasard, sont aussitôt mis en prison, accusés de sortilège, condamnés à être pendus, et leurs cadavres sont abandonnés aux bêtes féroces, aux oiseaux de proie. Peu de jours après, seize personnes subissent le même sort, avec un jurisconsulte, qui, refusant de plaider contr'elles, est dès lors convaincu d'être leur complice. Ces horribles et lugubres scènes embrâsent l'imagination de la multitude. La foiblesse de l'âge, les infirmités de la vieillesse, l'honneur du sexe, la dignité des places, la fortune, la vertu; rien ne met à couvert d'un odieux soupçon, dans l'esprit d'un peuple obsédé par les fantômes de la superstition. On immole des enfans de dix ans; on dépouille de jeunes filles; on cherche sur tout leur corps, avec une impudente curiosité, des marques de sorcellerie; on prend des taches scorbutiques que l'âge imprime à la peau des vieillards, pour des empreintes du pouvoir infernal. Le fanatisme, la méchanceté, la vengeance choisissent à leur gré leurs victimes. Au défaut de témoins

on emploie les tortures ; et les bourreaux dictent eux-mêmes les aveux qu'ils veulent obtenir. Si les magistrats se refusent à continuer ces horribles exécutions, ils sont accusés des forfaits imaginaires qu'ils cessent de punir. Les ministres de la religion leur suscitent des délateurs, qui leur font payer de leur tête les remords tardifs que leur arrache l'humanité. Les spectres, les visions, la terreur et la consternation multiplient ces prodiges de folie et d'horreur. Les prisons se remplissent, les gibets restent toujours dressés. Tous les citoyens sont plongés dans une morne épouvante. Les plus sages s'éloignent, en gémissant, d'une terre maudite, ensanglantée ; et ceux qui y restent, ne lui demandent qu'un tombeau. On s'attendoit à la subversion totale de cette déplorable colonie ; lorsqu'au plus fort de l'orage, les vagues tombent et s'appaisent. Tous les yeux s'ouvrent à la fois. L'excès du mal réveille les esprits qu'il avoit engourdis. A cette stupidité profonde, succède un remords cuisant et douloureux. Un jeûne général, des prières publiques demandent pardon au ciel de l'avoir invoqué pour de tels sacrifices, d'avoir cru le fléchir par le sang qui l'irrite. On baigne de larmes une terre qui fut

innocente et pure, avant d'être souillée par le culte sacrilège et parricide des Européens.

La postérité ne saura jamais, sans doute, quelle fut l'origine, quel fut le remède de cette épidémie. Elle avait peut-être sa source dans la mélancolie que des enthousiastes persécutés avoient apportée de leur pays; qui s'étoit nourrie avec le scorbut qu'ils avoient pris sur mer; qui s'étoit fortifiée par les vapeurs et les exhalaisons d'une terre nouvellement défrichée, par les incommodités et les peines inséparables d'un changement de climat et de genre de vie. Cette contagion cessa, comme tous les maux épidémiques, par la communication même qui l'épuisa; comme tous les maux de l'imagination, qui s'évaporent par les transports du délire. Le calme vint après la fièvre ardente, et ce sombre accès d'enthousiasme ne reprit plus aux Puritains de la nouvelle-Angleterre.

En renonçant à l'esprit de persécution qui a marqué de sang toutes les sectes, les habitans de cette colonie conservèrent encore de trop fortes teintes du fanatisme et de la férocité qui avoient signalé les tristes jours de sa naissance.

La petite-vérole, qui est moins ordinaire mais plus meurtrière en Amérique qu'en Eu-

rope, causoit, en 1721, des ravages inexprimables à Massachuset. Cette calamité fait penser à l'inoculation. Pour prouver l'efficacité de cet heureux préservatif, un médecin habile et courageux inocule sa femme, ses enfans et ses domestiques; il s'inocule lui-même. On l'insulte; on le regarde comme un monstre vomi par l'enfer; on le menace de l'assassiner. Ces fureurs n'ayant pas empêché un jeune homme très-intéressant de recourir à cette pratique salutaire, un scélérat superstitieux monte à sa fenêtre durant la nuit, et jette dans la chambre une grenade remplie de matières combustibles.

Les citoyens les plus raisonnables ne sont pas révoltés de tant d'atrocités; et leur indignation se porte sur les esprits hardis qui aiment mieux recourir au savoir des hommes que de s'en rapporter aux vues de la providence. Le peuple est affermi par ces discours insensés dans la résolution de ne pas souffrir une nouveauté qui doit attirer sur l'état entier les infaillibles et terribles effets du courroux céleste. Le magistrat qui craint une sédition, ordonne aux médecins de s'assembler. Par conviction, par foiblesse ou par politique, ils déclarent l'inoculation dangereuse. Un bill la défend;

et ce bill est reçu avec un applaudissement dont il n'y avoit point d'exemple.

Vous sentez vos cheveux s'agiter sur votre front. Vous frémissez d'horreur ; et vous avez oublié les obstacles que cette pratique salutaire a trouvés parmi vous ; et vous ne pensez pas que vous auriez commis les mêmes atrocités il y a deux cens ans. Avouez donc enfin les services importans que vous a rendus le progrès des lumières. Ayez pour leurs promoteurs le respect et la reconnoissance que vous devez à des hommes utiles qui vous ont garantis de tant de crimes que vous eussiez commis par ignorance et par superstition.

Peu d'années après, s'ouvre une nouvelle scène encore plus atroce. Depuis long-tems on accordoit dans ces provinces une odieuse prime à ceux des colons qui donnoient la mort à quelque Indien. Cette récompense fut portée en 1724 à 2250 liv. John Lovewel, encouragé par un prix si considérable, forme une compagnie d'hommes féroces comme lui pour aller à la chasse des sauvages. Un jour il en découvrit dix, paisiblement endormis autour d'un grand feu. Il les massacra, porta leur chevelure à Boston, et reçut la récompense pro-

mise. Anglo-Américains, osez à présent adresser quelques reproches aux Espagnols? Qu'ont-ils fait? qu'auroient-ils pu faire de plus inhumain?..... Et vous étiez des hommes? et vous étiez des hommes civilisés? et vous étiez des chrétiens? Non. Vous étiez des monstres à exterminer; vous étiez des monstres contre lesquels une ligue formée eût été moins criminelle que celle que Lovewel forma contre les sauvages. Si le lecteur me demande la date de cette scélératesse, si elle est de la fondation de la colonie ou d'un tems moderne; j'espère qu'il me dispensera de lui répondre.

XXI. *Sévérités outrées qui se perpétuent dans la Nouvelle-Angleterre, après même l'extinction du fanatisme.*

Des loix trop sévères subsistent toujours dans ces contrées. On jugera de ce rigorisme par le discours que tint, il n'y a pas long-tems devant les magistrats, une fille convaincue d'avoir produit, pour la cinquième fois, un fruit illégitime.

« J'ose espérer, dit-elle, que la cour me
» permettra de dire un mot en ma faveur.

« Je suis une fille pauvre, infortunée, qui

» pouvant à peine gagner ma subsistance, n'ai
» pas le moyen de payer des avocats pour
» plaider ma cause. Je vais donc faire parler
» la raison. Comme elle a seule le droit de
» dicter des loix, elle peut les examiner toutes.
» Celle qui me conduit à votre tribunal m'a
» déja jugée. Je ne demande pas qu'on s'en
» écarte pour me faire grace. Mais je vous
» prie, Messieurs, d'intercéder auprès du
» gouvernement, pour qu'il daigne me re-
» mettre l'amende à laquelle vous m'allez
» condamner.

» C'est la cinquième fois que je parois devant
» vous pour le même délit. Deux fois j'ai payé
» de fortes amendes, et deux fois trop indigente
» pour expier ma faute par une peine pécu-
» niaire, j'ai subi un châtiment douloureux et
» flétrissant. Ces peines sont ordonnées par la
» loi; je le sais. Mais si l'on doit abroger les
» loix quand elles sont déraisonnables; si l'on
» doit les mitiger quand elles sont trop sévères,
» j'ose vous dire que celle qui me poursuit est
» à la fois injuste et cruelle à mon égard. Au
» crime près, dont ce tribunal m'accuse, et
» dont le ciel m'absout, j'ai mené jusqu'à pré-
» sent une vie irreprochable. Je défie mes enne-

» mis, si j'ai le malheur d'en avoir, que je n'ai
» pas mérités, de me charger de la moindre
» injustice. J'examine ma conscience et ma
» conduite ; l'une et l'autre, je le dis hardi-
» ment, me paroissoient pures comme le jour
» qui m'éclaire : et lorsque je cherche mon
» crime, je ne le trouve que dans la loi.

» C'est au risque de ma vie que j'ai donné
» le jour à cinq enfans. Je les ai nourris de
» mon lait et de mon travail, sans être à
» charge au public ni à personne. Je me suis
» dévouée avec tout le courage de la tendresse
» maternelle, aux pénibles soins qu'exigeoient
» leur foiblesse et leur âge. Je les ai formés à
» la vertu, qui n'est que la raison. Ils aiment
» déjà leur patrie comme moi. Ils seront citoyens
» comme vous-mêmes ; à moins que vous ne
» leur ôtiez par de nouvelles amendes le fonds
» de leur subsistance, et que vous ne les forciez
» à fuir une région qui les repoussa dès le
» berceau.

» Est-ce donc un crime de féconder ou de
» procréer, à l'exemple de la terre, notre mère
» commune? D'augmenter le nombre des colons
» dans un pays nouveau qui ne demande que
» des habitans ? Je n'ai débauché le mari d'au-

» cune femme ; je n'ai jamais attiré dans mes
« filets aucun jeune homme. Personne n'a
» sujet de se plaindre de moi ; si ce n'est peut-
» être le ministre de l'évangile, et le juge de paix,
» qui sont fâchés d'avoir perdu les honoraires de
» leurs fonctions, parce que j'ai eu des enfans sans
» être mariée devant eux. Mais, est-ce ma faute
» à moi ? J'en appelle à vous, Messieurs. Vous
» convenez que je ne manque point de jugement.
» Ne seroit-ce pas une folie, une stupidité,
» si m'étant livrée aux devoirs les plus pénibles
» du mariage, je n'en avois pas recherché les
» honneurs ? j'ai toujours été, je suis encore
» disposée à me marier ; et je me flatte que je
» serois digne d'un état si respectable, avec la
» fécondité, l'industrie, l'économie, et la fru-
» galité dont la nature m'a douée : car elle
» m'avoit destinée à être une femme honnête
» et vertueuse. J'espérois le devenir ; lorsqu'é-
» tant encore vierge, je n'écoutai les premiers
» vœux de l'amour qu'avec le serment du
» mariage. Mais la confiance indiscrète que j'eus
» dans la sincérité du premier homme que j'ai-
» mai, m'a fait perdre mon honneur, en
» comptant sur le sien. J'eus un enfant de lui ;
» puis il m'abandonna. Cet homme est connu

» de vous tous : il est devenu magistrat comme
» vous. Je devois croire qu'il se seroit montré
» dans cette cour aujourd'hui, pour modérer
» la rigueur de votre sentence. S'il eût paru,
» je n'aurois rien dit. Mais comment pourrois-
» je ne pas accuser l'injustice de mon sort, qui
» veut que celui qui m'a séduite et ruinée,
» après avoir été la cause de ma perte, jouisse
» des honneurs et du pouvoir, soit assis dans
» les tribunaux où l'on punit mon malheur par
» les verges et par l'infamie ? Quel étoit le lé-
» gislateur barbare qui, prononçant entre les
» deux sexes, favorisa le plus fort, et sévit
» sur le plus foible ; sur ce sexe malheureux
» qui, pour une jouissance, compte mille dan-
» gers et mille infirmités ; sur ce sexe à qui la
» nature vend, à un prix capable d'épouvanter
» les passions les plus effrénées, ces mêmes
» plaisirs qu'à vous elle vous donne si libé-
» ralement ?

» Je n'ai point craint, pour ne pas trahir la
» nature, de m'exposer au déshonneur injuste,
» aux châtimens honteux. J'ai mieux aimé tout
» souffrir que d'être parjure aux vœux de la
» propagation, que d'étouffer mes enfans avant
» de les concevoir, ou après les avoir conçus,

» Je n'ai pu, je l'avoue, après avoir perdu
» ma virginité, garder le célibat dans une pros-
» titution secrète et stérile; et je demande
» encore la peine qui m'attend, plutôt que de
» cacher les fruits de la fécondité que le ciel a
» donnée à l'homme et à la femme, comme sa
» première bénédiction.

» On dira, sans doute, qu'indépendam-
» ment des loix civiles, j'ai violé les préceptes
» de la religion? Mais c'est à la religion de me
» punir, si j'ai péché contre elle. Eh! n'est-ce
» pas assez qu'elle m'ait exclue de la commu-
» nion de mes frères, qui seroit une consolation
» pour moi? J'ai, dites-vous, offensé le ciel,
» et je dois m'attendre à des feux éternels. Si
» vous le croyez, pourquoi m'accabler de châ-
» timens en ce monde? Non, Messieurs, le
» ciel n'est pas impitoyable, injuste comme
» vous. Si je croyois que ce que vous appellez
» un péché fût réellement un crime, je n'aurois
» pas l'audace, ni la méchanceté de le com-
» mettre. Mais comment oserois-je penser que
» Dieu soit irrité de me voir procréer des en-
» fans, quand il leur donne un corps sain et
» robuste qu'il se plaît à douer d'une ame im-
» mortelle? Dieu juste et bon; Dieu réparateur

« des

» des maux et des injustices, c'est à toi que
» j'en appelle ici de la sentence de mes juges ?
« Ne me venge point; ne les punis pas; mais
» daigne les éclairer et les attendrir ! Si tu as
» donné à l'homme la femme pour compagne
» sur cette terre hérissée de ronces, qu'il
» n'accable pas d'opprobre un sexe qu'il a lui-
» même corrompu ; qu'il ne sème pas la honte
» et la misère dans le plaisir où tu as attaché
» la consolation de ses peines ! Qu'il ne soit
» pas ingrat et dénaturé jusqu'au sein du bon-
» heur, en livrant au supplice les victimes de
» de ses voluptés ! Fais qu'il respecte dans ses
» desirs la pudeur qu'il honore ; ou qu'après
» l'avoir violée dans ses plaisirs, il la plaigne
» du moins au lieu de l'outrager : ou plutôt
» fais qu'il ne change point en crimes des
» actions que toi-même as permises ou com-
» mandées, quand tu dis à sa race de croître
» et de multiplier » !

Ce discours, qu'on entendroit souvent dans nos contrées et par-tout où l'on a attaché des idées morales à des actions physiques qui n'en comportent point, si les femmes y avoient l'intrépidité de Polli Baker, c'étoit le nom de l'accusée ; ce discours produisit dans la

Nouvelle-Angleterre une révolution étonnante dans tous les esprits. Le tribunal la dispensa de l'amende ou du châtiment ; et, pour comble de triomphe, un de ses juges l'épousa : tant la voix de la raison est au-dessus des prestiges d'une éloquence étudiée. Mais le préjugé public a repris son ascendant ; soit que le bien politique et social fasse taire souvent les cris de la nature isolée ; soit que dans un gouvernement où la religion ne porte point au célibat, le commerce illicite des deux sexes trouve moins d'excuses que dans les états où le clergé, la noblesse, le luxe, la misère, l'exemple scandaleux de la cour et de l'église, corrompent, surchargent, avilissent et déconseillent le mariage.

La Nouvelle-Angleterre a du moins des ressources contre les mauvaises loix, dans sa constitution même, où le peuple législateur peut corriger aisément des abus qu'il ressent ; elle en a dans sa situation locale, qui laisse un vaste champ ouvert à l'industrie, à la population.

XXII. *Etendue, organisation, population, cultures, pêcheries, manufactures, exportations de la Nouvelle-Angleterre.*

Cette colonie, bornée au nord par le Canada, à l'ouest par la nouvelle-York, à l'est et au sud par la Nouvelle Ecosse, et par l'océan, n'a pas moins de trois cens milles sur les bords de la mer, et s'étend à plus de cinquante milles dans les terres.

Les défrichemens ne s'y font pas au hazard, comme dans les autres provinces. Dès les premiers tems, ils furent assujettis à des loix qui depuis ont été immuables. Un citoyen, quel qu'il soit, n'a pas la liberté de s'établir, même dans un terrein vague. Le gouvernement, qui a voulu que tous ses membres fussent à l'abri des incursions des sauvages, qu'ils fussent à portée des secours d'une société bien ordonnée, a réglé que des villages entiers seroient formés dans le même tems. Dès que soixante familles offrent de bâtir une église, d'entretenir un pasteur, de solder un maître d'école ; l'assemblée générale leur assigne un emplacement, et leur donne le droit d'avoir deux représentans dans le corps législatif de

la colonie. Le district qu'on leur assigne est toujours limitrophe des terres déjà défrichées, et contient le plus ordinairement, six milles quarrés d'Angleterre. Ce nouveau peuple choisit une assiète convenable à l'habitation, dont la forme est généralement quarrée. Le temple est au milieu. Les colons partagent le terrein entre eux, et chacun enferme sa propriété d'une haie vive. On réserve quelque bois pour une commune. Ainsi s'agrandit continuellement la Nouvelle-Angleterre, sans cesser de faire un tout bien organisé.

Quoique placée au milieu de la zone tempérée, la colonie ne jouit pas d'un climat aussi doux que celui des provinces de l'Europe, qui sont sous les mêmes parrallèles. Elle a des hivers plus longs et plus froids, des étés plus courts et plus chauds. Le ciel y est communément serein, et les pluies y sont plus abondantes que durables. L'air y est devenu plus pur, à mesure qu'on a facilité sa circulation, en abattant les bois. Personne ne se plaint plus de ces vapeurs malignes, qui, dans les premiers tems, emportèrent quelques habitans.

Le pays est partagé en quatre provinces, qui, dans l'origine, n'avoient presque rien de

commun. La nécessité d'être en armes contre les sauvages, les décida à former, en 1643, une confédération, où elles prirent le nom de *Colonies unies*. En vertu de cette union, deux députés de chaque établissement devoient se trouver dans un lieu marqué, pour y décider des affaires de la Nouvelle-Angleterre, suivant les instructions de l'assemblée particulière qu'ils représentoient. Cette association ne blessoit en rien le droit qu'avoit chacun de ses membres de se conduire en tout à sa volonté.

Leur indépendance de la métropole, n'étoit guère moins entière. En consentant à ces établissemens, on avoit réglé que leur code ne contrarieroit en rien la législation de la mère patrie; que le jugement de tous les grands crimes, commis sur leur territoire, lui seroit réservé, que leur commerce viendroit tout entier aboutir à ses rades. Aucun de ces devoirs ne fut rempli. D'autres obligations moins importantes, étoient également négligées. L'esprit républicain avoit déjà fait de trop grands progrès, pour qu'on se tînt lié par ces arrangemens. La soumission des colons se bornoit à reconnoître vaguement le roi d'Angleterre pour leur souverain.

Massachuset, la plus florissante des quatre provinces, se permettoit encore plus de choses que les autres, et se les permettoit plus ouvertement. Une conduite si fière attira sur elle le ressentiment de Charles II. Ce prince annulla, en 1684, la charte que son père avoit accordée ; il établit une administration presque arbitraire, et ne craignit pas de faire lever des impôts pour son propre usage. Le despotisme ne diminua pas sous son successeur. Aussi, à la première nouvelle de sa destitution, son lieutenant fut-il arrêté, mis aux fers, et renvoyé en Europe.

Guillaume III, quoique très-satisfait de ce zèle ardent, ne rétablit pas Massachuset dans ses anciennes prérogatives, comme elle le desiroit, comme elle l'avoit espéré peut-être. Il lui rendit, à la vérité, un titre, mais un titre qui n'avoit presque rien de commun avec le premier.

Par la nouvelle charte, le gouverneur nommé par la cour devoit avoir le droit exclusif de convoquer, de proroger, de dissoudre l'assemblée nationale. Seul, il pouvoit donner la sanction aux loix portées, aux impôts décidés par ce corps. La nomination de tous les emplois

militaires appartenoit à ce commandant. Avec le conseil, il avoit le choix des magistrats. Les deux chambres n'avoient la disposition des autres places moins importantes que de son aveu. Le trésor public ne s'ouvroit que par son ordre, appuyé du suffrage de son conseil. Son autorité portoit encore sur quelques points, qui gênoient beaucoup la liberté. Connecticut et Rhode-Island, qui avoient à propos conjuré l'orage par leur soumission, restoient en possession de leur contrat primitif. Pour le Nouvel-Hampshire, il avoit toujours été conduit sur des principes assez semblables à ceux qu'on adoptoit pour Massachuset. Un même chef régissoit les quatre provinces : mais avec les maximes qui convenoient à la constitution de chaque colonie.

Suivant un tableau publié par le congrès général du continent de l'Amérique Anglaise, il se trouve quatre cens mille habitans à Massachuset ; cent quatre-vingt-douze mille à Connecticut ; cent cinquante mille à Hampshire ; cinquante-neuf mille six cent soixante-dix-huit à Rhode-Island : ce qui forme dans ce seul établissement une population de quatre-vingt-un mille six cent soixante-dix-huit ames.

Une si grande multiplication d'hommes, sembleroit annoncer un sol excellent. Il n'en est pas ainsi. A l'exception de quelques cantons du Connecticut, les autres terres étoient originairement couvertes de pins, et par conséquent stériles tout-à-fait ou très-peu fertiles. Aucun des grains d'Europe n'y prospère, et jamais leur produit n'a pu suffire à la nourriture de ses habitans. On les a toujours vu réduits à vivre de maïs, ou à tirer d'ailleurs une portion de leur subsistance. Aussi, quoique le pays soit assez généralement propre aux fruits, aux légumes, aux troupeaux, les campagnes ne sont-elles pas la partie le plus intéressante de ces contrées. C'est sur des côtes hérissées de rochers, mais favorables à la pêche, que s'est portée la population, que l'activité s'est accrue, que l'aisance est devenue commune.

L'insuffisance des récoltes dut exciter plutôt et plus vivement l'industrie dans la Nouvelle-Angleterre, que sur la reste de ce continent. On y construisit même, pour les navigateurs étrangers, beaucoup de navires, dont les matériaux, aujourd'hui chers et rares furent longtemps communs et à bon marché. La facilité de se procurer du poil de castor, donna

naissance à une fabrique de chapeaux fort considérable. Des toiles de lin et de chanvre sortirent des atteliers. Avec la toison de ses moutons, la colonie fabriqua des étoffes d'un tissu grossier, mais serré.

A ces manufactures, qu'on pourroit appeller nationales, s'en joignit une autre alimentée par des matières étrangères. Le sucre donna un résidu, connu sous le nom de sirop ou de melasse. Les nouveaux Anglais l'allèrent chercher aux Indes Occidentales, et le firent d'abord servir, en nature, à divers usages. L'idée leur vint de le distiller. Ils vendirent une quantité prodigieuse de cette eau-de-vie aux sauvages voisins, aux pêcheurs de morue, à toutes les provinces septentrionales, ils la portèrent même aux côtes d'Afrique, où ils la livrèrent avec un avantage marqué aux Anglais occupés de l'achat des esclaves.

Cette branche de commerce et d'autres circonstances, mirent les nouveaux Anglais à portée de s'approprier une partie des denrées de l'Amérique, soit Méridionale, soit Septentrionale. Les échanges de ces deux régions, si nécessaires l'une à l'autre, passèrent par leurs mains. Ils devinrent comme les cour-

tiers, comme les Hollandais du Nouveau-Monde.

Cependant, la plus grande ressource de ces provinces, ce fut toujours la pêche. Sur leurs côtes même, elle est très-considérable. Il n'y a point de rivière, de baie, de port où l'on ne voie un nombre prodigieux de bateaux occupés à prendre le saumon, l'esturgeon, la morue, d'autres poissons, qui trouvent tous un débouché avantageux.

La pêche du maquereau, faite principalement à l'embouchure du Pentagoet, qui se perd dans la baie de Fundi ou Françaïse, à l'extrémité de la colonie, occupe durant le printems et durant l'automne, quatorze ou quinze cens bateaux et deux mille cinq cens hommes.

La pêche de la morue est encore plus utile à la Nouvelle-Angleterre. De ses ports nombreux, sortent tous les ans pour différens parages plus ou moins voisins, cinq cens bâtimens de cinquante tonneaux avec quatre mille hommes d'équipage. Ils pêchent au moins deux cent cinquante mille quintaux de morue.

La baleine occupe aussi ces colonies. Avant 1763, la Nouvelle-Angleterre faisoit cette

pêche en mars, avril et mai, dans le golfe de la Floride; et en juin, juillet, août, à l'est du grand banc de Terre-Neuve. On n'y envoyoit alors que cent vingt chaloupes, de soixante-dix tonneaux chacune, et montées par seize cens hommes. En 1767, cette pêche occupa 7290 matelots. Il faut dire les raisons d'une augmentation si considérable.

Le desir de partager la pêche de la baleine avec les Hollandais agita long-tems la Grande-Bretagne. Pour y réussir, on déchargea vers la fin du règne de Charles II, de tous les droits de douane, le produit que les habitans du royaume obtiendroient à cette pêche dans les mers du Nord: mais cette faveur ne s'étendit pas aux colonies, dont l'huile et les fanons de baleine devoient un droit de 56 l. 5 sols par tonneau à leur entrée dans la métropole; droit qui n'étoit réduit à la moitié que lorsqu'ils y étoient importés par ses propres navires.

A cet impôt, déjà trop onéreux, on en ajouta un autre, en 1699, de 5 sols 7 den. par livre pesant de fanons, qui portoit également sur l'Amérique et sur l'Europe. Cette nouvelle taxe eut des suites si funestes, qu'il

fallut la supprimer en 1723 : mais elle ne fut éteinte que pour les baleines prises en Groenland, au détroit de Davis ou dans les mers voisines. La pêche du continent septentrional resta toujours asservie au droit nouveau comme au droit ancien.

Le ministère s'appercevant que l'exemption d'impôt n'étoit pas suffisante pour réveiller l'émulation Angloise, eut recours aux encouragemens. On accorda, en 1732 une gratification de 22 l. 10 sols, et seize ans après une de 45 liv. pour chaque tonneau des vaisseaux employés à une pêche si intéressante. Cette générosité du gouvernement produisit une partie du bien qu'on en attendoit. Cependant, loin de pouvoir entrer en concurrence, dans las marchés étrangers avec ses rivaux, la Grande-Bretagne se vit encore obligée d'acheter d'eux tous les ans, pour trois à quatre cens mille livres d'huile ou de fanons de baleine.

Tel étoit l'état des choses, lorsque les mers Françaises de l'Amérique Septentrionale devinrent, à la paix dernière, une possession Britannique. Aussi-tôt les nouveaux Anglais y naviguèrent en foule pour prendre la baleine

qui y est très-commune. Le parlement les déchargea des tributs sous lesquels ils avoient gémi ; et leur activité redoubla encore. Elle doit se communiquer naturellement aux colonies voisines. Et il est vraisemblable que les Provinces-Unies perdront avec le tems cette importante branche de leur commerce.

La pêche de la baleine se fait dans le golfe Saint-Laurent et dans les parages qui le joignent sur des mers moins orageuses, moins embarrassées de glaces que le Groenland. Dès-lors, elle commence plutôt et finit plus tard. On y éprouve moins d'accidens fâcheux. Les navires qui y sont employés sont moins grands, moins chargés d'équipages. Ces raisons doivent donner au continent Américain des avantages que l'économie Hollandaise ne parviendra jamais à balancer. Les Anglais d'Europe eux-mêmes se flattoient de partager avec leurs colons cette supériorité, parce qu'ils comptoient joindre au bénéfice de la pêche celui qu'ils devoient faire sur la vente de leurs cargaisons ; ressource refusée aux navigateurs qui fréquentent le détroit de Davis ou les mers de Groenland.

Les productions vénales de la Nouvelle-An-

gleterre sont la morue, l'huile de poisson, la baleine, le suif, le cidre, les viandes, salées le maïs, les porcs et les bœufs, la potasse, les légumes, les mâtures pour les navires marchands, pour les vaisseaux de guerre et des bois de toutes les espèces. Les Açores, Madère, les Canaries, le Portugal, l Espagne, l'Italie, la grande-Bretagne et principalement les Indes occidentales ont consommé jusqu'ici ses denrées. En 1769, les exportations des quatre provinces réunies s'élevèrent à 13,844,430 liv. 19 sols 5 den. Mais cette colonie reçut habituellement plus qu'elle ne donna, puisqu'elle dut constamment à sa métropole vingt-quatre ou vingt-cinq millions de livres.

Il part quelques bâtimens de toutes les rades extrêmement multipliées sur ces côtes. Cependant les principales expéditions de Connecticut se font à New-Hawen; celles de Rhode-Island à NewPorth; celles de Hampshire à Portsmouth; et celle de Massachuset à Boston.

Cette dernière cité, qu'on peut regarder comme la capitale d la Nouvelle-Angleterre, est située dans une péninsule de quatre milles de long, au fond de la belle baie de Massachuset, qui s'enfonce environ huit milles dans les

terres. L'ouverture de cette baie est défendue contre l'impétuosité des vagues, par quantité de rochers qui s'élèvent au-dessus de l'eau, et par une douzaine de petites isles, la plupart habitées. Ces digues, ces remparts naturels, ne laissent une libre entrée qu'à trois vaisseaux de front. Sur ce canal unique et très-étroit, fut élevé à la fin du siècle dernier, dans l'isle du Château, une citadelle régulière sous le nom de Fort-Guillaume. Elle a cent canons du plus gros calibre et très-bien disposés. A une lieue en avant, est un fanal fort élevé, dont les signaux peuvent être apperçus de la forteresse, qui les répète pour la côte, tandis que Boston a les siens qui répandent en même tems l'alarme dans l'intérieur des terres voisines. Hors les momens d'une brume épaisse, dont quelques vaisseaux pourroient profiter pour se glisser dans les isles, la ville a toujours cinq ou six heures pour se préparer à recevoir l'ennemi, en attendant dix mille hommes de milice, qu'elle peut rassembler en vingt-quatre heures. Quand même une flotte passeroit impunément sous l'artillerie du château, elle trouveroit au nord et au sud de la place, deux batteries qui, commandant toute

la baie, l'arrêteroient à coup sûr, et donneroient le tems à tous les bâtimens, de se mettre à couvert du canon dans la rivière de Charles.

La rade de Boston est assez vaste pour que six cens voiles y puissent mouiller sûrement et commodément. On y a construit un magnifique mole assez avancé pour que les navires, sans le secours du moindre allège, déchargent dans les magasins qu'on a bâtis au nord. A l'extrémité du mole est la ville bâtie sur un terrein inégal et en forme de croissant autour du port. Ce comptoir, avant les troubles, trente-cinq ou quarante mille habitans de diverses sectes. Le logement, les meubles, les vêtemens, la nourriture, la conversation, les usages, les mœurs : tout y ressembloit si fort à la vie qu'on mène à Londres, qu'il étoit difficile d'y trouver d'autres différence que celle qu'entraîne toujours l'excessive population des grandes capitales.

XXII. *Les Hollandais fondent la colonie de la Nouvelle-Belge, appellée depuis la Nouvelle-York.*

La Nouvelle Angleterre, semblable à l'ancienne par tant de rapports, a dans son voi-

sinage, la Nouvelle-York. Celle-ci resserrée à l'est par cette principale colonie, et bornée à l'ouest par la Nouvelle-Jersey, occupe un espace étroit de vingt milles sur le bord de la mer, s'élargit insensiblement, et s'enfonce dans le nord, deux cens milles dans les terres.

Cette contrée fut découverte vers le commencement du dix-septième siècle, par Henri Hudson, fameux navigateur Anglais, qui étoit alors au service de la Hollande. Il entra dans un fleuve considérable auquel il donna son nom, en reconnut légérement les rives, et remit à la voile pour Amsterdam d'où il étoit parti. Un second voyage de l'aventurier donna de cette sauvage région quelques notions moins superficielles.

Dans le système des Européens, accoutumés à compter pour rien les peuples du Nouveau-Monde, ce pays devoit appartenir aux Provinces-Unies. Un homme qui couroit les mers, sous leur pavillon, l'avoit découvert. Il en avoit pris possession en leur nom; et il leur cédoit tous les droits qu'il pouvoit y avoir personnellement. Sa qualité d'Anglais n'ôtoit rien à ces titres incontestables. On ne put donc qu'être étonné d'apprendre que Jacques I re-

vendiquoit cette contrée, parce que Hudson étoit né son sujet; comme si la patrie n'étoit pas le pays qui fait vivre. Aussi ce prince n'insista-t-il que légérement sur une prétention si peu fondée.

La république qui ne vit dans la propriété qu'on ne lui disputoit plus, qu'un établissement de commerce pour le castor et pour d'autres pelleteries, la céda à la compagnie des Indes Occidentales. Ce corps dirigea toute son action vers ces sauvages richesses; et pour s'en approcher le plus qu'il étoit possible, fit élever sur les bords de la rivière d'Hudson, à cent cinquante milles de la mer, le fort d'Orange, qu'on a depuis nommé Albani. C'étoit là qu'on apportoit à ses agens des fourrures, et qu'ils donnoient en échange aux Iroquois des armes à feu et des munitions de guerre, pour combattre les Français arrivés depuis peu dans le Canada.

Alors, la Nouvelle-Belge n'étoit qu'un comptoir. La ville d'Amsterdam comprit qu'une colonie seroit judicieusement placée dans cette partie du Nouveau-Monde, et en obtint assez aisément la cession, en donnant sept cens mille francs à ses propriétaires.

Des vues plus étendues exigeoient d'autres arrangemens. On laissa subsister le poste placé au voisinage des cinq nations : mais il parut nécessaire d'en établir un plus considérable à l'embouchure de la rivière, dans l'île de Manahatan ; et l'on y bâtit la nouvelle-Amsterdam. La ville, son territoire, le reste de la province ne furent jamais troublés par les sauvages voisins, les uns trop foibles, les autres toujours en guerre avec les Français. Aussi cette possession faisoit-elle des progrès assez rapides, lorsqu'un orage inattendu vint crever sur elle.

XXIV. *A quelle époque et comment les Anglais s'emparèrent de la Nouvelle-Belge.*

L'Angleterre, qui n'avoit point alors avec la Hollande, ces liaisons intimes, que l'ambition et les succès de Louis XIV cimentèrent dans la suite entre les deux puissances, voyoit d'un œil jaloux, un petit état à peine formé dans son voisinage, étendre dans tout l'univers les branches de sa prospérité. Elle frémissoit en secret de ne pouvoir atteindre à l'égalité d'une puissance, qui ne devoit pas même lui disputer la supériorité. Ces rivaux en commerce comme en navigation, l'écrasoient par leur vigilance

et leur économie, dans les grands marchés du monde entier, et par-tout, la réduisoient au rôle subalterne. Chaque effort qu'elle faisoit pour établir la concurrence, tournoit à son déshonneur ou à sa perte; et le commerce universel se concentroit visiblement dans les marais de la république. La nation s'indigna des disgraces de ses négocians, et résolut de leur assurer, par la force, ce qu'ils ne pouvoient obtenir de leur industrie. Charles II, malgré sa nonchalance pour les affaires, malgré son goût effréné pour les plaisirs, adopta vivement un plan qui pouvoit faire tomber dans ses mains les richesses des régions éloignées, avec l'empire maritime de l'Europe. Son frère, plus actif, plus entreprenant que lui, l'affermit dans ces dispositions; et d'un commun accord, ils firent attaquer les établissemens, les vaisseaux Hollandais, sans déclaration de guerre.

L'hostilité, ainsi commise, est une lâche perfidie. C'est l'action d'une horde de sauvages et non d'un prince civilisé, d'un assassin de nuit et non d'un prince guerrier. Celui qui aura quelque confiance dans ses forces et quelque élévation dans l'ame, ne surprendra point son adversaire endormi. S'il vous est per-

mis d'abuser de ma sécurité, je puis aussi abuser de la vôtre. Vous me contraignez et je vous force d'être sans cesse en armes ; l'état de guerre est permanent, et la paix n'est qu'un mot vuide de sens. Ou vous avez quelque juste motif de m'attaquer, ou vous n'en avez aucun. Si vous n'en avez aucun, vous êtes un brigand dangereux contre lequel tous devroient se réunir et qu'ils sont en droit d'exterminer. Si vous en avez un, notifiez-le. C'est le refus de réparer une injure ou de restituer une chose usurpée qui vous autorisera à vous jetter sur mes possessions. Avant que d'être agresseur, convainquez-moi d'injustice. Ayez l'approbation de l'univers ; tout ce que je puis vous permettre c'est de préparer secrétement votre vengeance ; c'est de dissimuler vos projets, si l'on s'en alarme, et de ne laisser aucun intervalle entre le deni de justice et l'hostilité. Si vous êtes le plus foible, suppliez et souffrez. Parce qu'on es un usurpateur, faut-il que vous soyez un traître ? Méprisez la maxime commune ; et ne suppléez ni à la force qui vous manque, ni au courage qui vous compromettroit, par la fourberie. Ayez sans cesse présent le jugement de votre siècle et celui de la postérité.

Au mois d'août 1664, une escadre Anglaise mouilla sur les côtes de la Nouvelle-Belge, dont la capitale se rendit à la première sommation. Le reste de la colonie ne fit pas plus de résistance. Cette conquête fut assurée au vainqueur, par la paix de Breda. Mais il en fut dépouillé par la république, en 1673, quand les intrigues de la France eurent brouillé ces deux puissances maritimes, qui, pour leurs intérêts, n'auroient jamais dû l'être. Un second traité rendit encore, l'année suivante, les Anglais maîtres d'une province qui depuis resta attachée à leur domination, mais sous la propriété du frère du roi qui lui donna son nom.

XXV. *La colonie est abandonnée au duc d'York. Principes sur lesquels il fonde son administration.*

La Nouvelle-York fut administrée par les lieutenans du prince avec assez d'adresse pour écarter de leur personne l'indignation des colons. La haîne publique s'arrêtoit sur leur maître qui avoit concentré dans ses mains tous les pouvoirs. Cet esclavage politique déplaisoit également, et aux Hollandais qui

avoient préféré leurs plantations à leur patrie, et aux Anglais qui étoient venus les joindre. Accoutumés à la liberté, les peuples se montroient impatiens du joug. On paroissoit généralement disposé à un soulèvement ou à une émigration. La fermentation ne s'arrêta que lorsqu'en 1683 la colonie fut invitée à choisir des représentans pour régler, dans des assemblées, ce qui conviendroit à ses intérêts.

Le colonel Dongan, chargé de cet arrangement, étoit un homme d'un esprit hardi, étendu. Il ne se borna pas, comme ceux qui jusqu'alors avoient gouverné la province, à concéder des terres à quiconque se présentoit pour les défricher. Ses soins s'étendirent aux cinq nations, trop négligées par ses prédécesseurs. Les Français travailloient sans relâche à diviser ces sauvages, dans l'espérance de les asservir; et ils avoient avancé ce grand ouvrage par le moyen des néophites que faisoient leurs missionnaires. Il convenoit à l'Angleterre de traverser ce plan: mais le duc d'York, qui avoit d'autres intérêts que ceux de son pays, vouloit que son lieutenant en favorisât l'exécution. Dongan, quoique catho-

de richesses dans une longue et glorieuse administration.

Cet homme singulier avoit à peine quitté l'Amérique, que la Nouvelle-Angleterre chassa son gouverneur Edmont Andross, un des instrumens les plus actifs des vues arbitraires du roi Jacques. Quelques milices de la Nouvelle-York, séduites par cet exemple, voulurent faire le même traitement à Nicholson, passagérement chargé du gouvernement. Il vint à bout de former un parti en sa faveur, et la colonie fut en proie à deux factions armées jusqu'à l'arrivée du colonel Sloughter.

XXVI. *Le roi Guillaume donne un gouvernement à la colonie. Evénemens postérieurs à ce nouvel ordre de choses.*

Ce chef, envoyé par le roi Guillaume, convoqua les membres de l'état le 9 avril 1691. Cette assemblée annula tout ce qui avoit été statué jusqu'alors de contraire à la constitution Britannique. Elle arrêta des loix qui n'ont pas cessé de servir de règle. Depuis cette époque, le pouvoir exécutif appartint au gouverneur nommé par la couronne. Elle lui donna douze conseillers, sans le consentement desquels il

ne pouvoit signer aucun acte. Trente députés choisis par les habitans représentoient les communes. Tous les pouvoirs étoient concentrés dans l'assemblée composée de ces différens membres. Au commencement, sa durée fut illimitée. On la fixa depuis à trois ans. Elle s'étendit depuis à sept, comme celle du parlement d'Angleterre, dont elle suivoit les révolutions.

Il étoit tems qu'un ordre invariable s'établît dans la colonie. Elle avoit à soutenir contre les Français du Canada une guerre vive et opiniâtre que le détrônement de Jacques II avoit allumée. Ces hostilités, terminées à Riswick, recommencèrent pour la succession d'Espagne. Les provinces voisines de la Nouvelle-York prirent quelque part à ces divisions, mais ce fut elle qui reçut ou porta les plus grands coups, qui soudoya les troupes, qui fut entraînée dans des dépenses plus considérables.

Malheureusement les contributions des citoyens ordonnées par l'assemblée générale, étoient versées dans une caisse dont la disposition absolue appartenoit au gouverneur. Il arrivoit souvent que des chefs avides ou dissipateurs détournoient pour leurs usages les

fonds destinés au service public. C'étoit une source perpétuelle de dissentions. La reine Anne régla, en 1705, que la même autorité qui auroit déterminé les impositions, en prescriroit l'usage, et pourroit se faire rendre compte de l'emploi qui en auroit été fait.

Les malversations furent arrêtées par cet arrangement; et cependant les tributs que payoit la province, ne suffisoient pas aux dépenses qu'exigeoit la continuation de la guerre.

L'embarras où l'on se trouvoit fit imaginer pour la première fois, en 1709, de créer des billets de crédit, qui furent beaucoup plus multipliés dans la suite que ne l'exigeoient les besoins, que ne le permettoient les intérêts de la colonie.

Chargé en 1720 de la conduire, Burnet, fils du fameux évêque de ce nom, qui avoit si fort contribué à placer le prince d'Orange sur le trône; Burnet ne réussit pas à faire ce désordre, mais il forma un autre plan pour la prospérité de son gouvernement. Les Français du Canada avoient besoin, pour leurs échanges avec les sauvages, de plusieurs marchandises que leur métropole ne leur fournissoit pas. Ils les tiroient de la Nouvelle-

York. L'assemblée générale de cette province proscrivit, par les conseils de son chef, cette communication. Mais comme ce n'étoit pas assez d'avoir mis de l'embarras dans les opérations d'un rival actif, on résolut de se mettre à sa place.

Une grande partie des fourrures qui étoient portées à Montréal passoient sur les rives occidentales du lac Ontario. Burnet obtint, en 1722, des Iroquois, la permission d'y bâtir le fort d'Oswego, où ces sauvages richesses pouvoient être aisément interceptées. Dès que cet établissement fut formé, les marchands d'Albani envoyèrent leur marchandises à Chenectady, où elles étoient embarquées sur la Mohowts, qui les conduisoit à Oswego. La navigation de cette rivière est très-difficile ; et cependant les Anglais eurent des succès qui surpassèrent leurs espérances. Ces échanges devoient même augmenter, s'ils n'avoient été traversés de toutes les manières.

Les Français construisirent, en 1726, à Niagara, un fort où s'arrêtoient les fourrures qui sans cet établissement, auroient été portées à Oswego. Les marchandises Anglaises qu'ils ne pouvoient plus recevoir ouvertement,

leurs furent livrées en fraude jusqu'à l'année 1729, époques remarquables où des intérêts particuliers firent révoquer la loi qui interdisoit ce commerce. Enfin l'Angleterre chargea les pelleteries de plus forts droits qu'elles n'en payoient en France.

Pendant que ces entraves multipliées diminuoient les liaisons qu'on avoit espéré d'entretenir avec les sauvages, les cultures étoient poussées avec beaucoup de vivacité et de succès dans toute l'étendue de la province. Elles avoient, il est vrai, langui quelque-tems dans les comtés où Jacques II avoit accordé des terreins immenses à quelques hommes trop favorisés : mais, à la fin, ces comtés s'étoient peuplés comme les autres. Malheureusement la plupart des habitans n'occupoient, comme en Ecosse, que des terres amovibles à la volonté du seigneur ; et plus malheureusement encore cette dépendance donnoit aux grands propriétaires une influence dangereuse dans les résolutions publiques.

Ce vice dans le gouvernement se fit singulièrement sentir dans les deux guerres destructives qu'on eut à soutenir en 1744 et en 1756 contre les Français. La colonie éprouva, du-

rant ces cruelles animosités des maux dont elle auroit au moins évité une partie, si les efforts pour repousser ces hommes entreprenans et leurs féroces alliés eussent été concertés à tems et mieux combinés. Il falloit que le Canada devînt, à la paix de 1763, une possession Britannique, pour que la Nouvelle-York se livrât sans intervalle, sans embarras et sans inquiétude, à l'extension de son commerce avec les sauvages, au défrichement de ses plantations.

XXVII. *Sol, pepulation, commerce de la colonie.*

Cette province, dont les limites n'ont été réglées qu'après les discussions les plus longues, les plus vives, les plus opiniâtres avec la Nouvelle-Angleterre, la nouvelle-Jersey et la Pensylvanie, forme aujourd'hui dix comtés. Elle n'a que peu d'étendue au bord de la mer; mais en profondeur son territoire s'étend jusqu'au lac George ou Saint Sacrement, et jusqu'au lac Otanrio. Des montagnes situées entre ces deux lacs, sort la rivière d'Hudson, qui ne reçoit que de foibles canots durant soixante-cinq milles; encore cette navigation

est-elle interrompue par deux cascades qui obligent à deux portages d'environ deux cens toises chacun. Mais d'Albani à l'océan, c'est-à-dire dans l'espace de cent cinquante milles, on voit voguer sur ce magnifique canal, avec la marée, jour et nuit, durant toutes les saisons, sans crainte d'aucun accident, des bâtimens de quarante à cinquante tonneaux qui entretiennent une circulation continuelle et rapide dans la colonie.

La partie de ce grand établissement que les navigateurs trouvent d'abord, c'est l'isle Longue, séparée du continent par un canal étroit. Elle a cent vingt milles de long, sur douze de large, divisés en trois comtés. Les sauvages, qui occupoient ce grand espace, s'éloignèrent ou périrent successivement. Leurs oppresseurs durent leur première aisance à la pêche de la baleine et du loup-marin. A mesure que ces races qui cherchent les côtes désertes disparurent, on s'occupa de la multiplication des troupeaux, sur-tout des chevaux. Quelques cultures se sont depuis établies sur ce sol trop sablonneux.

Le terrein est plus inégal dans le continent : mais il devient plus uni et plus productif à

mesure qu'on approche des lacs et du Canada. Si jamais les marais qui couvrent encore cette extrémité de la colonie sont desséchés; si les rivières qui l'arrosent sont un jour resserrées dans leur lit, cette contrée sera la plus fertile de la colonie.

Suivant les derniers calculs, la province compte deux cent cinquante mille habitans de diverses nations, de sectes diverses. Les riches pelleteries qu'ils tirent des sauvages, et celles de leurs productions qu'ils ne consomment pas, sont conduites au marché général. C'est une ville importante; aujourd'hui désignée, comme la colonie entière, sous le titre de Nouvelle-York. Elle fut autrefois bâtie par les Hollandais dans l'isle de Manahatan, longue de quatorze milles, et d'un mille dans sa plus grande largeur.

Le commerce y a rassemblé, sous un climat très-sain, dix-huit ou vingt mille habitans, dans un espace, partie bas et partie élevé. Les rues sont fort irrégulières, mais très-propres. Les maisons bâties de brique et couvertes de tuile, offrent plus de commodités que d'élégance. Les vivres sont abondans, d'excellente qualité et à bon marché. L'aisance est univer-

selle. La dernière classe du peuple a une ressource assurée dans les huitres, dont la pêche seule occupe deux cens bateaux.

La ville, placée à deux milles de l'embouchure de la rivière d'Hudson, n'a proprement ni port, ni bassin : mais elle n'en a pas besoin. Sa rade, ouverte dans toutes les saisons, accessible aux plus grands vaisseaux, à l'abri de tous les orages, doit lui suffire. De-là sortent les nombreux navires qu'on expédie pour différens parages. Les denrées ou marchandises qui furent expédiées en 1769, montèrent à 4, 352, 446 liv. 17 sols 9 den. Depuis cette époque, les productions de la colonie ont augmenté sensiblement ; et elles doivent encore beaucoup croître, puisque la moitié des terres n'est pas en valeur, et que celles qu'on a défrichées ne sont pas aussi bien cultivées qu'elles le seront, lorsque la population sera devenue plus considérable.

XXVIII. *Mœurs anciennes et mœurs nouvelles de la Nouvelle-York.*

Les Hollandais, premiers fondateurs de la colonie, y établirent cet esprit d'ordre et d'économie, qui distingue par-tout leur nation.

Comme ils formèrent toujours le plus grand nombre des habitans, même après le changement de domination, l'exemple de leurs mœurs fit l'esprit général des peuples que la conquête leur associa. Les Allemands, poussés en Amérique par la persécution religieuse qui les chassoit du Palatinat ou des autres provinces de l'empire, se trouvèrent disposés par la nature à ce ton modeste; et les Anglais, les Français, que l'habitude n'avoit pas accoutumés à tant de frugalité, se conformèrent par sagesse ou par émulation, à cette manière de vivre, moins coûteuse et plus aisée que les modes et les airs du faste. Il arriva de-là que les colons ne contractèrent pas des dettes envers la métropole; qu'ils conservèrent une liberté entière dans leurs ventes et dans leurs achats; et qu'ils donnèrent toujours à leurs affaires la direction qui leur étoit la plus avantageuse.

Tel fut, jusqu'en 1763, l'état de la colonie. A cette époque, New-York devint le séjour du général, des principaux officiers et d'une partie des troupes que la Grande-Bretagne crut devoir entretenir dans l'Amérique Septentrionale, pour la contenir ou pour la défendre. Cette multitude de célibataires désœuvrés, sans

cesse occupés à tromper leur oisiveté et à lutter contre l'ennui, se répandirent parmi les citoyens auxquels ils inspirèrent le goût de la table et la fureur du jeu. Assis à côté des femmes, ils les entraînèrent par leurs assiduités, par leurs discours et par leurs manières dans ces frivolités, dans ces galanteries, dans ces amusemens qui ont tant d'attraits pour elles. Bientôt la vie des deux sexes fut la même, On se leva avec les mêmes projèts; on se coucha sur les mêmes sottises. Ce mauvais esprit se communiqua de proche en proche. Il dure encore, à moins que les scènes terribles, qui ont depuis ensanglanté ces contrées, n'aient fait dans les mœurs une révolution heureuse.

XXIX. *Révolutions arrivées dans la Nouvelle Jersey.*

Au voisinage de la Nouvelle-York est la Nouvelle-Jersey, qui porta d'abord le nom de Nouvelle Suède. Elle fut ainsi désignée par des aventuriers de cette nation, qui abordèrent à ces plages sauvages vers l'an 1638. Ils y formèrent trois petits établissemens, Christiana, Elzimbourg et Cottembourg. Cette colonie n'étoit rien, lorsqu'elle fut attaquée et conquise, en 1655, par les Hollandais. Ceux

des habitans, qui tenoient plus à leur première patrie qu'à leurs plantations, repassèrent en Europe. Les autres se soumirent aux loix de leur vainqueur; et leur territoire fut incorporé au sien. Lorsque le duc d'York reçut l'investiture de la province à laquelle il donna son nom, il en détacha ce qui y avoit été ajouté, et le partagea à deux de ses favoris, sous le titre de Nouvelle-Jersey.

Carteret et Berkeley, qui possédoient, le premier la partie de l'est, et le second la partie de l'ouest, n'avoient sollicité ce vaste territoire que pour le vendre. Des hommes à spéculation leur en achetèrent à vil prix de grandes portions, dont ils se defirent en détail. Au milieu de toutes ces subdivisions, la colonie resta partagée en deux provinces, séparément gouvernées par les héritiers des premiers propriétaires. Les difficultés qu'éprouvoit leur administration, les dégoûterent de cette espèce de souveraineté, qui ne convient guère à des sujets. Ils remirent en 1702, leur charte à la couronne. Depuis cette époque, les deux provinces n'en font qu'une, qui, comme la plûpart des colonies Angl aises, est dirigée par un

gouverneur,

gouverneur, un conseil et les députés des communes.

Avant la dernière révolution, on ne voyoit dans un pays si vaste, que seize mille habitans. C'etoit les descendans des Suédois et des Hollandois, ses premiers cultivateurs. Quelques Quakers, quelques Anglicans, un plus grand nombre de Presbytériens Ecossais, s'étoient joints aux colons des deux nations. Les vices du gouvernement arrêtoient les progrès et causoient l'indigence de cette foible population. L'époque de la liberté sembloit devoir être pour cette colonie, l'époque de la prospérité : mais la plupart des Européens qui cherchoient un asyle ou la fortune dans le Nouveau Monde, préféroient la Pensilvanie ou la Caroline, qui avoient plus de célébrité. A la fin cependant, la Nouvelle Jersey s'est peuplée. On y compte cent trente mille habitans.

XXX. *Ce qu'est actuellement la Nouvelle-Jersey, et ce qu'elle peut devenir.*

La colonie est couverte de troupeaux et abondante en grains. Le chanvre y a fait plus de progrès que dans aucune des contrées voisines. On y a ouvert avec succès, une mine d'excel-

lent cuivre. Ses côtes sont accessibles, et le Port d'Amboi, sa capitale, est assez bon. Aucun des moyens de prospérité, propres à cette partie du globe, ne lui manque. Cependant, elle est toujours restée dans une obscurité profonde. Son nom est presque ignoré dans l'ancien monde, et n'est guère plus connu dans le nouveau. En seroit-elle plus malheureuse? Je ne le crois pas.

Qu'on parcoure l'histoire des nations anciennes et modernes, et l'on n'en verra presque aucune, dont la splendeur ne se soit accrûe aux dépens de sa félicité. Des peuples, dont il ne seroit fait aucune mention dans les tristes annales du monde, n'auroient été ni aggresseurs, ni attaqués. Ils n'auroient pas troublé la paix des autres. Des ennemis éloignés ou voisins, n'auroient pas troublé la leur. Ils n'auroient point eu de héros qui fussent rentrés dans leur patrie, chargés des dépouilles de l'ennemi. Ils n'auroient point eu d'historien qui racontât ou leurs misères ou leurs crimes. On n'y auroit point frémi d'âge en âge, à l'aspect de ces monumens qui retracent par-tout l'effusion du sang, des fers portés au loin ou brisés chez soi. Des factions politiques ne les

auroient point déchirés, des opinions absurdes ne les auroient point enivrés. L'oppression de la tyrannie n'y auroit point fait couler des larmes, ni suscité des révoltes. On ne s'y seroit point délivré d'un despote par le poignard ; on n'y eût point exterminé ses satellites : car tels sont les événemens qui, de tout tems, ont donné de la célébrité aux nations. Au milieu d'une longue et profonde tranquillité, on y auroit cultivé les campagnes, chanté quelques hymnes traditionnels à Dieu ; et répété, pendant des siècles, les mêmes chansons à l'amour. Pourquoi faut il que la peinture séduisante de ce bonheur soit chimérique ? Il n'a point existé. Il existeroit, qu'au milieu de nations turbulentes et ambitieuses, il seroit impossible qu'il durât. Quelles que puissent être les causes de l'obscurité de la Nouvelle-Jersey, nous lui devons donc nos conseils sur son état actuel et sur son état à venir.

Sa pauvreté ne lui permettant pas, dans les commencemens, d'avoir un commerce direct avec les marchés étrangers ou éloignés, elle étoit réduite à vendre ses denrées à Philadelphie, et plus ordinairement à New-York. Ces deux villes lui donnoient en échange quelques

marchandises de la métropole, quelques denrées des îles. Leurs plus riches négocians lui firent même des avances, qui la mirent de plus dans la dépendance. Malgré l'accroissement de ses cultures et de ses productions, elle n'est pas encore sortie de cette espèce de servitude. Des états d'une vérité incontestable que nous avons sous les yeux, démontrent qu'en 1769, la Nouvelle-Jersey n'expédia aucun bâtiment pour l'Europe, et qu'elle n'envoya aux Indes Occidentales que vingt-quatre bateaux, dont la charge ne valoit que 56,965 l. 19 sols 9 d. Tout le reste de ses richesses territoriales fut livré aux colonies voisines, qui en firent elles-mêmes le commerce.

Cette situation est ruineuse et avilissante. La Nouvelle-Jersey doit construire elle-même des navires, dont la nature lui a donné tous les matériaux. Elle doit les lancer dans des mers diverses, puisque les hommes ne lui manquent plus. Elle doit porter ses productions aux peuples, qui ne les ont encore reçues que par des agens intermédiaires. Elle doit tirer de la première main l'industrie étrangère, que des circuits inutiles lui ont fait payer jusqu'ici trop cher. Alors, elle pourra former des projets vastes, se livrer à de grandes entreprises,

s'élever au rang où ses avantages semblent l'appeler, et approcher des provinces qui l'ont trop long-tems étouffée de leur ombre ou offusquée par leur éclat.

Puissent les vues que je présente et les exhortations que j'adresse à la Nouvelle Jersey, se réaliser ! Puissé-je vivre assez long tems pour en être le témoin et m'en réjouir ! Le bonheur de mes semblables, à quelque distance qu'ils existassent de moi, ne m'a jamais été indifférent : mais je me suis senti remué d'un vif intérêt, en faveur de ceux que la superstition ou la tyrannie ont chassés de leur pays natal. J'ai compati à leurs peines. Lorsqu'ils se sont embarqués, j'ai élevé mes yeux vers le ciel. Ma voix s'est mêlée au bruit des vents et des flots, qui les portoient au-delà des mers : et je me suis écrié, à plusieurs reprises, qu'ils prospèrent ! qu'ils prospèrent ! qu'ils trouvent dans les régions désertes et sauvages qu'ils vont habiter, une félicité égale ou même supérieure à la nôtre ; et s'ils y fondent un empire, qu'ils songent à se garantir eux-mêmes et leur postérité, des fléaux dont ils ont senti les coups.

Fin du dix-septième Livre.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

Colonies Anglaises fondées dans la Pensylvanie, dans le Maryland, dans la Virginie, dans la Caroline, dans la Géorgie et dans la Floride: Considérations générales sur tous ces établissemens.

I.

Parallèle d'un bon et d'un mauvais gouvernement.

L'INJUSTICE ne fut jamais la base d'aucune société. Un peuple, créé par un pacte aussi étrange, auroit été en même tems, et le plus dénaturé, et le plus malheureux des peuples. Ennemi déclaré du genre-humain, il eût été également à plaindre, et par les sentimens qu'il auroit inspirés, et par ceux qu'il auroit éprouvés. Craint et haï de tout ce qui l'eût environné, il n'auroit jamais cessé de

haïr et de craindre. On se seroit réjoui de ses malheurs ; on se seroit affligé de sa prospérité. Un jour les nations se seroient réunies pour l'exterminer : mais le tems auroit rendu cette ligue inutile. Il auroit suffi, pour l'anéantir et les venger, que chacun des membres eût conformé sa conduite aux maximes de l'état. Animés de l'esprit de leur institution, tous se seroient empressés de s'élever sur la ruine les uns des autres. Aucun moyen ne leur eût paru trop odieux. Ç'auroit été la race engendrée des dents du dragon, que Cadmus sema sur la terre, aussi-tôt détruite que créée.

Combien différente seroit la destinée d'un empire fondé sur la vertu ! L'agriculture, les arts, les sciences et le commerce, encouragés à l'ombre de la paix, en écarteroient l'oisiveté, l'ignorance et la misère. Le chef de l'état en protégeroit les différens ordres, et en seroit adoré. Il auroit conçu qu'aucun des membres de la société ne pourroit souffrir, sans quelque dommage pour le corps entier, et il s'occuperoit du bonheur de tous. L'impartiale équité présideroit, à l'observation des traités qu'elle dicteroit, à la stabilité des loix

qu'elle auroit simplifiées, à la répartition des impôts qu'elle auroit proportionnés aux charges publiques. Toutes les puissances voisines, intéressées à la conservation de celle-ci, au moindre péril qui la menaceroit, s'armeroient pour sa défense. Mais, au défaut de secours étrangers, elle pourroit elle-même opposer à l'agresseur injuste la barrière impénétrable d'un peuple riche et nombreux, pour lequel le mot de patrie ne seroit pas un vain nom. Et voilà ce qu'on peut appeller le beau idéal en politique.

Ces deux sortes de gouvernement sont également inconnues dans les annales du monde. Elles ne nous offrent que des ébauches imparfaites, plus ou moins rapprochées de l'atroce sublimité, plus ou moins éloignées de la beauté touchante de l'un ou de l'autre de ces grands tableaux. Les nations qui ont joué le rôle le plus éclatant sur le théâtre de l'univers, entraînées par une ambition dévorante, présentèrent plus de traits de conformité avec le premier. D'autres, plus sages dans leurs constitutions, plus simples dans leurs mœurs, plus limitées dans leurs vues, enveloppées d'un bonheur secret, s'il est permis de par-

ler ainsi, parroissent ressembler davantage au second. Entre ces derniers, on peut compter la Pensilvanie.

II. *Principes des Anabaptistes.*

Le Luthéranisme, qui devoit changer la face de l'Europe, ou par lui-même ou par l'exemple qu'il donnoit, avoit occasionné dans les esprits une fermentation extraordinaire : lorsqu'on vit sortir de son sein orageux une religion nouvelle, qui paroissoit bien plus une révolte conduite par le fanatisme, qu'une secte réglée qui se gouverne par des principes. La plupart des novateurs suivent un système lié, des dogmes établis, et ne combattent d'abord que pour les défendre, lorsque la persécution les irrite et les révolte jusqu'à leur mettre les armes à la main. Les anabaptistes, comme s'ils n'avoient cherché dans la bible qu'un cri de guerre, levèrent l'étendard de la rebellion, avant d'être convenus d'un corps de doctrine. Les principaux chefs de cette secte avoient bien enseigné qu'il étoit inutile et ridicule d'administrer le baptême aux enfans, ainsi qu'on le pensoit, disoient-ils, dans la primitive église : mais il n'avoient pas

encore une fois mis en pratique ce seul article de croyance, qui servoit de prétexte à leur séparation. L'esprit de sédition suspendoit chez eux les soins qu'ils devoient aux dogmes schismathiques, sur lesquels ils fondoient leur révolte. Secouer le joug tyrannique de l'église et de l'état, c'étoit leur loi, c'étoit leur foi. S'enrôler dans les armées du Seigneur, s'inscrire parmi les fidèles qui devoient employer le glaive de Gédeon ; c'étoit leur devise, leur but, leur point de ralliement.

Ce ne fut qu'après avoir porté le fer et le feu dans une grande partie de l'Allemagne, que les anabaptistes songèrent à donner quelque fondement et quelque suite à leur créance, à marquer leur confédération par un signe visible qui l'unît et la cimentât. Ligués d'abord par inspiration pour former un corps d'armée, ils se liguèrent en 1525 pour composer un corps de religion.

Dans ce symbole, mêlé d'intolérance et de douceur, l'église anabaptiste étant la seule où l'on enseigne la pure parole de Dieu, elle ne doit et ne peut communiquer avec aucune autre église.

L'esprit du Seigneur soufflant où il lui plaît,

le pouvoir de la prédication n'est pas borné à un seul ordre de fidèles ; mais il s'étend à tous, et tous peuvent prophétiser.

Toute secte où l'on pas n'a gardé la communauté des biens qui faisoit l'ame et l'union des premiers chrétiens, est une assemblée impure, une race dégénérée.

Les magistrats sont inutiles dans une société de véritables fidèles : un chrétien n'en a pas besoin ; un chrétien ne doit pas l'être.

Il n'est pas permis à des chrétiens de prendre les armes pour se défendre ; à plus forte raison ne peuvent-ils pas s'enrôler au hasard pour la guerre.

Ainsi que les procès, les sermens en justice sont défendus à des disciples du Christ, qui leur a dicté pour toute réponse devant les juges, OUI, OUI ; NON, NON.

Le baptême des enfans est une invention du diable et des papes. La validité du baptême dépend du consentement volontaire des adultes, qui peuvent seuls le recevoir avec la connoissance de l'engagement qu'ils prennent.

Tel fut dans son origine, le système religieux des anabaptistes. Il paroît fondé sur la charité et la douceur ; il ne produisit que des

brigandages et des crimes. La chimère de l'égalité est la plus dangereuses de toutes dans une société policée Prêcher ce système au peuple, ce n'est pas lui rappeller ses droits, c'est l'inviter au meurtre et au pillage; c'est déchaîner des animaux domestiques, et les changer en bêtes féroces. Il faut adoucir et éclairer, ou les maîtres qui les gouvernent, ou les loix qui les conduisent: mais il n'y a dans la nature qu'une égalité de droit, et jamais une égalité de fait. Les sauvages même ne sont pas égaux, dès qu'ils sont rassemblés en hordes. Ils ne le sont que lorsqu'ils errent dans les bois; et alors même celui qui se laisse prendre sa chasse, n'est pas l'égal de celui qui l'emporte. Voilà la première origine de toutes les sociétés.

Une doctrine qui avoit pour base la communauté des biens et l'égalité des conditions, ne pouvoit guère trouver des partisans que dans le peuple. Les paysans l'adoptèrent avec d'autant plus d'enthousiasme et de fureur, que le joug étoit plus insupportable. Condamnés la plupart à l'esclavage, ils prirent de tous côtés les armes pour accréditer une doctrine qui, de serfs, les rendoit égaux aux seigneurs.

La

La crainte de voir rompre un des premiers liens de la société, qui est l'obéissance au magistrat, réunit contr'eux toutes les autres sectes qui ne pouvoient subsister sans subordination. Ils succombèrent sous tant d'ennemis, après avoir fait une résistance plus opiniâtre qu'on ne devoit l'attendre. Leur communion, quoique répandue dans tout l'empire et dans une partie du Nord, ne fut nulle part dominante; parce qu'elle avoit été par-tout combattue et dispersée. A peine étoit-elle tolérée dans les contrées où l'on permettoit la plus grande liberté de créance. Dans aucun état elle ne put former une église autorisée par la législation civile. Ce fut ce qui l'affoiblit, et, de l'obscurité, la fit tomber dans le mépris. Son unique gloire fut d'avoir contribué peut-être à la naissance des Quakers.

III. *Origine et caractère des Quakers.*

Cette secte humaine et pacifique s'éleva en Angleterre parmi les troubles de la guerre sanglante qui traîna un roi sur l'échafaud par la main de ses sujets. Elle eut pour fondateur Georges Fox, né dans une condition obscure. Son caractère, qui le portoit à la contem-

plation religieuse, le dégoûta d'une profession méchanique, et lui fit quitter son attelier. Pour se détacher entièrement des affections de la terre, il rompit toute liaison avec sa famille ; et de peur de contracter de nouveaux liens, il ne voulut plus avoir de demeure fixe. Souvent il s'égaroit dans les bois, sans autre compagnie, sans autre amusement que sa bible. Avec le tems même, il parvint à se passer de ce livre, quand il crut y avoir assez puisé l'inspiration des prophètes et des apôtres.

C'est alors qu'il chercha des prosélytes. Il ne lui fut pas difficile d'en trouver dans un tems et dans un pays où les délires de la religion enthousiasmoient toutes les têtes, troubloient tous les esprits. Bientôt il se vit suivi d'une foule de disciples qui, par la bizarrerie de leurs idées sur des objets incompréhensibles, ne pouvoient qu'étonner et fasciner les ames sensibles au merveilleux.

La simplicité de leur vêtement fut ce qui frappa d'abord tous les yeux. Sans galons, sans broderies, ni dentelles, ni manchettes, ils bannirent tout ce qu'ils appelloient ornement ou superfluité. Point de plis dans leurs habits : pas même un bouton au chapeau,

parce qu'il n'est pas toujours nécessaire. Ce mépris singulier pour les modes les avertissoit d'être plus vertueux que les autres hommes, dont ils se distinguoient par des dehors modestes.

Toutes les déférences extérieures que l'orgueil et la tyrannie imposent à la foiblesse, devinrent odieuses aux Quakers, qui ne vouloient avoir ni maîtres, ni serviteurs. Ils condamnoient les titres fastueux, comme orgueil dans ceux qui les usurpoient, comme bassesse dans ceux qui les déféroient. Ils ne reconnoissoient nulle part, ni EXCELLENCE, ni EMINENCE; et ils avoient raison : mais ils se refusoient aux égards réciproques, qu'on appelle politesse; et ils avoient tort. Le nom d'AMI, disoient-ils, ne devoit se refuser à personne, entre des citoyens et des chrétiens. La révérence étoit une gêne ridicule et cérémonieuse. Se découvrir la tête en saluant, c'étoit manquer à soi pour honorer les autres. Le magistrat même ne pouvoit leur arracher aucun signe extérieur de considération. Revenus à l'ancienne majesté des langues, ils tutoyoient les hommes, même les rois; et ils justifioient cette licence par l'usage de ceux même qui

s'en offensoient, et qui tutoyoient leurs saints et leur dieu.

L'austérité de leur morale ennoblissoit la singularité de leurs manières. Porter les armes, leur paroissoit un crime : si c'étoit pour attaquer, on péchoit contre l'humanité : si c'étoit pour se défendre, on péchoit contre le christianisme. Leur évangile étoit la paix universelle. Donnoit-on un soufflet à un Quaker, il présentoit l'autre joue ; lui demandoit-on son habit, il offroit de plus sa veste. Jamais ces hommes justes n'exigeoient pour leur salaire que le prix légitime dont ils ne vouloient point se relâcher. Jurer devant un tribunal, même la vérité, leur sembloit une prostitution du nom de l'être saint, pour de misérables débats entre des êtres foibles et mortels.

Le mépris qu'ils avoient pour la politesse dans la vie civile, se changeoit en aversion pour les cérémonies du culte dans le rit ecclésiastique. Les temples n'étoient, à leurs yeux, que des boutiques de charlatanerie ; le repos du dimanche, qu'une oisiveté nuisible : la cène et le baptême, que des initiations ridicules. Aussi ne vouloient-ils point de clergé.

Chaque fidèle recevoit immédiatement de l'Esprit-Saint une illumination, un caractère bien supérieur au sacerdoce. Quand ils étoient réunis, le premier qui se sentoit éclairé du ciel se levoit, et révéloit ses inspirations. Les femmes même étoient souvent douées de ce don de la parole, qu'elles appelloient don des prophétie. Quelquefois plusieurs de ces frères en Dieu parloient en même tems ; mais plus souvent régnoit un profond silence dans toute l'assemblée.

L'enthousiasme qui naissoit également et de ces méditations, et de ces discours, irrita dans ces sectaires la sensibilité du genre nerveux, au point de leur occasionner des convulsions. C'est pour cela qu'on les appella *Quakers*, qui signifie en Anglais *Trembleurs*. C'étoit assez de ridiculiser leur manie, pour les en guérir à la longue : mais on la rendit contagieuse par la persécution. Tandis que toutes les autres sectes nouvelles étoient encouragées ; on poursuivit, on tourmenta celle-ci par des peines de toutes espèce. L'hôpital des foux, la prison, le fouet, le pilori, furent décernés à des dévots dont le crime et la folie étoient de vouloir être raisonnables

et vertueux à l'excès. Leur magnanimité dans les souffrances excita d'abord la pitié, puis l'admiration. Cromwel même, après avoir été l'un de leurs plus ardens persécuteurs, parce qu'ils se glissoient dans les camps pour dégoûter les soldats d'une profession sanguinaire et destructive : Cromwel leur donna des marques publiques de son estime. Il eut la politique de vouloir les attirer dans son parti, pour lui concilier plus de respect et de considération. Mais on éluda ou l'on rejetta ses invitations ; et depuis il avoua que c'étoit l'unique religion dont il n'avoit pu rien obtenir avec des guinées.

IV. *Fondation de la Pensilvanie par Penn. Base de sa législation.*

De tous ceux qui donnèrent de l'éclat à cette secte, le seul qui mérita d'occuper la postérité, fut Guillaume Penn. Il étoit fils d'un amiral de ce nom, assez heureux pour avoir obtenu la confiance du protecteur et des deux Stuarts qui tinrent après lui, mais d'une main moins assurée, les rênes du gouvernement. Ce marin, plus souple et plus insinuant qu'on ne l'est dans sa profession

avoit fait des avances considérables, dans différentes expéditions dont il avoit été chargé. Le malheur des tems n'avoit guère permis qu'on le remboursât durant sa vie. Après sa mort, l'état des affaires n'étant pas devenu meilleur, on fit à son fils la proposition de lui donner au lieu d'argent, un territoire immense dans le continent de l'Amérique. C'étoit un pays qui, quoiqu'entouré de colonies Anglaises, et même anciennement découvert, avoit toujours été négligé. La passion de l'humanité lui fit accepter avec joie cette sorte de patrimoine, qu'on lui cédoit presque en souveraineté héréditaire. Il résolut d'en faire l'asyle des malheureux et le séjour de la vertu. Avec ce généreux dessein, il partit vers la fin de l'an 1681 pour son domaine, qui fut appellé dès-lors Pensilvanie. Tous les Quakers que le clergé persécutoit, parce qu'ils refusoient de payer la dîme et les autres taxes imposées par l'avarice et l'imposture ecclésiastiques, demandoient à le suivre; mais par une prévoyance éclairée, il ne voulut en amener d'abord que deux mille.

Son arrivée au Nouveau-Monde fut signalée par un acte d'équité, qui fit aimer sa per-

sonne et chérir ses principes. Peu satisfait du droit que lui donnoit sur son établissement la cession du ministère Britannique, il résolut d'acheter des naturels du pays, le vaste territoire qu'il se proposoit de peupler. On ne sait point le prix qu'y mirent les sauvages : mais quoiqu'on les accuse de stupidité pour avoir vendu ce qu'ils ne devoient jamais aliéner, Penn n'en eut pas moins la gloire d'avoir donné en Amérique un exemple de justice et de modération, que les Européens n'avoient pas même imaginé jusqu'alors. Il légitima sa possession autant qu'il dépendoit de ses moyens. Enfin il ajouta par l'usage qu'il en fit, ce qui pouvoit manquer à la fonction du droit qu'il y acquéroit. Les Américains prirent pour sa nouvelle colonie autant d'affection, qu'ils avoient conçu d'éloignement pour toutes celles qu'on avoit fondées à leur voisinage, sans consulter leurs droits ni leur volonté. Dès-lors s'établit entre les deux peuples une confiance réciproque dont rien n'altéra jamais la douceur, dont une bonne foi mutuelle resserra de plus en plus les heureux liens.

L'humanité de Penn ne pouvoit pas se borner aux sauvages. Elle s'étendit sur tous ceux

qui viendroient habiter son empire. Comme le bonheur des hommes y devoit dépendre de la législation, il fonda la sienne sur les deux pivots de la splendeur des états et de la félicité des citoyens ; la propriété, la liberté. S'il étoit permis d'emprunter le langage de la fable dans un moment qui semble fabuleux, je dirois qu'Astrée remontée au ciel depuis si long-tems, en est descendue, et que le règne de l'innocence et de la concorde va renaître parmi les hommes. C'est ici que l'écrivain et son lecteur vont respirer. C'est ici qu'ils se dédommageront du dégoût, de l'horreur ou de la tristesse qu'inspire l'histoire moderne, et sur-tout l'histoire de l'établissement des Européens au Nouveau-Monde. Jusqu'ici ces barbares n'ont su qu'y dépeupler avant que d'y posséder, qu'y ravager avant d'y cultiver. Il est tems de voir les germes de la raison, du bonheur et de l'humanité, semés dans la ruine de la dévastation d'un hémisphère, où fume encore le sang de tous ses peuples, policés ou sauvages.

Ce vertueux législateur établit la tolérance pour fondement de la société. Il voulut que tout homme qui reconnoîtroit un Dieu, par-

ticipât au droit de cité; que tout homme qui l'adoreroit sous le nom de chrétien, participât à l'autorité. Mais laissant à chacun la liberté d'invoquer cet Etre à sa manière, il n'admit point d'église dominante en Pensylvanie, point de contribution forcée pour la construction d'un temple, point de présence aux exercices religieux, qui ne fût volontaire.

Penn, attaché à son nom, voulut que la propriété de l'établissement qu'il avoit formé restât à perpétuité à sa famille: mais il lui ôta une influence décisive dans les résolutions publiques, et voulut qu'elle ne pût faire aucun acte d'autorité sans le concours des députés du peuple. Tous les citoyens qui avoient intérêt à la loi, comme à la chose que la loi régit, devoient être électeurs, pouvoient être élus. Pour éloigner le plus qu'il étoit possible toute corruption, il falloit que les représentans dussent leur élévation à des suffrages secrètement accordés. Il suffisoit de la pluralité des voix pour faire une loi: mais il fut statué que les deux tiers seroient nécessaires pour établir un impôt. C'étoit dès-lors un don des citoyens, plutôt qu'une taxe du gouvernement. Pouvoit-on accorder moins de douceurs à des hommes

qui venoient chercher la paix au-delà des mers?

C'est ainsi que pensoit le vrai philosophe Penn. Il céda pour 450 liv. mille acres de terre à ceux qui pouvoient les acheter à ce prix. Tout habitant qui n'en avoit pas la faculté, obtint pour lui, pour sa femme, pour chacun de ses enfans au-dessus de seize ans, pour chacun de ses serviteurs, cinquante acres à la charge d'une rente perpétuelle, d'un sol dix deniers et demi par acre. Cinquante acres furent encore assurés à tous les citoyens qui, devenus majeurs, consentiroient à un tribut annuel de deux livres cinq sols.

Pour fixer à jamais l'état de ces propriétés, on établit des tribunaux qui gardent les loix conservatrices des biens. Mais ce n'est plus protéger les terres, que de faire acheter la justice à ceux qui les possèdent: car alors on n'a que l'avantage de donner une partie de son bien pour être sûr du reste: et la justice à la longue épuise le suc de la terre qu'elle devoit conserver, ou le sang du propriétaire qu'elle devoit défendre. De peur qu'il n'y eût des gens intéressés à provoquer, à prolonger les procès, il fut sévèrement défendu à tous ceux qui dévoient y prêter leur minis-

tère, d'exiger, d'accepter même aucun salaire pour leurs bons offices. De plus, chaque canton fut obligé de nommer trois arbitres ou pacificateurs, qui devoient tâcher de concilier les différends à l'amiable, avant qu'on pût les porter devant une cour de justice.

L'attention à prévenir les procès, naissoit d'un penchant à prévenir les crimes. Les loix, dans la crainte d'avoir des vices à punir, voulurent en fermer la source; l'indigence et l'oisiveté. On statua que tout enfant au-dessous de douze ans, quelle que fût sa condition, seroit obligé d'apprendre une profession. Ce réglement assuroit la subsistance au pauvre, et préparoit une ressource au riche, contre les revers de la fortune. En même temps elle mettoit entre les hommes plus d'égalité, en les rappellant à leur commune destination, qui est le travail, soit des mains ou de l'esprit.

Jamais peut-être la vertu n'avoit inspiré de législation plus propre à amener le bonheur. Les opinions, les sentimens, les mœurs corrigèrent ce qu'elle pouvoit avoir de défectueux, et suppléerent à ce qu'elle laissoit d'imparfait. Aussi la prospérité de la Pensilvanie fut-elle très-rapide. Cette république, sans guerres, sans conquêtes, sans efforts, sans aucune de ces révolu-

tions qui frappent les yeux du vulgaire inquiet et passionné, devint un spectacle pour l'univers entier. Ses voisins, malgré leur barbarie, furent enchaînés par la douceur de ses mœurs; et les peuples éloignés, malgré leur corruption, rendirent hommage à ses vertus. Toutes les nations aimèrent à voir réaliser et renouveller les temps héroïques de l'antiquité, que les mœurs et les loix de l'Europe leur avoient fait prendre pour une fiction. Elles crurent enfin qu'un peuple pouvoit être heureux sans maîtres et sans prêtres. L'homme a besoin de l'un et de l'autre, si l'on en croit l'imposture et la flatterie, qui parlent dans les temples et dans les cours. Oui, sans doute, les méchans rois ont besoin de dieux cruels, pour trouver dans le ciel l'exemple de la tyrannie; ils ont besoin de prêtres, pour faire adorer des dieux tyrans. Mais l'homme juste et libre ne demande qu'un Dieu qui soit son père, des égaux qui le chérissent, et des loix qui le protègent.

V. *Prospérité de la Pensilvanie.*

La Pensilvanie est gardée à l'Est par l'océan, au Nord, par la Nouvelle-York et la Nouvelle-Jersey; au Sud, par la Virginie et le

Maryland ; à l'Ouest, par des terres qu'occupent les sauvages ; de tous côtés, par des amis ; et dans son sein, par la vertu de ses habitans. Ses côtes fort resserrées, s'élargissent insensiblement jusqu'à cent vingt milles. Sa profondeur, qui n'a d'autres limites que celles de sa population et de sa culture, embrasse déja cent quarante-cinq milles d'étendue.

La Pensilvanie propre est partagée en onze comtés, Philadelphie, Bucks, Chester, Lancastre, Yorck, Cumberland, Berks, Northampton, Bedfort, Northumberland, Westmoreland.

Dans la même contrée, les comtés de New-castle, de Kent et de Sussez, forment un autre gouvernement, mais conduit sur les mêmes principes.

Le ciel de la colonie est pur et serein. Le climat très-sain par lui-même, s'est encore amélioré par les défrichemens. Les eaux limpides et salubres y coulent toujours sur un fond de roc ou de sable. Les saisons y tempèrent l'année par une variété marquée. L'hiver qui commence avec le mois de janvier, n'expire qu'à la fin de mars. Rarement accompagné de brouillards et de nuages, le froid y est constamment mo-

déré ; mais quelquefois assez vif pour glacer en une nuit les plus grandes rivières. Cette révolution aussi courte que subite, est l'ouvrage du vent du nord-ouest, qui souffle des montagnes et des lacs du Canada. Le printemps s'annonce par de douces pluies, par une chaleur légère qui s'accroît par degrés jusqu'à la fin de juin. Les ardeurs de la canicule seroient violentes, sans le vent du sud-ouest qui les rafraîchit. Ce secours est assez constant.

Quoique le pays soit inégal, il n'est pas stérile. Le sol est tantôt un sable jaune et noir, tantôt du gravier, tantôt une cendre grisâtre sur un fond pierreux, et quelquefois aussi une terre grasse, sur-tout entre les ruisseaux qui, la coupant dans tous les sens, y versent encore plus de fécondité que ne feroient des rivières navigables.

Quand les Européens abordèrent dans cette contrée, ils n'y virent d'abord que des bois de construction et des mines de fer à exploiter. En abattant, en défrichant, ils couvrirent peu-à-peu les terres qu'ils avoient remuées, de nombreux troupeaux, de fruits très-variés, de plantations de lin et de chanvre, de plusieurs sortes de légumes, de toute espèce de

grains ; mais singulièrement de froment et de maïs, qu'une heureuse expérience montra propres au climat. De tous côtés, on poussa les défrichemens avec une vigueur et un succès qui étonnèrent toutes les nations.

D'où naquit cette surprenante prospérité ? de la liberté, de la tolérance, qui ont attiré dans ce pays des Suédois, des Hollandais, des Français industrieux, et sur-tout de laborieux Allemands. Elle est l'ouvrage des Quakers, des Anabaptistes, des Anglicans, des Méthodistes, des Presbytériens, des Moraves, des Luthériens et des Catholiques.

Entre de si nombreuses sectes, on distingue celle des *Dumplers*. Son fondateur fut un Allemand, qui dégoûté du tumulte du monde, se retira dans une solitude agréable, à cinquante milles de Philadelphie, pour se livrer à la contemplation. La curiosité attira, dans sa retraite, plusieurs de ses compatriotes. Le spectacle de ses mœurs simples, pieuses et tranquilles, les fixa près de lui. Tous ensemble, ils formèrent une peuplade qu'ils appelèrent Euphrate, par allusion aux Hébreux, qui psalmodioient sur les bords de ce fleuve.

Cette petite ville formée en triangle, est en-

tourée de pommiers et de mûriers, arbres utiles et agréables, et plantés avec symmétrie. Au centre est un verger très-étendu. Entre ce verger et ces allées, sont des maisons de bois à trois étages, où chaque Dumpler isolé peut, sans être distrait, vaquer à ses méditations. Ces contemplatifs ne sont au plus que cinq cens. Leur territoire n'a pas plus de deux cent cinquante acres d'étendue. Une rivière, un étang, une montagne couverte d'arbres, marquent ses limites.

Les hommes et les femmes habitent des quartiers séparés. Ils ne se voient que dans les temples; ils ne s'assemblent ailleurs que pour les affaires publiques. Le travail, la prière et le sommeil partagent leur vie. Deux fois le jour et deux fois la nuit, le culte religieux les tire de leurs cellules. Comme les Quakers et les Méthodistes, ils ont tous le droit de prêcher, quand ils se croient inspirés. L'humilité, la tempérance, la chasteté, les autres vertus chrétiennes, sont les sujets dont ils aiment le plus à parler dans leurs assemblées. Jamais ils ne violent le repos du sabbat, si cher à tous les hommes oisifs ou laborieux. Ils admettent l'enfer et le paradis, mais rejettent, avec raison, l'éter-

nité des peines. La doctrine du péché originel est, pour eux, un blasphême impie qu'ils abhorrent. Tout dogme cruel à l'homme leur paroît injurieux à la divinité. Comme ils n'attachent de mérite qu'aux œuvres volontaires, ils n'administrent jamais le baptême qu'aux adultes. Ils le croient cependant si nécessaire au salut, qu'ils s'imaginent que dans l'autre monde les ames des chrétiens sont occupées à convertir celles des hommes qui ne sont pas morts sous la loi de l'évangile. Ces pieux enthousiastes veulent absoudre Dieu des cruautés et des injustices, dont tant d'autres dévots calomniateurs l'ont chargé.

Encore plus désintéressés que les Quakers, ils ne se permettent jamais de procès. On peut les tromper, les dépouiller, les maltraiter, sans craindre ni représailles, ni plaintes de leur part : tant ils sont, par religion, ce que les Stoïciens étoient par philosophie, insensibles aux outrages.

Rien n'est plus simple que leur vêtement. En hiver, une longue robe blanche, où pend un capuchon pour tenir lieu de chapeau, couvre une chemise grossière, de larges culottes, et des souliers épais. En été, c'est le même

habillement, si ce n'est que la toile remplace la laine. A la culotte près, les femmes sont vêtues comme les hommes.

On ne se nourrit là que de végétaux ; non que ce soit une loi, mais par une abstinence plus conforme à l'esprit du christianisme, ennemi du sang.

Chacun s'attache gaiement au genre d'occupation qui lui est assigné. Le produit de tous les travaux est mis en commun, pour subvenir aux besoins de tous. Cette communauté d'industrie a créé non-seulement une culture, des manufactures, tous les arts nécessaires à la petite société, mais encore un superflu d'échanges proportionnés à sa population.

Quoique les deux sexes vivent séparément à Euphrate, les Dumplers ne renoncent pas follement au mariage. Ceux que la jeunesse et l'amour, si voisins de la dévotion, invitent à cette sainte union des ames et des sens, quittent la ville, et vont former un établissement à la campagne, aux dépens du trésor public, qu'ils grossissent de leurs travaux, tandis que leurs enfans sont élevés dans la métropole. Sans cette liberté sage et chrétienne, les Dumplers ne seroient que des moines, qui deviendroient

avec le temps, féroces ou libertins. La vie cénobitique n'a qu'une saison de ferveur. Avec une ame tendre, on pourroit souhaiter d'être dévot jusqu'à vingt ans, comme on peut desirer d'être belle femme jusqu'à vingt-cinq : mais après cet âge, il faut être homme.

Ce qu'il y a de plus édifiant et de plus singulier en même temps dans la conduite de toutes les sectes qui ont peuplé la Pensilvanie, c'est l'esprit de concorde qui règne entre elles, malgré la différence de leurs opinions religieuses. Quoiqu'ils ne soient pas membres de la même église, ces sectaires s'aiment comme des enfans d'un seul et même père. Ils ont vécu toujours en frères, parce qu'ils avoient la liberté de penser en hommes. C'est à cette précieuse harmonie qu'on peut, sur-tout, attribuer les accroissemens rapides de la colonie.

Au commencement de 1774, cet établissement comptoit trois cent cinquante mille habitans, suivant le calcul du congrès général. On ne dissimulera pas que trente mille noirs faisoient partie de cette nombreuse population : mais la vérité veut qu'on dise aussi que dans cette province l'esclavage n'a pas été un germe de corruption, comme il l'a toujours été,

comme il le sera toujours dans des sociétés moins bien ordonnées. Les mœurs sont encore pures, austères même en Pensilvanie. Cet avantage tient-il au climat, aux loix, à la religion, à l'émulation des sectes, à des usages particuliers? on le demande aux lecteurs.

Les Pensilvains sont, en général, bien faits, et leurs femmes d'une figure agréable. Plutôt mères qu'en Europe, elles continuent plus long-tems d'être fécondes. L'inconstance des saisons n'affoiblit point en elles la nature, quoiqu'il n'y ait point de ciel où la température soit plus variable. Elle change par intervalles, jusqu'à cinq ou six fois dans la même journée.

Cette variation n'a pas une influence dangereuse sur les animaux; ni même sur les végétaux. Rarement détruit-elle les récoltes. Aussi l'abondance est-elle constante, l'aisance est-elle universelle. L'économie particulière aux Pensilvains, n'empêche pas que les deux sexes ne soient bien vêtus. La nourriture est encore supérieure à l'habillement. Les familles les moins aisées ont du pain, de la viande, du cidre, de la bière, de l'eau-de-vie de sucre. Un grand nombre peut user habituel-

lement des vins de France et d'Espagne, du punch, et même de liqueurs plus chères. L'abus de ces boissons est plus rare qu'ailleurs mais il n'est pas sans exemple.

Le délicieux spectacle de cette abondance n'est jamais troublé par l'image affligeante de la mendicité. La Pensilvanie n'a pas un seul pauvre. Ceux que la naissance ou la fortune ont laissés sans ressource, sont convenablement entretenus par le trésor public. La bienfaisance va plus loin ; elle s'étend jusqu'à l'hospitalité la plus prévenante. Un voyageur peut s'arrêter par-tout, sans crainte de causer d'autre peine que le regret de son départ.

La tyrannie des impôts ne vient pas flétrir, empoisonner la félicité de la colonie. En 1766, ils ne s'élevoient pas au-dessus de 280,140 livres. La plupart même destinés à fermer les plaies de la guerre, devoient cesser en 1772. Si, à cette époque, les peuples n'ont pas reçu ce soulagement, c'est que les irruptions des sauvages ont occasionné des dépenses extraorinaires. On seroit consolé de ce malheur, si, comme la justice le voudroit et comme les habitans le demandoient, on eût pu réduire la famille de Penn à contribuer

aux charges publiques, dans les proportions du revenu qu'elle tire de la province.

Les Pensilvains, tranquilles possesseurs, libres usufruitiers d'une terre qui récompense toujours leurs travaux, ne craignent pas de reproduire leur espèce. A peine, trouveroit-on un célibataire dans la province. Le mariage en est plus doux et plus sacré. Sa liberté, comme sa sainteté, dépend du choix des contractans : ils prennent le juge ou le prêtre, plutôt pour témoin que pour ministre de leur engagement. Deux amans y trouvent-ils quelque opposition dans leurs familles ? Ils s'évadent ensemble à cheval : le garçon monte en croupe derrière sa maîtresse ; et dans cette situation, ils vont se présenter devant le magistrat. La fille déclare qu'elle a enlevé son amant, pour l'épouser ; on ne peut ni se refuser à ce vœu si formel, ni la troubler ensuite dans la possession de ce qu'elle aime. A d'autres égards, l'autorité paternelle est excessive. Un chef de famille, dont les affaires se trouvent dérangées, a le droit d'engager ses enfans à ses créanciers : punition bien capable, ce semble, d'attacher un père tendre au soin de sa fortune. L'homme fait, acquitte par un an de service,

une dette de 112 livres 10 sols. L'enfant au-dessous de douze ans est obligé de servir jusqu'à vingt et un ans, pour la même somme. C'est une image des anciennes mœurs patriarchales de l'Orient.

Quoiqu'il y ait des bourgs et même quelques villes dans la colonie, on peut dire que la plupart des habitans vivent isolés dans leur familles. Chaque propriétaire a sa maison au centre d'une vaste plantation, bien environnée de haies vives. Aussi chaque paroisse de campagne se trouve-t-elle avoir douze ou quinze lieues de circonférence. A une si grande distance des églises, les cérémonies de religion ont peu d'influence. On ne présente les enfans au baptême, que plusieurs mois, et quelquefois un ou deux ans après leur naissance. Sans dogmatiser, sans disputer sur le culte, dans un pays où chaque secte a le sien, on honore l'être suprême par des vertus, plus que par des prières. L'innocence et *l'inscience* gardent les mœurs, plus sûrement que des préceptes et des controverses.

La religion semble réserver toute sa pompe pour les derniers honneurs que l'homme reçoit sur la terre, avant d'être enfermé pour jamais

jamais dans son sein. Aussi-tôt qu'il est mort quelqu'un à la campagne, les plus proches voisins sont avertis du jour de son enterrement. Ceux-ci l'annoncent aux habitations limitrophes, et la nouvelle en est ainsi répandue au loin. Chaque famille au-moins envoie un de ses membres, pour honorer le convoi funèbre. A mesure que les députés arrivent, on leur offre du punch et du gâteau. Lorsque l'assemblée est formée, on porte le cadavre dans le cimetière de sa secte; ou si le cimetière est trop éloigné, dans un champ de sa famille. Le cortège est composé de quatre ou cinq cens personnes à cheval; qui gardent un silence, un recueillement, conformes à l'esprit de la cérémonie qui les rassemble. Une chose qui paroîtra singulière, c'est que les Pensilvains, ennemis du luxe pendant leur vie, oublient à la mort ce caractère de modestie. Tous veulent que les tristes restes de leur existence passagère soient accompagnés d'une pompe proportionnée à leur état ou leur fortune. On remarque, en général, que les peuples simples, vertueux, sauvages même et pauvres, sont attachés aux soins de la sépulture. C'est qu'ils regardent ces derniers honneurs comme des

devoirs, et ces devoirs comme une portion du sentiment d'amour, qui lie étroitement les familles dans l'état le plus voisin de la nature. Ce n'est pas le mourant qui exige ces honneurs: ce sont les parens, une épouse, des enfans, qui rendent ces devoirs à la cendre chérie d'un père ou d'un époux dignes d'être pleurés. Les convois funèbres ont toujours plus nombreux dans les petites sociétés que dans les grandes, parce que s'il y a moins de familles, elles sont beaucoup plus étendues. Il y règne plus d'union, plus de force; tous les moyens, tous les ressorts y sont plus actifs. C'est la raison pourquoi de petits peuples ont vaincu de grandes nations; pourquoi les Grecs vinrent à bout des Perses; pourquoi les Corses chasseront tôt ou tard les Français de leur île.

Mais où la Pensilvanie puise-t-elle les sources de sa consommation? Comment trouve-t-elle les moyens d'y fournir? Avec le lin et le chanvre qu'elle recueille de son sol; avec les cotons qu'elle attire de l'Amérique Méridionale, elle fabrique une grande quantité de toiles communes: avec les laines de ses brebis, elle manufacture beaucoup de draps grossiers. Ce que les diverses branches de son industrie ne lui donnent pas, elle se la procure

avec les produits de son territoire. Ses navigateurs portent aux îles Anglaises, Françaises, Hollandaises et Danoises, du biscuit, des farines, du beurre, du fromage, des suifs, des légumes, des fruits, des viandes salées, du cidre, de la bière, toutes sortes de bois de construction. Ils reçoivent en échange, du coton, du sucre, du caf, de l'eau-de-vie, de l'argent, qui sont autant de matières d'un nouveau commerce avec la métropole, d'autres colonies ou d'autres nations de l'Europe. Les Açores, Madère, les Canaries, l'Espagne, le Portugal, offrent un débouché avantageux aux grains et aux bois de la Pensilvanie, qu'il achètent avec des vins et des piastres. La métropole reçoit du fer, du chanvre, des cuirs, des pelleteries, de la graine de lin, des vergues, des mâtures, et fournit du fil, des draps fins, du thé, des toiles d'Irlande ou des Indes, de la quincaillerie, d'autres objets d'agrément ou de nécessité. Jusqu'ici cependant, le résultat de tant d'opérations a été au désavantage de la province, sans qu'on puisse ni l'en blâmer, ni l'en plaindre. De quelque manière qu'on s'y prenne, c'est une nécessité que les nouveaux états contractent des engagemens, et celui

qui nous occupe doit rester endetté tout le tems que le progrès de ses défrichemens exigera des avances plus considérables que le produit. D'autres colonies, qui jouissent de quelques branches de commerce presque exclusif, telles que le riz, le tabac, l'indigo, auroient pu acquérir assez rapidement des richesses. La Pensilvanie, qui fonde sa fortune sur la culture et sur la multiplication des troupeaux, ne doit arriver que lentement à la prospérité : mais cette prospérité aura des fondemens plus sûrs et plus durables.

Si quelque chose peut retarder les progrès de la colonie, c'est la manière irrégulière dont s'y forment les plantations. La famille Penn, propriétaire de toutes les terres, en accorde indifféremment par-tout et autant qu'on en demande, pourvu qu'on lui paie 112 livres 10 sols par chaque centaine d'acres, et qu'on s'engage à une redevance annuelle de 22 sols 6 deniers. Il arrive delà que la province manque de cet ensemble qui est nécessaire en toutes choses, et que ses habitans épars sont la victime du moindre ennemi qui ne craint pas de les attaquer.

Les habitations sont défrichées de différentes

manières dans la colonie. Souvent un chasseur va se fixer au milieu ou tout auprès d'un bois. Ses plus proches voisins l'aident à couper des arbres, et à les entasser les uns sur les autres : c'est une maison. Aux environs, il cultive, sans secours, un jardin et un champ, suffisans pour sa subsistance et pour celle de sa famille.

Quelques années après les premiers travaux, arrivent de la métropole des hommes plus actifs que riches. Ils dédomagent le chasseur de ses peines : ils achètent du propriétaire de la province, des terres qui n'ont pas encore été payées ; ils bâtissent des demeures plus commodes, et étendent les défrichemens.

Enfin, des Allemands, que leur goût ou la persécution ont poussés dans le Nouveau-Monde, viennent mettre la dernière main à ces établissemens encore imparfaits. Les premiers et les seconds planteurs vont porter ailleurs leur industrie, avec des moyens de culture plus considérables qu'ils n'en avoient d'abord.

En 1769, les exportations de la Pensilvanie s'élevèrent à 13,164,439 livres 5 sols 3 d. ; et elles ont depuis beaucoup plus considérable =

ment augmenté dans cette colonie que dans aucune autre.

VI. État actuel de Philadelphie.

C'est Philadelphie ou *la ville des Frères*, qui est le centre de ce grand mouvement. Cette ville célèbre est située à cent vingt milles de la mer, au confluent de la Delaware et du Schuylkill. Penn, qui la destinoit à devenir la métropole d'un grand empire, vouloit qu'elle occupât un mille de large sur deux milles de long, entre les deux rivières. Sa population n'a pu encore remplir un si grand espace. Jusqu'ici l'on n'a bâti que sur les bords de la Delaware : mais sans renoncer aux idées du législateur, mais sans s'écarter du plan qu'il avoit tracé. Ces précautions sont sages. Philadelphie doit devenir la cité la plus considérable de l'Amérique, parce qu'il est impossible que la colonie ne fasse de très-grands progrès, et que ses productions ne pourront jamais gagner les mers que par le port de sa capitale.

Les rues de Philadelphie, toutes tirées au cordeau, ont depuis cinquante jusqu'à cent pieds de largeur. Des deux côtés règnent des trotoirs, défendus par des poteaux, placés de distance en distance.

Les maisons, dont chacune a son jardin et son verger, sont construites de brique, et ont communément trois étages. Plus décorées aujourd'hui qu'autrefois, elles doivent leur principal ornement, à des marbres de différentes couleurs, qui se trouvent à un mille de la ville. On en fait des tables, des cheminées ou d'autres meubles, qui sont devenus l'objet d'un commerce assez considérable avec la plus grande partie de l'Amérique.

Ces précieux matériaux ne sauroient être communs dans les maisons, sans avoir été prodigués dans les temples. Chaque secte a le sien, et quelques-unes en ont plusieurs. Cependant on voit un assez grand nombre de citoyens, qui ne connoissent ni temples, ni prêtres, ni culte public, et n'en sont ni moins heureux, ni moins humains, ni moins vertueux.

Un édifice aussi respecté, quoique moins fréquenté que ceux de la religion, c'est l'hôtel-de-ville. Il est de la magnificence la plus somptueuse. C'est là que les représentans de la colonie s'assemblent tous les ans, et plusieurs fois l'année, s'il en est besoin, pour régler ce qui peut intéresser l'ordre public. On y a placé sous les mains de ces hommes de con-

fiance, tous les ouvrages qui pouvoient les éclairer sur le gouvernement, sur le commerce et sur l'administration.

A côté de l'hôtel-de-ville est une superbe bibliothèque, formée en 1732 par les soins de l'illustre Franklin. On y trouve les meilleurs ouvrages anglais, et plusieurs livres latins et français. Elle n'est ouverte au public que le samedi. Ceux qui l'ont fondée, en jouissent librement dans tous les tems. Les autres paient le loyer des livres qu'ils y empruntent, et une amende s'ils ne les rendent pas au tems convenu. C'est avec ces fonds toujours renaissans, que s'accroît et grossit journellement ce précieux dépôt. Pour le rendre plus utile, on y a joint des instrumens de mathématique et de physique, avec un beau cabinet d'histoire naturelle.

Non loin de ce monument en est un autre du même genre. C'est une belle collection des classiques grecs et latins, avec leurs commentateurs les plus estimés, et des meilleures productions dont puissent s'honorer les langues modernes. En 1752, elle fut léguée au public par le savant et généreux citoyen Logan, qui avoit employé à la former une vie longue et laborieuse.

Le collège qui doit préparer l'esprit à toutes les sciences, dut, en 1749, son origine aux travaux du docteur Franklin, dont le nom se trouve toujours mêlé aux choses grandes ou utiles, opérées dans la région qui l'a vu naître. Dans les premiers tems, cette école n'initia la jeunesse qu'aux belles lettres : mais on y a depuis enseigné la médecine, la chymie, la botanique et la physique expérimentale. Les maîtres et les connoissances s'y multiplieront, à mesure que les terres, devenues leur patrimoine, seront d'un plus grand produit. On peut prédire que la théologie sera seule à jamais exclue d'une académie consacrée à l'instruction d'un peuple qui admet tous les cultes, qui n'en reconnoît point de dominant, et qui même n'en exige aucun. Ce sera l'unique contrée de l'univers, où l'on ne se battra pas pour des mots, où l'on ne se haïra point pour des objets incompréhensibles. Si le despotisme, la superstition ou la guerre viennent replonger l'Europe dans la barbarie dont les arts et la philosophie l'ont tirée, ces flambeaux de l'esprit humain iront éclairer le Nouveau-Monde, et la lumière apparoîtra d'abord à Philadelphie.

Cette ville est accessible à tous les besoins de l'humanité, à toutes les ressources de l'industrie. Ses quais, dont le principal a deux cens pieds de large, offrent une suite de magasins commodes, et de formes ingénieusement pratiquées pour la construction. Les navires de cinq cens tonneaux y abordent sans difficulté, hors les tems de glace. On y charge les marchandises qui sont arrivées par la Delawarre, par le Schuylkill, par des chemins plus beaux que ceux de la plupart des contrées de l'Europe. La police a déjà fait plus de progrès dans cette partie du Nouveau Monde, que chez de vieux peuples de l'ancien.

On ne sauroit fixer exactement la population de Philadelphie. Les registres mortuaires n'y sont pas tenus avec attention, et plusieurs sectes ne font pas baptiser leur enfans. Ce qui paroît certain, c'est qu'en 1766, il s'y trouvoit vingt mille habitans. Comme l'occupation de la plupart d'entr'eux est de vendre les productions de la province entière, et de lui fournir ce qu'elle tire de l'étranger, il ne se peut pas que leur fortune ne soit très-considérable, à proportion que la culture fera des

progrès dans un pays dont on n'a défriché que la sixième partie des terres.

Philadelphie, de même que les autres villes de Pensilvanie, est entièrement ouverte. Tout le pays est également sans défense. C'est une suite nécessaire des principes des Quakers. On ne sauroit assez chérir ces sectaires, pour leur modestie, leur probité, leur amour du travail, leur bienfaisance. Peut-être seroit-on tenté d'accuser leur législation d'imprudence et de témérité.

En établissant cette sûreté civile, qui garantit un citoyen d'un autre citoyen, les fondateurs de la colonie devoient, dira-t-on, établir la sûreté politique, qui défend un état contre les entreprise d'un état. L'autorité, qui maintient l'ordre et la paix au-dedans, n'a rien fait, si elle n'a prévenu les invasions au-dehors. Prétendre que la colonie n'auroit jamais d'ennemis, c'étoit supposer que l'univers n'est peuplé que de Quakers. C'étoit exciter le fort contre le foible, abandonner des agneaux à la discrétion des loups, et livrer tous les citoyens à l'oppression du premier tyran qui voudroit les subjuguer.

Mais, d'un autre côté, comment associer

la sévérité des maximes évangeliques qui gouvernent les Quakers à la lettre, avec cet appareil de force offensive ou défensive, qui met tous les peuples chrétiens dans un état de guerre continuel ? Que feroient, d'ailleurs, des ennemis, s'ils entroient dans la Pensilvanie les armes à la main ? A moins qu'ils n'égorgeassent dans une nuit ou dans un jour tous les habitans de cet heureux pays, ils n'étoufferoient pas le germe et la postérité de ces hommes doux et charitables. La violence a des bornes dans ces excès ; elle se consume et s'éteint, comme le feu dans la cendre de ses alimens. Mais la vertu, quand elle est dirigée par l'enthousiasme de l'humanité, par l'esprit de fraternité, se ranime, comme l'arbre sous le tranchant du fer ; les méchans ont besoin de la multitude, pour exécuter leurs projets sanguinaires. L'homme juste, le Quaker, ne demande qu'un frère pour en recevoir de l'assistance, ou lui donner du secours. Allez, peuples guerriers, peuples esclaves et tyrans, allez en Pensilvanie ; vous y trouverez toutes les portes ouvertes, tous les biens à votre discrétion, pas un soldat, et beaucoup de marchands ou de laboureurs. Mais si vous les

tourmentez

tourmentez, ou les vexez, ou les gênez, ils s'enfuiront, et vous laisseront leurs terres en friche, leurs manufactures délabrées, leurs magasins déserts. Ils s'en iront cultiver et peupler une nouvelle terre ; ils feront le tour du monde, et mourront en chemin, plutôt que de vous égorger ou de vous obéir. Qu'aurez-vous gagné, que la haine du genre-humain et l'exécration des siècles à venir ?

Puissé-je ne m'être pas trompé dans tout ce que je viens de dire, et n'avoir pas pris le souhait de mon cœur pour un décret de la vérité ! Le seul soupçon que j'en ai dans ce moment m'afflige. Heureuse et sage contrée, subirois-tu donc un jour la funeste destinée des autres, et serois-tu ravagée, subjuguée comme elles ? Loin de moi un pressentiment capable d'ébranler, dans mon esprit, la plus consolante des vérités ou des illusions : c'est qu'il existe une providence qui veille à la conservation des bons ! Loin de ma mémoire la multitude innombrable des événemens qui semble déposer contre elle.

C'est sur cette perspective que les Pensilvains ont fondé leur sécurité future. Du reste, comme ils ne voient pas que les états les plus

belliqueux durent le plus long-tems : ni que la méfiance, qui est en sentinelle, en dorme plus tranquille : ni qu'on jouisse avec un grand plaisir de ce qu'on possède avec tant de crainte: ils vivent le jour présent, sans songer au lendemain. On pense d'une autre manière dans le Maryland.

VII. *Origine du Maryland. Nature de son gouvernement.*

Loin d'avoir de l'éloignement pour les catholiques, comme ses prédécesseurs, Charles I avoit trouvé des motifs de les chérir dans le zèle que l'espérance d'être tolérés par ce prince, leur avoit inspiré pour ses intérêts. Mais quand l'accusation de favoriser le papisme eut aliéné les esprits contre ce foible roi, qui ne visoit guère qu'au despotisme, il fut obligé d'abandonner cette communion à toute la sévérité des loix où le schisme de Henri VIII l'avoit condamnée. Ces rigueurs déterminèrent le lord Baltimore à chercher dans la Virginie un asyle à la liberté de conscience. Comme il n'y trouvoit pas de tolérance pour une religion exclusive elle-même, il forma le projet de s'établir dans la partie inhabitée de cette région

qui est située entre la rivière de Potowmak et la Pensilvanie. Il se disposoit à peupler cette terre en faveur des pouvoirs qu'il avoit obtenus, lorsque la mort termina ses jours.

Un fils digne de lui poursuivit une entreprise si consolante pour la religion de sa famille. Il partit en 1633 d'Angleterre avec deux cens catholiques, tous d'une naissance honnête. L'éducation qu'ils avoient reçue, le culte pour lequel ils s'expatrioient, la fortune que leur promettoit leur guide : tous ces motifs prévinrent les désordres qui ne sont que trop ordinaires dans les états naissans. La nouvelle colonie vit les sauvages gagnés par la douceur et par des bienfaits, s'empresser de concourir à sa formation. Avec ce secours inespéré, ces heureux membres, unis par les mêmes principes, et dirigés par les conseils d'un chef vigilant, se livrèrent de concert à des travaux utiles. Le spectacle de la paix et du bonheur dont ils jouissoient, attira chez eux une foule d'hommes qu'on persécutoit ou pour la même croyance, ou pour d'autres opinions. Les catholiques du Maryland, désabusés enfin d'une intolérance dont ils avoient été la victime, après en avoir donné l'exemple,

ouvrirent un asyle à toutes les sectes indistinctement. Toutes jouirent avec la même étendue des droits de cité. Le gouvernement fut modelé sur celui de la métropole.

Un esprit si conforme aux vues de la société, n'empêcha pas qu'après le renversement de la monarchie, on ne dépouillât Baltimore des concessions dont il avoit fait le meilleur usage. Destitué par Cromwel, il fut rétabli dans ses droits par Charles II, mais pour se les voir contester encore. Quoiqu'au-dessus de tout reproche de malversation; quoiqu'extrêmement zélé pour les dogmes ultramontains; quoique fort attaché aux intérêts des Stuarts, il eut le chagrin de voir attaquer sa charte sous le règne arbitraire de Jacques, et d'avoir un procès en règle pour la juridiction d'une province que la couronne lui avoit cédée, et qu'il avoit établie à ses dépens. Ce prince qui eut toujours le malheur de ne connoître ni ses amis ni ses ennemis, et le sot orgueil de croire que l'autorité royale suffisoit pour justifier tous les actes de violence, alloit ôter une seconde fois à Baltimore ce que les rois, son père et son frère, lui avoient donné, lorsqu'il fut précipité lui-même d'un trône

qu'il remplissoit si mal. Le successeur de ce lâche despote termina d'une manière digne de son caractère politique, une contestation excitée avant son élévation. Il voulut que les Baltimore fussent privés de leur autorité, mais qu'ils continuassent à jouir de leurs revenus. Lorsque cette famille, plus indifférente sur les préjugés de religion, rentra dans le sein de l'église Anglicane, elle fut réintégrée dans le gouvernement héréditaire du Maryland ; elle recommença à conduire la colonie avec un conseil et deux députés élus par chaque district.

VIII. *Evénemens arrivés dans le Maryland.*

De tous les établissemens formés dans le continent septentrional, le Maryland fut heureusement pour lui une des colonies les moins fécondes en événemens. Son histoire se réduit à deux faits dignes d'être remarqués.

Berkley, follement zélé pour l'église Anglicane, expulse de la Virginie ceux des habitans qui ne professent pas son culte. Les dissidens cherchent un asyle dans la province qui nous occupe. L'accueil qu'ils y reçoivent offense vivement les Virginiens. Dans le premier accès

d'un ressentiment injuste, ils persuadent aux sauvages que leurs nouveaux voisins sont Espagnols. Ce nom odieux change toutes les idées des Indiens. Ils ravagent sans délibérer des champs qu'ils ont aidé à défricher ; ils massacrent sans miséricorde des hommes qu'ils viennent de recevoir fraternellement. Combien il fallut de tems, de patience, de sacrifices pour détromper ces esprits prévenus, pour ramener ces cœurs égarés !

Baltimore écoutant plutôt sa raison que les instructions de son enfance, avoit voulu que toutes les communions chrétiennes eussent une égale part au gouvernement. Les catholiques en furent exclus à l'époque mémorable où ce lord fut dépouillé de son autorité. Ou le ministère Britannique ne voulut pas, ou il ne put pas arrêter cet acte de fanatisme. Son influence se réduisit à empêcher que les fondateurs de la colonie n'en fussent chassés, et qu'on ne mît en vigueur contr'eux des loix pénales qui étoient sans force en Angleterre.

IX. *Etat actuel du Maryland. Ses cultures.*

La province est très-arrosée. On y voit couler de nombreuses sources, et cinq rivières

navigables la traversent. L'air qui est beaucoup trop humide sur les côtes, devient pur, léger et subtil à mesure que le terrein s'élève. Le printems et l'automne sont de la plus heureuse température : mais l'hiver a des jours d'un froid très-vif, et l'été des jours d'une chaleur accablante. Ce que le pays a cependant de moins supportable, c'est une grande quantité d'insectes dégoûtans.

C'est une des plus petites provinces de l'Amérique Septentrionale. Aussi tous ou presque tous les terreins y ont-ils été concédés, et dans la plaine, et au milieu des montagnes. Ils furent long-tems en friche ou mal exploités : mais les travaux se sont fort accrus depuis que, selon le dénombrement du congrès, la population s'est élevée à trois cent vingt mille habitans.

Beaucoup sont catholiques, et beaucoup davantage sont Allemands. Leurs mœurs ont plus de douceur que d'énergie : ce qui pourroit venir de ce que les femmes ne sont pas exclues de la société, comme dans la plupart des autres parties du continent. Les hommes libres et peu riches, fixés dans les lieux élevés, qui originairement ne coupoient de bois, n'éle-

voient de troupeaux, ne cultivoient de grains que pour les besoins de la colonie, ont graduellement fourni une grande quantité de ces objets aux Indes Occidentales. Cependant la prospérité de l'établissement a été d'une manière plus spéciale l'ouvrage des esclaves, occupés à plus ou moins de distance de la mer, dans des plantations de tabac.

C'est une plante âcre, caustique, que la médecine a beaucoup employée, qu'elle emploie quelquefois encore, et qui prise intérieurement en substance, est un véritable poison plus ou moins actif, selon la dose. On la mâche ou on la fume en feuilles ; et sur-tout on la prend en poudre par les narines.

Elle fut trouvée en 1520 près de Tabasco, dans le golfe du Mexique. Transportée dans les îles voisines, elle parvint bientôt dans nos climats, où son usage devint un objet de dispute entre les savants. Les ignorans même prirent part dans cette querelle ; et le tabac acquit de la célébrité. La mode et l'habitude en ont avec le tems prodigieusement étendu la consommation dans toutes les parties du monde connu.

Sa tige est droite, velue, gluante, haute de

trois ou quatre pieds. Ses feuilles également velues et disposées alternativement sur la tige, sont épaisses, molasses, d'un verd pâle, larges, ovales, terminées en pointe, beaucoup plus grandes au pied qu'à la cime de la plante. Cette cime ramifie sa couronne de bouquets de fleurs légérement purpurines. Leur calice tubulé à cinq dents, renferme une corolle alongée en entonnoir, évasée par le haut, découpée en cinq parties, et chargée d'autant d'étamines. Le pistil caché au fond de la fleur, et terminée par un seul style, devient en mûrissant une caspule à deux loges, remplie de menues semences.

Le tabac demande une terre médiocrement forte, mais grasse, unie, profonde et qui ne soit pas trop exposée aux inondations. Un sol vierge convient à ce végétal, avide de suc.

On seme les graines de tabac sur des couches. Lorsque les plantes ont deux pouces d'élévation et au moins six feuilles, on les arrache doucement, dans un tems humide, et on les porte, avec précaution, sur un sol bien préparé, où elles sont placées à trois pieds de distance les unes des autres. Mises en terre avec ce ménagement, leurs feuilles ne souffrent pas la

moindre altération, et elles reprennent toute leur vigueur en vingt-quatre heures.

Cette plante exige des travaux continuels. Il faut arracher les mauvaises herbes qui croissent autour d'elle; l'étêter à deux pieds et demi pour l'empêcher de s'élever trop haut; la débarrasser des rejettons parasites, lui ôter les feuilles les plus basses, celles qui ont quelque disposition à la pourriture, celles que les insectes ont attaquées, et réduire leur nombre à huit ou dix au plus. Deux mille cinq cens tiges peuvent recevoir tant de soins d'un seul homme bien laborieux; et elles doivent rendre mille livres pesant de tabac.

On le laisse environ quatre mois en terre. A mesure qu'il approche de sa maturité, le verd riant et vif de ses feuilles prend une teinte obscure. Elles courbent la tête, mais l'odeur qu'elles exhaloient augmente et s'étend au loin. C'est alors que la plante est mûre et qu'il faut la couper.

Les pieds cueillis sont mis en tas sur la même terre qui les a produits. On les y laisse suer une nuit seulement. Le lendemain, ils sont déposés dans des magasins construits de telle manière que l'air puisse y entrer libre-

ment de tous les côtés. Ils y restent séparément suspendus tout le tems nécessaire pour les bien sécher. Etendus ensuite sur des claies et bien couverts, ils fermentent une ou deux semaines. On les dépouille enfin de leurs feuilles, qui sont mises dans des barils ou réduites en carottes. Les autres façons qu'on donne à cette production et qui changent avec le goût des nations, sont étrangères à sa culture.

Les Indes Orientales et l'Afrique cultivent du tabac pour leur usage. Elles n'en vendent ni n'en achètent.

Dans le levant, Salonique est le grand marché du tabac. La Syrie, la Morée ou le Péloponèse, l'Égypte y versent tous leur superflu. De ce port, il est envoyé en Italie où on le fume, après que la causticité qui lui est naturelle en a été adoucie par le mélange de ceux de Dalmatie et de Croatie.

Les tabacs de ces deux provinces sont de très-bonne qualité : mais si forts qu'on ne peut les prendre sans les tempérer par des tabacs plus doux.

Les tabacs de Hongrie seroient assez bons, s'ils n'avoient généralement une odeur de fumée qui en dégoûte.

L'Ukraine, la Livonie, la Prusse, la Poméranie récoltent une assez grande quantité de cette production. Sa feuille, plus large que longue, est mince et n'a ni saveur, ni consistance. Dans la vue de l'améliorer, la cour de Russie a fait semer dans ses colonies de Sarratow, sur le Volga, des graines apportées de Virginie et d'Hamesfort. L'expérience n'a eu aucun succès ou n'en a eu que peu.

Le tabac du Palatinat est très-médiocre en lui-même ; mais il a la faculté de pouvoir s'amalgamer avec de meilleurs et d'en prendre le goût.

La Hollande fournit aussi des tabacs. Celui que, dans la province d'Utrecht, produisent Hamesfort et quatre ou cinq districts voisins, est d'une qualité supérieure. Sa feuille est grande, souple, onctueuse et d'une bonne couleur. Il a le rare avantage de communiquer son délicieux parfum aux tabacs inférieurs. On en voit beaucoup de ces dernières classes sur le territoire de la république. Cependant l'espèce qui croît en Guelde est la plus mauvaise de toutes.

La culture du tabac étoit autrefois établie en France, et avec plus de succès qu'ailleurs,

près du Pont-de-l'Arche, en Normandie ; à Verton, en Picardie ; et à Montauban, à Tonneins, à Clerac, dans la Guienne. On l'y défendit en 1721, excepté sur quelques frontieres dont on respecta les capitulations. Le Hainault, l'Artois, la Franche-Comté profitèrent peu d'une liberté que la nature de leur sol repoussa opiniâtrement. Elle a été plus utile à la Flandre et à l'Alsace, dont les tabacs, quoique très-foibles, peuvent être mêlés sans inconvénient avec des tabacs supérieurs.

Dans l'origine, les îles du Nouveau-Monde s'occupèrent du tabac. Des productions plus riches les remplacèrent successivement dans toutes, excepté à Cuba qui est restée en possession de fournir tout le tabac en poudre que consomment les Espagnols des deux hémisphères. Son parfum est exquis, mais trop fort. La même couronne tire de Caraque, le tabac que ses sujets fument en Europe. On l'emploie aussi dans le Nord et en Hollande, parce qu'il n'en existe nulle part qui lui soit comparable pour cet usage.

Le Brésil adopta de bonne-heure cette production et ne l'a pas depuis dédaignée. Il a été encouragé par la faveur constante dont son

tabac a joui sur les côtes occidentales de l'Afrique. Dans nos climats même, il est assez recherché par les gens qui fument. A raison de son âcreté, il seroit imprenable en poudre, sans les préparations qu'on lui donne. Elles se réduisent à tremper chaque feuille dans une décoction de tabac et de gomme de topal. Ces feuilles ainsi humectées sont formées en rouleau et enveloppées d'une peau de bœuf qui les maintient dans une fraîcheur nécessaire.

Mais les meilleurs tabacs du globe croissent dans le Nord de l'Amérique; et dans cette partie du Nouveau-Monde, il faut mettre au second rang ceux qu'on récolte dans le Maryland. Cependant ils n'ont pas le même degré de perfection dans toute l'étendue de la province. Les crus de Chester et de Chouptan approchent pour la qualité des tabacs de la Virginie, et sont consommés en France. Les crus de Patapsico et Potuxant, très-propres à être fumés, trouvent leur débouché dans le Nord et dans la Hollande. Sur les rives septentrionales du Potowmak, les tabacs sont excellens dans la partie haute, et médiocres dans la partie basse.

Sainte-Marie, autrefois la capitale de l'état,

n'es rien ; et Annapolis, qui jouit maintenant de cette prérogative, n'est guère plus considérable. C'est à Baltimore, dont le port peut recevoir des navires tirant dix-sept pieds d'eau, que se traitent presque toutes les affaires. Ces trois villes, les seules qui soient dans la colonie, sont situées sur la baie de Chésapeak, qui s'enfonce deux cent cinquante milles dans les terres, et dont la largeur commune est de douze milles. Deux caps forment son entrée. Au milieu, est un banc de sable. Le canal, voisin du cap Charles, n'ouvre un passage qu'à de très-légers bâtimens : mais celui qui longe le cap Henri admet, dans tous les tems, les plus grands vaisseaux.

X. *Ce que le Maryland peut devenir.*

Entre les Alpalaches et la mer, peu de terres sont aussi bonnes que celles du Maryland. Cependant elles sont trop généralement légères, sabloneuses et peu profondes, pour récompenser les travaux et les avances du cultivateur, le même espace de tems que dans nos climats. La fécondité, par tout inséparable des défrichemens, est rapidement suivie d'une diminution extraordinaire dans la quantité, dans

la qualité du bled. Le sol est encore plutôt usé par le tabac. Lorsqu'on en a demandé, sans interruption, à un même lieu quelques récoltes, cette feuille perd beaucoup de sa force. Pour cette raison on créa, en 1733, des inspecteurs autorisés à faire brûler tout ce qui n'auroit pas le parfum convenable. Cette institution fut sage : mais elle semble annoncer qu'il faudra renoncer, un jour, à la plus importante production de la province, ou qu'insensiblement elle se réduira à peu de chose.

Alors ou plutôt, on exploitera les mines de fer qui sont très-abondantes dans la colonie. C'est un moyen de prospérité que jusqu'ici on n'a pas poussé au-delà de dix-sept ou dix-huit fourneaux. Une liberté nouvelle, de nouveaux besoins communiqueront plus de force aux bras, aux esprits plus de mouvement.

D'autres manufactures s'éleveront aussi sans doute. Le Maryland n'en eut jamais d'aucune espèce. Il tiroit de la Grande - Bretagne ce qui servoit aux usages les plus ordinaires de la vie. C'étoit une des raisons qui le faisoit gémir sous le poids accablant des dettes. M. Stirenwith a pris enfin le parti de faire fabriquer des bas, des étoffes de soie et de laine, de toiles de coton,

toutes les espèces de quincailleries, jusqu'à des armes à feu. Ces branches d'industrie, maintenant réunies dans un même atelier, avec de grands frais et une intelligence rare, se disperseront plus ou moins rapidement dans la province, et passant le Potowmak, iront se naturaliser aussi dans la Virginie.

XI. *Par qui et comment a été établie la Virginie.*

Cette autre colonie, avec le même sol, avec le même climat que le Maryland, a sur lui quelques avantages. Son étendue est beaucoup plus considérable. Ses fleuves reçoivent de plus gros navires et leur permettent une plus longue navigation. Ses habitans ont un caractère plus élevé, plus ferme, plus entreprenant: ce qu'on pourroit attribuer à ce qu'ils sont plus généralement d'origine Britannique.

La Virginie étoit, il y a deux siècles, tout le pays que l'Angleterre se proposoit d'occuper, dans le continent de l'Amérique Septentrionale. Ce nom ne désigne plus que l'espace borné d'un côté par le Maryland, et de l'autre par la Caroline.

Ce fut en 1606 que les Anglais abordèrent

à cette plage sauvage. James-Town fut leur premier établissement. Un malheureux hasard leur offrit au voisinage un ruisseau d'eau douce qui, sortant d'un petit banc de sable, en entraînoit du talc qu'on voyoit briller au fond d'une eau courante et limpide. Dans un siècle qui ne soupiroit qu'après les mines, on prit pour de l'argent cette poussière méprisable. Le premier, l'unique soin des nouveaux colons fut d'en ramasser. L'illusion fut si complette, que deux navires étant venus porter des secours, on les renvoya chargés de ces richesses imaginaires. A peine y restoit-il un peu de place pour quelques fourrures. Tant que dura ce rêve, les colons dédaignèrent de défricher les terres. Une famine cruelle fut la punition d'un si fol orgueil. De cinq cens hommes envoyés d'Europe, il n'en échappa que soixante à ce fléau terrible. Ce reste malheureux alloit s'embarquer pour Terre-Neuve, n'ayant des vivres que pour quinze jours, lorsque Delaware se présenta avec trois vaisseaux, une nouvelle peuplade, et des provisions de toute espèce.

L'histoire peint ce lord comme un génie élevé au-dessus des préjugés de son tems. Son désintéressement égaloit ses lumières. En ac-

ceptant le gouvernement d'une colonie qui étoit encore au berceau, il ne s'étoit proposé que cette satisfaction intérieure que trouve un honnête homme à suivre le penchant qu'il a pour la vertu ; que l'estime de la postérité, seconde récompense de la générosité qui se devoue et s'immole au bien public. Dès qu'il parut, ce caractère lui donna l'empire des cœurs. Il retint des hommes déterminés à fuir un sol dévorant ; il les consola dans leurs peines ; il leur en fit espérer la fin prochaine : et joignant à la tendresse d'un père toute la fermeté d'un magistrat, il dirigea leurs travaux vers un but utile. Pour le malheur de la peuplade renaissante, le dépérissement de sa santé obligea Delaware de retourner dans sa patrie, mais il n'y perdit jamais de vue ses colons chéris ; et tout ce qu'il avoit de crédit à la cour, il l'employa toujours à leur avantage.

Cependant la colonie ne faisoit que peu de progrès. On attribuoit cette langueur à la tyrannie inséparable des privilèges exclusifs. La compagnie qui les exerçoit, fut proscrite à l'avénement de Charles I au trône. Avant cette époque, l'autorité étoit toute entière dans les mains du monopole. Alors la Virgi-

nie reçut le gouvernement Anglais. La couronne ne lui fit acheter ce grand avantage que par une redevance annuelle de 2 liv. cinq s. pour chaque centaine d'acres qu'on cultiveroit.

Jusqu'à ce moment, les colons n'avoient pas connu de véritable propriété. Chacun y erroit au hasard, ou se fixoit dans l'endroit qui lui plaisoit, sans titres ni convention. Enfin des bornes furent posées; et des vagabonds devenus citoyens reçurent des limites dans leurs plantations. Cette première loi de la société fit tout changer de face. Les défrichemens se multiplièrent de tous les côtés. Cette activité fit accourir à la Virginie une foule d'hommes courageux, qui vinrent y chercher ou la fortune, ou ce qui en dédommage, la liberté. Les troubles mémorables qui changèrent la constitution Anglaise, augmentèrent encore ce concours d'une foule de monarchistes, qui allèrent attendre auprès de Guillaume Berkley, gouverneur de la colonie, et dévoué comme eux au roi Charles, la décision du destin sur ce prince abandonné. Les intérêts de la monarchie furent même soutenus par ce lieutenant zélé après que la fortune eut écrasé le monarque. Mais quelques habitans,

séduits ou gagnés, se voyant secondés d'une puissante flotte, livrèrent la colonie au protecteur. Si le chef se vit entraîné malgré lui par le torrent, il fut du moins parmi ceux que Charles avoit honorés de places de confiances et d'autorité, le dernier qui plia sous Cromwel, et le premier qui rompit ses chaînes. Cet homme courageux gémissoit dans l'oppression, lorsque les cris du peuple le rappellèrent à la place que la mort de son successeur laissoit vacante. Loin de céder à des instances si flatteuses, il déclara qu'il ne serviroit jamais que le légitime héritier du monarque détrôné. Cet exemple de magnanimité, dans un tems où l'on ne voyoit point de jour au rétablissement de la maison royale, fit tant d'impression sur les esprits, que d'une voix unanime on proclama Charles II en Virginie, avant qu'il eût été proclamé en Angleterre.

XII. *Obstacles qui s'opposent aux prospérités de la Virginie.*

La colonie ne tira pas d'une démarche si généreuse le fruit qu'elle en pouvoit attendre. Le nouveau monarque y accorda, par foiblesse ou par corruption, à des courtisans avides,

des terreins immenses qui absorboient les possessions d'un grand nombre de citoyens obscurs. L'acte de navigation, imaginé par le protecteur et dont le but étoit d'assurer à la métropole l'approvisionnement de tous ses établissemens du Nouveau-Monde, le commerce exclusif de leurs productions, fut observé avec une rigueur qui fit presque doubler de valeur ce que la Virginie devoit acheter, et avilit encore plus ce qu'elle avoit à vendre. Cette double oppression fit tarir les ressources et les espérances de la province. Pour comble de calamité, les sauvages l'attaquèrent avec une fureur et une intelligence qu'on ne leur avoit pas reconnues dans les guerres précédentes.

Les Anglais s'étoient à peine montrés dans cette région intacte, qu'ils avoient indisposé le peuple indigène par la mauvaise foi qu'ils avoient mise dans leurs échanges avec lui. Ce germe de division pouvoit être étouffé, s'ils avoient voulu consentir à prendre des compagnes Indiennes, comme on les en sollicitoit. Mais, quoiqu'ils n'eussent pas encore des femmes Européennes, ils repoussèrent ces liaisons avec hauteur. Ce mépris irrita les Américains, que l'infidélité avoit aliénés, et ils

devinrent ennemis irréconciliables. Leur haîne se manifesta par des assassinats secrets, par des hostilités publiques et en 1622, par une conspiration qui coûta la vie à trois cent trente-quatre personnes ; qui auroit même creusé le tombeau de la colonie entière, si les chefs n'eussent été avertis du danger quelques heures avant l'instant arrêté pour le massacre général.

Depuis cette trahison, il se commit de part et d'autre des atrocités sans nombre. Les trèves entre les deux nations étoient rares et mal observées. C'étoient ordinairement les Anglais qui amenoient la rupture. Moins ils retiroient de bénéfice de leurs plantations, plus ils employoient de ruses et de violences pour dépouiller le sauvage de ses fourrures. Cette insatiable avidité, qui attaquoit sans distinction toutes les peuplades fixes ou errantes, au voisinage de la colonie, leur mit de nouveau les armes à la main, vers la fin de 1675. Ils fondirent de concert, sur des établissemens imprudemment dispersés et trop éloignés les uns des autres pour pouvoir se soutenir réciproquement.

Tant d'infortunes mirent les Virginiens au

désespoir. Berkley, après avoir été long-tems leur idole, n'eut plus à leurs yeux ni assez de fermeté contre les vexations de la métropole, ni assez d'activité contre les irruptions de l'ennemi. Tous les regards se tournèrent vers Bacon, jeune officier, vif, éloquent, hardi, insinuant, d'une physionomie agréable. On le choisit tumultuairement, irréguliérement pour général. Quoique ses succès militaires eussent justifié cette prévention de la multitude emportée, le gouverneur qui, avec ce qui lui restoit de partisans, s'étoit retiré sur les bords du Potowmak, n'en déclara pas moins Bacon traître à la patrie. Un jugement si sévère, et qui, pour le moment, étoit une imprudence, détermina le proscrit à s'emparer violemment d'une autorité qu'il exerçoit paisiblement depuis six mois. La mort arrêta ses projets. Les mécontens, divisés par la perte de leur chef, intimidés par les troupes qu'ils voyoient arriver d'Europe, ne songèrent qu'à demander grace. On ne souhaitoit que de l'accorder. La rebellion n'eut aucune suite fâcheuse ; et la clémence assura la soumission.

La tranquillité ne fut pas plutôt rétablie que l'on s'occupa du soin de se rapprocher des

Indiens

Indiens. Toute liaison avoit cessé avec eux depuis quelque tems. L'assemblée générale de 1678 r'ouvrit les communications : mais elle ordonna que les échanges ne pourroient se faire que dans les marchés qu'elle fixoit. Cette innovation déplut aux sauvages ; et les choses ne tardèrent pas à reprendre leur premier cours.

Un objet plus important, c'étoit de redonner de la valeur au tabac, la plus importante et presque l'unique production de la colonie. On pensa que rien ne contribueroit plus efficacement à le tirer de l'avilissement où il étoit tombé, que de repousser de la province ceux que le Maryland et la Caroline y portoient, pour les faire passer en Europe. Si les législateurs avoient été plus éclairés, ils auroient compris que cet entrepôt devoit faire tomber tôt ou tard dans leurs mains le frêt de cette denrée et les rendre les arbitres de son prix. En l'éloignant de leurs ports par une avarice mal raisonnée, ils se donnèrent, dans tous les marchés, des concurrens qui lui démontrèrent d'une manière bien amère le vice de leurs principes.

Ces arrangemens étoient à peine faits, qu'au

printems de 1675 il arriva un nouveau chef à la colonie. C'étoit le lord Colepepper.

Les troubles qui avoient récemment bouleversé cet établissement, l'enhardirent à proposer un réglement qui condamneroit à un an de prison et à une amende de 11,250 liv. tous les citoyens qui parleroient ou qui écriroient contre leur gouverneur ; à trois mois de prison, et à une amende de 2,250 livres ceux qui parleroient ou qui écriroient contre les membres du conseil ou quelqu'autre magistrat.

Ce Colepepper avoit-il donc peur qu'on doutât des vices de l'administration et de l'infidélité des administrateurs ? En quels lieux du monde les peuples n'ont-ils pas tiré les mêmes conséquences du silence qu'on leur imposoit ? Est-ce l'éloge ou le blâme qu'on redoute de celui à qui l'on ordonne de se taire ? Ces défenses calomnient le gouvernement, s'il est bon ; puisqu'elles tendent à persuader qu'il est mauvais. Mais comment réussir à les faire observer ? Peut-on ignorer qu'il est dans la nature de l'homme de se porter aux actions, du moment où l'on y attache de la gloire en y attachant du péril ? L'opprimer et l'empêcher de gémir et de se plaindre, c'est une atrocité contre laquelle il ne manque jamais de se ré-

volter. Comment connoîtrez-vous les rebelles à vos ordres ? Par l'espionage, par les délations, par les voies les plus sûres de diviser les citoyens, et de susciter entr'eux la méfiance et les haînes. Qui punirez-vous ? Les hommes les plus honnêtes et les plus généreux qui ne se tairont jamais, lorsqu'ils seront persuadés qu'il est de leur devoir de parler. N'en doutez pas : ils braveront vos menaces, ou ils les éluderont. S'ils prennent le premier parti, oserez-vous les traîner dans une prison ? Si vous l'osez, croyez-vous qu'ils tardent long-tems à trouver des vengeurs ? Si vous ne l'osez pas, vous tomberez dans le mépris. S'ils avoient été libres de s'expliquer avec franchise, ils auroient mis de la dignité et de la modération dans leurs remontrances. La contrainte et le danger du châtiment les transformeront en libelles violens, amers et séditieux : et c'est votre tyrannie qui les aura rendus coupables. Souverains, ou vous dépositaires de leur autorité, votre administration est-elle bonne ? livrez-la à toute la sévérité de notre examen ; elle n'y peut gagner que du respect et de la soumission. Est-elle mauvaise ? corrigez-là ou défendez-la par la force. Puisque vous êtes d'abominab'es tyrans, ayez

du moins assez d'audace pour l'avouer. Si vous êtes justes, laissez dire et dormez en paix. Si vous êtes oppresseurs, le repos et le sommeil ne sont pas faits pour vous; et malgré tous vos efforts, vous n'en jouirez pas. Souvenez-vous du sort de celui qui consentoit à être haï, pourvu qu'il fût craint. Vous le subirez, à moins que vous ne soyez environnés que de vils esclaves, tels qu'étoient sans doute alors les habitans de la Virginie. Les représentans de cette province accordèrent, sans balancer, leur consentement à une loi qui assuroit l'impunité à tous les brigandages des administrateurs. D'autres malheurs ne tardérent pas à aggraver les infortunés de la Virginie.

Dans l'origine de la colonie, la justice étoit administrée avec un désintéressement qui garantissoit l'équité des jugemens. Une seule cour prenoit connoissance de tous les différends, et prononçoit en peu de jours avec le droit d'appel à l'assemblée générale qui n'apportoit pas moins de diligence à les terminer. Cet ordre des choses laissoit trop d'influence aux gouverneurs sur la fortune des particuliers, pour qu'ils ne cherchassent pas à l'intervertir. Par leurs manœuvres et sous diverses prétextes,

ils firent régler que les évocations portées jusqu'alors aux représentans de la province, iroient exclusivement à leur conseil.

Une innovation plus funeste encore fut ordonnée en 1692, par le chevalier Andross. Il voulut que les loix, les tribunaux, les formalités, tout ce qui faisoit un chaos de la jurisprudence anglaise, fût établi dans son gouvernement. Rien ne convenoit moins aux planteurs de la Virginie que des statuts si bizarres, si compliqués, souvent si contradictoires. Aussi ces hommes peu éclairés se trouvèrent-ils engagés dans un labyrinthe où ils ne voyoient point d'issue. Ils étoient généralement alarmés pour leurs droits, pour leurs propriétés; et cette inquiétude rallentit assez long-tems leurs travaux.

Ils ne furent poussés avec vigueur et avec succès qu'après le commencement du siècle. Rien n'en arrêta l'accroissement. Seulement les frontières de la colonie éprouvèrent dans les derniers tems quelques dégâts de la part des sauvages, irrités par des atrocités et des injustices. Ces démêlés furent terminés en 1774. On les auroit oubliés sans le discours que

tint Logan, chef des Shaweneses à Dunmore, gouverneur de la province

» Je demande aujourd'hui à tout homme » blanc, si pressé par la faim, il est jamais » entré dans la cabane de Logan, sans qu'il » lui ait donné à manger; si venant nud ou » transi de froid, Logan ne lui a pas donné » de quoi se couvrir. Pendant le cours de la » dernière guerre, si longue et si sanglante, » Logan est resté tranquille sur sa natte, » desirant d'être l'avocat de la paix. Oui, tel » étoit mon attachement pour les blancs, que » ceux même de ma nation, lorsqu'ils passoient » près de moi, me montroient au doigt, et » disoient *Logan est ami des blancs*. J'avois » même pensé à vivre parmi vous : mais c'étoit » avant l'injure que m'a faite un de vous. Le » printems dernier, le colonel Cressop, de » sang froid et sans être provoqué, a massacré » tous les parens de Logan, sans épargner ni » sa femme, ni ses enfans. Il ne coule plus » aucune goute de mon sang dans les veines » d'aucune créature humaine. C'est ce qui a » excité ma vengeance. Je l'ai cherchée. J'ai » tué beaucoup des vôtres. Ma haine est assou- » vie. Je me réjouis de voir luire les rayons

» de la paix sur mon pays. Mais n'allez point » penser que ma joie soit la joie de la peur. » Logan n'a jamais senti la crainte. Il ne tour- » nera pas le dos pour sauver sa vie. Que reste- » il pour pleurer Logan quand il ne sera plus ? » Personne ».

Que cela est beau ! comme cela est simple, énergique et touchant ! Démosthène, Ciceron, Bossuet sont-ils plus éloquens que ce sauvage ? Quelle meilleure preuve de cette sentence si connue, que c'est le cœur qui rend l'homme disert ?

Fin du Tome quatorzième.

TABLE DES INDICATIONS.

SUITE DU LIVRE SEIZIÈME.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

Colonies Anglaises de la baie d'Hudson, du Canada, de l'île Saint-Jean, de Terre-neuve, de la Nouvelle Écosse; de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-York, de la Nouvelle-Jersey.

LIVRE DIX-HUITIÈME.

Colonies Anglaises fondées dans la Pensilvanie, dans le Maryland, dans la Virginie, dans la Caroline, dans la Georgie et dans la Floride. Considérations générales sur tous ces établissemens.

Fin de la table du tome quatorzième.

